

SUPPLÉMENT
Le Monde
TÉLÉVISION
 Comment les candidats surveillent leur image

ÉTATS-UNIS
 Vers une reprise des essais nucléaires ? p. 3

BULL
 Plan social et coup de pouce de l'Etat p. 23

EURODISNEY
 Un deuxième parc p. 22



PHILOSOPHIE
 La mort de Gadamer, l'auteur de « Vérité et Méthode » p. 16

PHOTOGRAPHIE
 Le fonds Charles Nègre aux enchères p. 35

PORTRAIT
 Helga Schneider, fille de SS p. 17

International.....	2	Kiosque.....	18
Union européenne...	6	Entreprises.....	22
France.....	8	Communication.....	25
Société.....	12	Marchés.....	26
Régions.....	15	Aujourd'hui.....	28
Carnet.....	16	Météorologie-Jeux.....	32
Abonnements.....	16	Culture.....	35
Horizons.....	17	Radio-Télévision.....	39

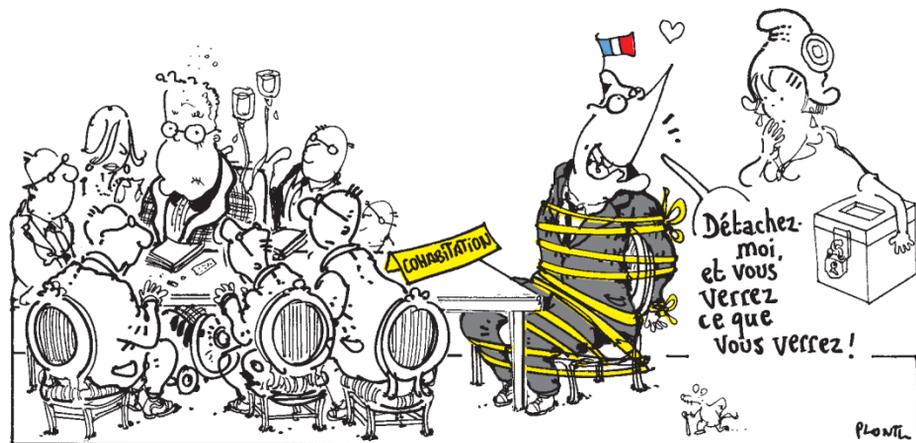
Les huit engagements de Chirac

Dans une brochure de 24 pages diffusée à 12 millions d'exemplaires, le président sortant détaille son programme

LE PROGRAMME du candidat Chirac à l'élection présidentielle, rendu public jeudi 14 mars, quatre jours avant que Lionel Jospin ne présente le sien, sera diffusé à douze millions d'exemplaires, sous la forme d'une brochure de vingt-quatre pages intitulée *Mon engagement pour la France*. Quarante personnalités devaient en exposer le contenu simultanément, vendredi, dans dix-sept grandes villes.

Dans cette brochure organisée en deux grands chapitres - « La France ensemble », « La France en grand » -, précédés d'un bilan de son mandat présidentiel, Jacques Chirac prend huit engagements « pour la cohésion de notre nation » et « pour que les Français aient davantage de libertés ».

Ces engagements sont les suivants : « Donner un coup d'arrêt à la violence, renouveler les solidarités qui fondent notre communauté nationale, rétablir l'égalité des chances à l'école, renouveler notre pacte démocratique, rendre toute leur place au travail et au



mérite, libérer les énergies des Français, faire de l'Europe unie notre horizon, agir pour une mondialisation plus humaine et plus respectueuse de l'environnement ». La baisse des charges

pour créer des emplois y tient une place importante : « Il faut, dès les premières années du prochain quinquennat, procéder à une nouvelle baisse des charges équivalente à celle opérée

entre 1993 et 1995, avec pour objectif de créer au moins autant d'emplois. C'est la mesure la plus efficace pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés à revenu modeste ».

► Sécurité, justice, fiscalité, santé, famille, Europe, etc. : les propositions du président-candidat

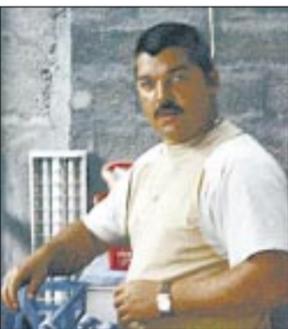
► Au cœur de cet « engagement pour la France », la baisse des charges pour créer des emplois

► Chirac et Jospin face à l'Europe sur la privatisation d'EDF

Lire pages 8 à 11, le sommet de Barcelone pages 6 et 7 et les chroniques pages 38 et 40

Racket : l'école face à la loi du silence

UNE marche silencieuse devait avoir lieu, vendredi 15 mars à Beaumont-le-Roger (Eure), à l'occasion des obsèques de Patrice Bègue (notre photo), battu à mort alors qu'il cherchait à défendre son fils menacé par des racketteurs. Ce drame illustre la double difficulté qui complique la lutte contre le racket : les risques que prend la victime lorsqu'elle choisit de s'exprimer, et la tentation des parents de chercher à régler, seuls, le conflit. Pendant les quatre premiers mois de l'année scolaire 2001-2002, 1 104 tentatives ou actes de racket ont été recensés par l'éducation nationale. Les policiers ont, eux, comptabilisé, en 2001, 1 856 plaintes liées à des affaires de mineurs victimes de racket dans les établissements scolaires. De l'avis



général, ces statistiques ne donnent qu'une vision très partielle du phénomène. Dans ces affaires, « la loi du plus fort se double de la loi du silence », indique le sociologue Eric

Debarbieux. Les enquêteurs ont souvent le plus grand mal à vaincre la honte ressentie par les victimes ainsi que la peur de représailles.

Depuis le début des années 1990, l'éducation nationale a multiplié les partenariats avec la police et la justice pour arriver à libérer la parole des victimes. Des actions de proximité ont également été mises en place pour convaincre les parents de ne pas chercher une justice personnelle. Plusieurs élèves du lycée Léonard-de-Vinci, à Melun (Seine-et-Marne), racontent les agressions dont ils ont été victimes, où le téléphone portable est l'objet le plus convoité.

Lire page 12 et notre éditorial page 19

PRÊT-À-PORTER AUTOMNE-HIVER

Le nomadisme déambule dans les défilés parisiens



LES ÉVÉNEMENTS du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis ont précipité les créateurs de mode dans un no man's land, entre envies de protection et invitations à voyager par procurations brodées. Sur les podiums pendant une semaine, les pantalons d'aviateur ont succédé aux manteaux en agneau brodé, les pardessus de cachemire aux gilets de sauvetage en fourrure de lipi, les gilets afghans aux vestes larges de Kenzo (photo). Lire pages 30 et 31

« Chirac-Jospin », le nouvel Airbus A-319 CJ de la République française

POUR les déplacements officiels de ses dirigeants politiques, la France va mettre en service deux Airbus aménagés en version VIP (Very Important Person). Le premier exemplaire, flamboyant neuf, a été inauguré pour le sommet européen de Barcelone qui s'est ouvert vendredi 15 mars. Coût : 128 millions d'euros prélevés sur le budget de la défense. L'Elysée et Matignon en seront les clients prioritaires. Le nouvel Airbus A-319 CJ (Corporate Jet), traduit irrévérencieusement « Chirac-Jospin » par les aviateurs, est mis en œuvre par l'armée de l'air. Sans beaucoup de tapage, en ces temps d'élections où l'Etat doit être soucieux de ses deniers.

En 1995, dès son élection à l'Elysée, Jacques Chirac avait décidé de supprimer le Groupeement des liaisons aériennes ministérielles (GLAM) affecté au transport des VIP gouvernementaux et mis en œuvre par l'armée de l'air. Les édiles étaient priés de voyager plus modestement. En réalité, avec ses triréacteurs et ses

biréacteurs de liaison Falcon, le GLAM a survécu sous la dénomination ETEC (escadron de transport, d'entraînement et de calibration) à Villacoublay (Yvelines).

L'intérieur de ces deux Airbus militaires A-319 CJ a été aménagé pour acheminer très confortablement une cinquantaine de passagers : une chambre, un salon-bureau et une salle d'eau pour le VIP, et, dans la partie arrière de l'appareil, une quarantaine de sièges pour ses collaborateurs et invités. Le VIP reste en liaison permanente et « cryptée » avec ses conseillers et les administrations à Paris.

Pour franchir des étapes de 11 000 kilomètres, si besoin est, la soute peut recevoir des réservoirs de carburant supplémentaires. Mais cela se fera aux dépens de la quantité de bagages emportés par les passagers. Au sol, sauf à sa base de Villacoublay où l'armée de l'air est maître des opérations, c'est Air France qui devrait être sollicitée aux escales.

Ainsi, en ces temps particuliers où le terrorisme international menace le transport aérien, les édiles français pourront être acheminés dans des conditions de sécurité et de bien-être proches de celles dont jouissent nombre de leurs homologues étrangers. Sans véritablement atteindre encore les fastes du gros-porteur Boeing-747 américain baptisé Air Force One.

Voulant probablement écarter les critiques de ceux qui ne manqueront pas de faire observer combien la République est généreuse pour ses VIP, l'armée de l'air proclame que ses deux A-319 CJ estampillés République française peuvent, moyennant quelque préavis, être transformés en avions de ligne classiques. Pour embarquer, le cas échéant, des troupes et compléter sa flotte de transport composée de deux Airbus A-310 et d'un DC-8 long-courrier.

Jacques Isnard

PORTRAIT

Chemetov, le Parti et Robert Hue



L'ARCHITECTE Paul Chemetov, qui est le premier invité de notre série « Soutien de campagne », a fait le choix, critique, du président du PCF pour l'élection présidentielle. Lire page 38

ANALYSE

Russie - Etats-Unis : les aléas d'un couple

A DEUX MOIS du prochain sommet Bush-Poutine - le troisième en moins d'un an -, les relations entre les Etats-Unis et la Russie traversent une période un peu trouble. Désenchantement ? Consolidation ? Le temps a passé depuis la surprenante « déclaration » de confiance, sinon d'amour, faite en juin dernier à Moscou par George W. Bush à Vladimir Poutine, et aussi depuis ce 11 septembre où le chef du Kremlin a, le premier, répondu « présent », avant de venir célébrer, à Washington, la « nouvelle relation stratégique » entre les deux pays.

Aujourd'hui, à Moscou comme ailleurs, l'unilatéralisme américain irrite - et ce ne sont pas les dernières réflexions du Pentagone sur l'emploi de l'arme nucléaire qui

amélioreront l'atmosphère. Mécontents de voir les Etats-Unis s'installer dans la traditionnelle zone d'influence russe en Asie centrale, les généraux grognent, et les assurances américaines selon lesquelles cette présence ne sera que temporaire ne les rassurent pas vraiment. L'arrivée de conseillers militaires américains en Géorgie a fait déborder la coupe d'amertume. La presse nationaliste compare Poutine aux « bradeurs d'empire » - et même la presse libérale ne peut s'empêcher de broder sur le thème : Poutine a beaucoup donné, mais n'a rien reçu. « La présence américaine va être renforcée en Asie centrale », et « tôt ou tard la Russie devra quitter cette région », écrivent ainsi les *Izvestia*. Dans le même journal, un commentateur

affirme, à propos de l'attitude américaine : « Les choses sont revenues à ce qu'elles étaient avant le 11 septembre : la même rhétorique, les mêmes critiques, le même ton arrogant de mentor. »

Le département d'Etat s'est en effet permis de réitérer ses critiques sur les méthodes russes en Tchétchénie. L'attitude du Kremlin à l'égard des derniers médias audiovisuels qu'il ne contrôlait pas a aussi été dénoncée à Washington - certes plutôt pour la forme, mais suffisamment pour agacer à Moscou, où l'on s'espérait désormais à l'abri de ce genre de reproches.

Marie Jégo et Jan Krauze

Lire la suite page 19

ÉDITIONS AUTREMENT



Ahmed Rashid
 Postface de Olivier Roy

Asie Centrale,
 champ de guerres

Cinq républiques face à l'islam radical

L'auteur de *L'ombre des Taliban* dresse ici un portrait précis et alarmant des cinq républiques de l'ex-URSS.

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

L'armée israélienne a annoncé, vendredi 15 mars, qu'elle s'était retirée des **VILLES PALESTINIENNES** de Ramallah, Kalkiliya, Tulkarem, et de la plus grande partie de Bethléem, en Cisjordanie, ainsi que du camp

de réfugiés d'Al-Bourej, dans la bande de Gaza. Les Etats-Unis ont demandé un « **RETRAIT COMPLET** » des zones autonomes palestiniennes, avant le début de la mission de l'envoyé spécial américain, Anthony

Zinni, arrivé jeudi en Israël. M. Zinni, qui a pour mission d'instaurer un cessez-le-feu entre Israël et les Palestiniens, a eu, jeudi soir, un **PREMIER ENTRETIEN** avec le premier ministre, Ariel Sharon. Il devait

rencontrer, vendredi, le ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer et le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, avant de se rendre, samedi, à **RAMALLAH**, pour s'entretenir avec le président Yasser Arafat.

L'administration Bush durcit le ton envers le gouvernement Sharon

Afin de donner une chance à la mission du général Anthony Zinni, Washington se montre de plus en plus ferme vis-à-vis de la politique d'Ariel Sharon. Le « retrait complet » des zones autonomes palestiniennes a été exigé. Tsahal a amorcé son désengagement vendredi matin

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les Etats-Unis ont dû à nouveau hausser le ton vis-à-vis d'Israël, jeudi. Le département d'Etat a en effet indiqué espérer « un retrait complet des zones sous contrôle palestinien, comprenant Ramallah et les autres secteurs dans lesquels les forces israéliennes sont entrées récemment ». « Ce retrait complet faciliterait grandement la tâche du général Zinni », a estimé le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. Ce message est passé. Alors que le gouvernement n'évoquait jusqu'à présent que des redéploiements et des retraits progressifs, l'armée israélienne a assuré, vendredi 15 mars matin, qu'elle s'était retirée des principales zones autonomes de Cisjordanie et de Gaza, dont Ramallah, sans que ces affirmations puissent être immédiatement confirmées de sources palestiniennes.

Cette nouvelle pression américaine témoigne de l'ampleur de la tâche qui attend le général en retraite, Anthony Zinni, après deux missions infructueuses dans la région depuis novembre 2001. M. Zinni, qui est arrivé jeudi en Israël, et avait qualifié fin janvier le chef de l'Autorité palestinienne de « *parrain mafieux* », doit faire appliquer un plan qui ne correspond guère plus à la situation sur le ter-



Sur la place Al-Manara, au centre de Ramallah, des Palestiniens font le coup de feu contre un char israélien, jeudi 14 mars. Après trois jours d'occupation de la principale ville autonome de Cisjordanie, les forces israéliennes ont reçu, vendredi matin, l'ordre de se retirer. Les chars resteront positionnés à la périphérie.

rain, alors que la dernière offensive israélienne, qui s'est soldée par des dizaines de morts palestiniens, rend presque inévitables de nouveaux attentats anti-israéliens.

Depuis près d'un an, les références de l'administration américaine se résument à deux rapports. Le premier, rédigé par une commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain, George Mitchell, détaille les étapes d'un retour progressif à de nouvelles négociations, après un cessez-le-feu durable et l'adoption de

mesures destinées à restaurer une confiance ruinée par un an et demi d'affrontements d'une violence inouïe. Le second, œuvre du directeur de la CIA, George Tenet, porte sur les mesures qui permettraient d'instaurer puis de conforter ce cessez-le-feu.

BOUCLAGES ET BARRAGES

C'est l'application de ce rapport qui constitue précisément la mission de M. Zinni. Rédigé le 11 juin 2001, est-il encore en mesure de répondre aux attentes des deux parties alors que depuis la situation n'a cessé de se dégrader ? Le document concocté par M. Tenet prévoit une reprise immédiate de la coopération sécuritaire entre Israéliens et Palestiniens. Cette coopération a connu des hauts et des bas

depuis le début de l'Intifada mais les contacts entre les deux parties n'ont jamais cessé. Plus exigeantes en revanche sont les demandes spécifiques adressées à chaque camp.

Côté palestinien, le rapport insiste particulièrement sur deux points : le contrôle des armes et la lutte contre le terrorisme. Le premier ne constitue sans doute pas un défi pour les services de sécurité palestiniens, car l'armement dans les zones autonomes n'a pas considérablement évolué. Seuls les mortiers artisanaux du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) ont été quelque peu perfectionnés.

La lutte contre les « terroristes » pose en revanche un tout autre problème. Depuis le début de l'Intifada, les arrestations et les incarcé-

rations de militants ou d'activistes ont toujours été condamnées dans la société palestinienne. En juin 2001, le rapport visait principalement les membres des mouvements islamiques. Avec l'émergence récente des Brigades de martyrs d'Al-Aqsa, les services de sécurité palestiniens risquent de devoir prendre ce type de mesures contre des structures situées dans la mou-

ne lui était désormais interdite. Or le rapport se fixe comme objectif de ramener très précisément l'armée israélienne « sur les positions occupées avant le 28 septembre 2000 », date du début de l'Intifada. Un tel retrait signifierait la fin de l'encerclement de toutes les zones autonomes, auquel continue de s'accrocher le gouvernement israélien.

Une aide militaire refusée

La Maison Blanche a rejeté une recommandation faite par le département d'Etat d'accorder à Israël une aide militaire additionnelle de 200 millions de dollars (près de 223 millions d'euros), a-t-on appris, jeudi 14 mars, à Washington. Les sommes recommandées par le ministère des affaires étrangères devaient figurer dans le cadre de fonds supplémentaires demandés au Congrès pour l'année budgétaire 2003. La Maison Blanche et le Conseil de sécurité nationale ont décidé de ne pas donner suite sans toutefois préciser les motivations de cette décision.

Ces fonds étaient destinés à aider Israël à surveiller ses frontières pour prévenir des attentats contre ses citoyens. Ils devaient venir d'un projet de fonds de plusieurs milliards de dollars destiné à aider divers pays à lutter contre le terrorisme. Les Etats-Unis apportent chaque année quelque 3 milliards de dollars d'aide à Israël, dont les deux tiers environ sous forme d'assistance militaire. — (AFP.)

vance du Fatah, principale composante de l'OLP et qui demeure le pilier de l'Autorité palestinienne.

Côté israélien, la partie sera encore plus difficile. Le rapport Tenet a en effet été rédigé à un moment où les incursions en zones autonomes relevaient encore du tabou. Depuis, elles ont été généralisées et banalisées au point de ne plus susciter pratiquement de condamnations internationales. La vague d'offensives lancée à partir du 28 février par l'armée israélienne visait ainsi à montrer que nulle zone palestinienne

Le rapport Tenet prévoit également la levée des bouclages du port de Gaza et de l'aéroport, détruits depuis par l'armée israélienne, et la limitation des barrages qui ne pourraient être établis qu'à la suite d'une « consultation entre les deux parties », alors que ceux-ci n'ont cessé de se multiplier au cours des dix derniers mois, transformant en enfer la vie quotidienne de centaines de milliers de Palestiniens.

Gilles Paris

PROFIL MOSHE YAALON, UN DUR AUX ARMÉES

La désignation, le 13 mars, du nouveau chef d'état-major de l'armée israélienne, qui prendra ses fonctions en juillet, a été saluée par la presse et l'armée. Agé de 51 ans, le général Moshe (Bugi) Yaalon est considéré comme un dur et devrait s'inscrire dans la lignée de son prédécesseur, Shaul Mofaz, dont il était depuis 2000 le second. Au cours d'une carrière de près de trente ans, ponctuée de promotions classiques, le plus haut fait d'armes connu qui lui soit attribué est l'assassinat d'Abou Jihad, le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), en 1988, à Tunis, quelques mois après le déclenchement de la première Intifada.

Né en Israël, Moshe Yaalon s'est engagé dans l'armée après la guerre de 1973. Ce père de famille de trois enfants va en franchir tous les échelons, d'abord chez les parachutistes, puis, après une blessure subie dans les années 1980, dans les services de renseignement. Il était ces derniers mois chargé des assassinats ciblés

de militants palestiniens. En janvier, il laissait clairement entendre que Tsahal était susceptible de réoccuper des zones autonomes palestiniennes. Les incursions des derniers jours ont prouvé que Tsahal avait planifié depuis longtemps ces réoccupations. Le quotidien *Yedioth Ahronot* rapporte le jugement d'un officier qui l'a côtoyé : « *Yaalon n'a jamais fait preuve de beaucoup de créativité, mais il n'a rien fait de stupide.* »

Couronnement d'une carrière militaire, le poste de chef d'état-major ouvre aussi en Israël la voie à une carrière politique presque naturelle. L'ancien premier ministre travailliste Ehoud Barak l'a précédé à cette fonction et l'actuel chef d'état-major, atteint par la limite d'âge, est donné comme le futur ministre de la défense au cas d'une victoire de Benyamin Nétanyahou, si ce dernier conduisait le Likoud à de nouvelles élections.

Stéphanie Le Bars

Washington se démarque de la politique israélienne

Les Etats-Unis estiment que « la stratégie d'Ariel Sharon ne marche pas »

WASHINGTON

de notre correspondant

Lundi 11 mars, six mois après les attentats de septembre, George W. Bush réaffirmait la priorité absolue qu'il donne à la lutte contre le terrorisme. Une fois celui-ci défilé, disait-il, « nous verrons que les querelles anciennes et sérieuses peuvent être réglées dans les limites de la raison, de la bonne volonté et de la sécurité mutuelle ».

Deux jours après, lors d'une conférence de presse impromptue, à la Maison Blanche, il reprochait au gouvernement israélien des actes qui, « franchement, n'aident pas » à créer les conditions d'un processus de paix. Alors que le vice-président, Richard Cheney, commen-

çait son voyage au Proche-Orient, destiné principalement à expliquer la dénonciation de « l'axe du Mal », dirigée contre l'Irak et l'Iran, M. Bush a estimé que, devant les initiatives israéliennes, il ne pouvait pas s'en tenir au mutisme qu'il avait observé à peu près constamment jusqu'alors.

Après le vote par les Etats-Unis, le 12 mars, au Conseil de sécurité de l'ONU, d'une résolution appelant à la création d'un Etat palestinien, les propos du président sont apparus comme un signal envoyé à la fois à Israël et aux pays arabes. « L'administration a le sentiment qu'elle ne peut pas continuer à rester à l'écart de ce qui se passe », estime Philip Gordon, ancien collaborateur du

Conseil national de sécurité dans l'équipe de Bill Clinton, aujourd'hui chercheur à la Brookings Institution. M. Gordon pense que deux facteurs ont amené la Maison Blanche à réfléchir. D'une part, la mission de M. Cheney n'est pas de pure forme, car les alliés des Etats-Unis « peuvent effectivement dire non » à une opération militaire contre Saddam Hussein et refuser l'utilisation de

Dick Cheney au Yémen

Le vice-président américain, Dick Cheney, est arrivé, jeudi 14 mars, au Yémen, troisième étape, après la Jordanie et l'Egypte, de sa tournée au Proche-Orient. Les Etats-Unis disposent actuellement d'une équipe de vingt militaires au Yémen, pour évaluer les besoins de Sanaa, dans le cadre de sa coopération militaire avec Washington. Le Pentagone estime que des membres d'Al-Qaïda, le réseau d'Oussama Ben Laden, ont pu trouver refuge au Yémen. M. Cheney doit encore se rendre en Arabie saoudite, au Koweït, à Bahrein, dans les Emirats arabes unis, à Oman, au Qatar, en Turquie et en Israël. Il ne se rendra pas dans les territoires palestiniens. — (AFP.)

leurs installations militaires. D'autre part, « la stratégie d'Ariel Sharon ne marche pas » : la combativité palestinienne ne faiblit pas, la position de Yasser Arafat reste forte.

Dans ces conditions, le président et ses ministres et collaborateurs ont jugé le moment venu de se démarquer un tant soit peu du gouvernement israélien. La résolution de l'ONU n'était que la conséquence logique de la position adoptée par M. Bush en novembre 2001, faisant de la création d'un Etat palestinien une des bases d'un règlement de paix. Au demeurant, le premier ministre israélien admet qu'au terme du processus il faudra bien qu'un tel Etat existe. Le vote du Conseil de sécurité de l'ONU a été une manière, pour les Américains, de s'associer à l'initiative du

prince héritier d'Arabie saoudite, Abdallah Ben Abdel Aziz. L'administration semble admettre, selon M. Gordon, que la litanie « reprendre la démarche Tenet, revenir au plan Mitchell » ne mène à rien et qu'il faut essayer autre chose.

Spécialiste du Proche-Orient auprès du Conseil des relations extérieures et du Conseil des études stratégiques et internationales, Judith Kipper observe que « le ton a clairement changé au cours des dix derniers jours », mais elle souligne que la politique de M. Bush et de M. Cheney vis-à-vis d'Israël et des Palestiniens repose sur leur « profond conservatisme ».

LES MOYENS DE LA MÉDIATION ?

M^{me} Kipper juge « extrêmement importante » l'initiative du prince Abdallah si elle aboutit, en effet, à ce que la Ligue arabe déclare, fin mars à Beyrouth, que le retour d'Israël aux frontières de 1967 entraînera la fin de tout conflit avec ses voisins. Le voyage du vice-président, le fait que M. Sharon ait accepté que M. Arafat puisse se mouvoir entre la Cisjordanie et Gaza et qu'il ait abandonné la condition des sept jours sans violence pour la reprise de la mission d'Anthony Zinni, le vote du Conseil de sécurité, tout cela va dans le sens d'un progrès possible vers une négociation de paix.

Néanmoins, M^{me} Kipper s'interroge : « M. Bush a-t-il donné à M. Zinni les moyens d'obtenir d'Israël un engagement réel » dans un processus de pacification ? L'administration est-elle prête à considérer le gouvernement israélien comme comptable des résultats qui seront obtenus par la médiation de M. Zinni, ou bien la charge de la preuve incombera-t-elle aux seuls dirigeants palestiniens ? Une partie de la réponse réside dans les intentions de l'administration au sujet de l'Irak : si elle est décidée à en finir avec Saddam Hussein, elle aura besoin que les pays arabes n'y soient pas tous hostiles. Son attitude à l'égard d'Israël pourrait en être infléchie.

Patrick Jarreau

Espace Suffren

40 ter, av de Suffren

Paris 15

Tél. : 01 53 58 10 00

Concession Volkswagen

Michel Ange

97, rue Michel Ange

Paris 16

Tél. : 01 41 71 12 12

Concession Volkswagen

et

52, av du Général Leclerc

Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 55 60 24 00

Relais Volkswagen

La maintenance de votre Golf ?



En achetant une Golf neuve du 8 au 18 mars, offrez-vous pour 1 € de plus le Contrat de Maintenance* Volkswagen : pendant 24 mois ou 40 000 km, vous bénéficierez de l'entretien de votre véhicule, du remplacement des pièces d'usure, de l'assistance Volkswagen 24h/24, ainsi que d'une tranquillité absolue.

Pour 1€

Les instants Volkswagen du 8 au 18 mars



Consommations de la Golf SDI CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 6,9 - 7,1 / 4,2 - 4,4 / 5,1 - 5,3 / CO₂ (g/km) : 138 - 143. Consommations de la Golf Carat V6 4MOTION CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 15,5 - 15,8 / 8,1 - 8,3 / 10,8 - 11,1 / CO₂ (g/km) : 259 - 266.

*Du 8 au 18 mars 2002, pour toute commande d'une Golf neuve essence ou diesel (berline, break ou cabriolet), livrée avant le 18 avril 2002, bénéficiez sur ce véhicule pour 1 € de plus du Contrat de Maintenance Volkswagen pour une durée de 24 mois ou 40 000 km au 1er des deux termes échu. Voir modalités de l'offre et détail des prestations du contrat chez votre Concessionnaire Volkswagen. Offre réservée aux particuliers. **Selon autorisations. 3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).

Le Pentagone n'exclut pas de reprendre ses essais nucléaires suspendus depuis 1992

Un abandon du moratoire permettrait aux Etats-Unis de concevoir de nouvelles armes, à faible puissance ou à énergie variable, brouillant la distinction entre armement classique et atomique

LES ÉTATS-UNIS ne pourront pas maintenir « indéfiniment » la position qui consiste à « développer leur arsenal nucléaire sans nouvel essai ». Cette assertion figure dans la « Nuclear Posture Review » (NPR) que le Pentagone a adressée fin décembre 2001 au Congrès, pour lui exposer ses réflexions en matière de nouvelle politique nationale de sécurité. Des extraits précédents, qui avaient trait aux pays détenteurs d'armes de destruction massive et susceptibles de devenir les cibles éventuelles de frappes américaines, avaient été publiés dans la presse. Ils avaient fait l'objet de remarques de Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, pour qui le président des Etats-Unis restait maître des décisions à prendre.

C'est le centre de recherche et d'analyse Global Security, basé à Washington, qui a mis jeudi sur son site les nouveaux extraits du document du Pentagone relatif aux conséquences de l'apparition d'armes nucléaires modernes, au sein de l'actuelle panoplie américaine, sur une éventuelle reprise de leurs essais, interrompus depuis 1992, par les Etats-Unis.

Telle qu'elle est exposée par les stratégies du Pentagone, la NPR se fixe de nouveaux objectifs en matière d'armement, qu'il s'agisse des moyens aériens et navals pour frapper les cibles choisies ou des charges, nucléaires ou non nucléaires, qui devraient armer de tels équipements.

Pour ce qui est des munitions nucléaires, le Pentagone fait état de ses nouveaux besoins. D'abord, selon le rapport, il a été décelé des difficultés techniques dans la panoplie en service, à savoir des défauts de vieillissement et d'usure. Ce qui oblige à prendre des précautions pour la conservation des matériels. Ensuite, avec la fin de la guerre froide Est-Ouest, il est apparu que les armes actuelles, généralement de forte puissance et polluantes du fait de leurs dégâts « collatéraux », n'étaient plus adaptées aux nouvelles circonstances. Il convient donc d'imaginer des formules de charges nucléaires ajustées aux besoins.

C'est, en particulier, le cas pour la mise au point de bombes, autres que la B-61, qui puissent pénétrer en profondeur dans le sol, puisque le Pentagone suspecte qu'il existe, sur la planète, quelque 10 000 sites où sont clandestinement enterrées des armes de destruction massive. Mais c'est aussi le cas pour la conception de nouvelles charges nucléaires de faible puissance ou à énergie variable, qui, à l'horizon 2020, 2030 ou 2040 selon des prévi-

sions de la NPR au coup par coup, auraient pour effet de brouiller la distinction entre les armes classiques et nucléaires en rendant l'emploi des secondes plus facile selon les zones de frappe.

Les auteurs du document constatent qu'il sera difficile de maintenir

Pour le ministère de la défense, il convient d'imaginer des formules de charges ajustées aux besoins

« un jugement objectif » sur les capacités nucléaires des Etats-Unis « dans un environnement où les essais ne peuvent avoir lieu ». Ils ajoutent que le département de la défense et le département de l'énergie (responsable, aux Etats-Unis, de la mise au point des armes

nucléaires) feront des recommandations en ce sens à la Maison Blanche, au motif que les puissances nucléaires ont pour mission d'« assurer la sûreté et la fiabilité » de leur propre arsenal nucléaire. Par là, les stratégies du Pentagone attendent de George W. Bush qu'il se décide à reprendre des essais que Washington avait unilatéralement interrompus, en 1992, sous la présidence de son père. En septembre 1996, ce moratoire a été confirmé par Bill Clinton, à une exception près : il pourrait être levé pour des tirs de faible puissance. Ce qui n'est jamais intervenu en six ans.

A partir d'un document remis au Congrès fin 2001, ces révélations ont lieu quasiment trois mois après, alors que Washington et Moscou ont entamé de délicates discussions sur une nouvelle réduction de leur armement nucléaire. En mai, Vladimir Poutine et M. Bush se rencontrent pour tenter de ramener, en 2012, leur panoplie à entre 1 700 et 2 200 têtes chacun.

Le rapport du Pentagone fait état

de ces projets, mentionnant, entre autres prévisions, que, déjà, en 2007, l'arsenal nucléaire stratégique des Etats-Unis sera tombé à pas plus de 3 800 charges opérationnelles. Ce qui implique que les Américains n'ont pas choisi de faire l'impasse sur l'armement nucléaire, toujours considéré comme l'outil numéro un de leur sécurité aux côtés du programme de bouclier antimissile et d'une défense classique renouée.

Dans la préface au document du Pentagone, M. Rumsfeld précise que la protection des Etats-Unis devra désormais passer par cette « triade », à laquelle il faut ajouter les premières leçons tirées de la guerre en Afghanistan, comme la possession de systèmes de commandement et de contrôle opérationnel performants et de moyens accrus en matière de renseignement. « C'est, écrit-il, la combinaison de ces capacités qui éliminera le risque, pour la nation, de réduire ses forces nucléaires. »

Jacques Isnard



L'Afghane aux yeux verts retrouvée puis reperdue

EN 1983, sa famille avait quitté Agam, village afghan proche de Jalalabad détruit par les hélicoptères russes, pour se réfugier au Pakistan, où le photographe Steve McCurry avait pris l'image de ce visage devenu emblématique : couverture de la revue *National Geographic*, la photographie de ce regard de détresse fit le tour du monde. Dix-neuf ans plus tard,

Sharmat Gula a été retrouvée il y a peu, quelque part en Afghanistan. Le magazine aurait confirmé son identité en utilisant un logiciel permettant de comparer l'iris des yeux sur les deux photographies. Mais la légendaire Afghane, mère de deux enfants, se serait à nouveau enfuie, craignant qu'on lui reproche ses liens avec les talibans et Oussama Ben Laden.

L'OPEP joue la stabilité des cours dans un contexte international explosif

L'objectif est un baril à 25 dollars

VIENNE

de notre correspondante

Une fois n'est pas coutume : les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'OPEP, semblaient particulièrement détendus avant leur réunion à Vienne, vendredi 15 mars, où d'un commun accord ils devaient reconduire pour le deuxième trimestre le quota de 21,7 millions de barils/jour, qui leur a permis de redresser vigoureusement les prix.

« Nous n'allons pas faire quoi que ce soit qui pourrait secouer le bateau », ont annoncé tour à tour le président en exercice du cartel, le Nigérian Rilwanu Lukman, et son prédécesseur, l'Algérien Chakib Khelil, en faisant allusion aux signes encore fragiles d'un rebond économique aux Etats-Unis, qui consomment à eux seuls près d'un quart de la production mondiale de brut. « J'espère que nous allons bien travailler pour soutenir l'économie mondiale, parce que si elle se porte bien, je me porte bien aussi », a renchéri leur homologue du Qatar, Abdallah Bin Hamad Al-Attiyah.

« Il y a un évident consensus parmi eux sur le fait qu'ils ne doivent pas tuer cette reprise », affirme Roger Diwan, analyste de The Petroleum Finance, un groupe basé à Washington. Au moment où la situation au Proche-Orient est plus explosive que jamais, l'OPEP joue donc l'apaisement.

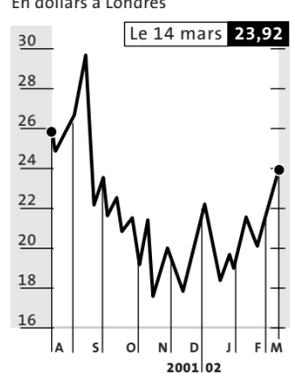
GESTIONNAIRES DÉPOLITISÉS

Après le discours de George Bush sur « l'axe du Mal » – dans lequel Washington inclut Bagdad et Téhéran –, un responsable religieux iranien avait bien évoqué la possibilité de recourir à l'arme du pétrole mais sa voix est restée isolée, et le ministre du pétrole, Bijar Namdar Zanganeh, s'est bien gardé de le suivre. « Les dirigeants de l'OPEP se comportent depuis des années en gestionnaires dépolitisés du marché, ils ne font plus, comme c'était le cas autrefois, de déclarations politiques » constate Pierre Terzian, de Petrostrategies, qui a suivi de près l'histoire du cartel. M. Zanganeh s'est toutefois exprimé fermement sur un sujet sensible, en précisant jeudi, selon l'agence iranienne IRNA, qu'il n'autoriserait aucune exploration pétrolière dans la mer Caspienne « à l'intérieur des limites territoriales iraniennes ». Dans le passé, l'Iran n'a pas hésité à envoyer son aviation pour décourager des tentatives de sociétés occidentales.

L'OPEP n'a pas non plus abandonné, même au plus fort de la tourmente qui avait suivi les attentats du 11 septembre, sa fourchet-

COURS DU BRENT

En dollars à Londres



Source : Bloomberg

te de référence de 22 à 28 dollars le baril, au-delà ou en deçà de laquelle elle fait jouer un mécanisme de régulation de la production.

Mais pour parvenir à son prix « idéal » de 25 dollars (20 à 22 dollars seraient un niveau « plus raisonnable » dans le contexte actuel, a admis le ministre qatari), il lui faut convaincre les producteurs extérieurs au cartel, qui contrôlent désormais les deux tiers du marché mondial, de s'associer à elle et de ne pas se montrer trop gourmands. Depuis quatre mois, le cartel a donc fait porter l'essentiel de ses efforts sur un « travail pédagogique de longue haleine », selon Pierre Terzian, pour persuader les non-OPEP qu'il n'est pas de leur intérêt de chercher à élargir démesurément leurs parts de marché.

L'organisation a obtenu une première victoire lorsque plusieurs pays, dont des gros producteurs tels que la Russie, le Mexique et la Norvège, ont consenti à couper au total 500 000 barils/jour, tandis que le cartel réduisait sa propre production de 1,5 million de barils/jour. Si la première, comme c'était prévisible, n'a pas tenu ses engagements, la discipline des autres a contribué au redressement des prix.

Mais la Russie devait à nouveau assister à titre d'observateur à la réunion de vendredi – avec le Mexique, Oman, l'Angola, l'Égypte et pour la première fois la Syrie, qui exporte de fait une partie du brut irakien. Et puisque l'opération a réussi avec la Norvège et le Mexique, qui sont engagés depuis longtemps sur le marché pétrolier, le cartel reste optimiste sur la possibilité de convaincre aussi les Russes, « nouveaux riches » du pétrole avec le Kazakhstan, de coopérer.

Joëlle Stolz

La justice financière française épluche les comptes des sociétés du groupe Ben Laden

LA JUSTICE financière française travaille, depuis le 5 décembre 2001, sur des soupçons de blanchiment d'argent dans le cadre d'échanges financiers, transitant, via Paris, entre des sociétés du groupe Saudi Investment Company (SICO), dirigé par M. Yeslam Ben Laden, l'un des demi-frères d'Oussama Ben Laden, commanditaire présumé des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

L'enquête a été ouverte après la transmission au parquet par Tracfin, service chargé, au ministère des finances, de la lutte contre le blanchiment, d'éléments recueillis auprès des banques. Elle a été confiée au juge Renaud Van Ruymbeke. Les investigations n'ont, à ce jour, démontré aucun lien entre ces flux financiers suspects et d'éventuels financements de groupes ou d'actions terroristes.

Après le 11 septembre, une extrême vigilance avait été requise par les autorités sur la présence, sur le sol français, d'intérêts financiers pouvant être liés à des mouvances terroristes. La commission bancaire avait mené ses propres missions de sensibilisation au sein des banques. Tracfin avait, pour sa part, transmis à la justice, une vingtaine de dossiers financiers portant sur des faits de blanchiment, dont celui visant les sociétés de Yeslam Ben Laden. Le parquet a ouvert, sur la base des informations ainsi délivrées, une

petite dizaine d'informations judiciaires et d'enquêtes préliminaires sur des soupçons de blanchiment entre octobre 2001 et le mois de janvier.

Les recherches entreprises, le 5 décembre, tentent de démêler les entrelacs financiers de la société financière Saudi Investment Company (SICO), dirigé par M. Yeslam Ben Laden, dont l'essentiel de l'activité consiste à gérer, en fait, une partie des actifs du groupe familial Saudi

Une série de liquidations et de redressements judiciaires sont passés au crible

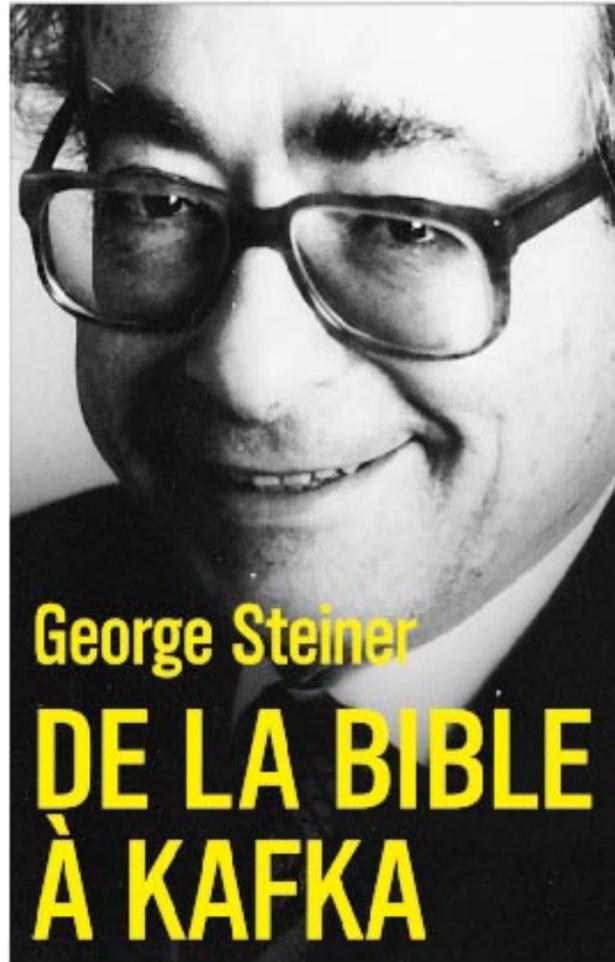
Binladin Group (SBG). La SBG, créée par le père des frères Ben Laden, est un groupe tentaculaire qui intervient dans les secteurs du BTP – l'agrandissement des mosquées de La Mecque et de Médine, la construction d'autoroutes, d'aéroports et de palais – de l'électricité – construction de centrales à Riyad et à La Mecque, à Chypre, en Jordanie et au Canada – des équipements pétroliers, de l'électronique, des télécommunications et des satellites.

Sico, dont le siège se trouve à

Genève, est soupçonné d'avoir, par le biais de petites sociétés, basées en France, frauduleusement dégagé des fonds au moyen de contrats commerciaux fictifs. Les comptes de plusieurs sociétés d'investissement et de promotion immobilière, dirigées par des hommes de paille seraient l'objet de vérifications approfondies. Enfin, une série de liquidations et de redressements judiciaires considérés comme douteux sont passés au crible par les enquêteurs. Ceux-ci doivent faire face à la complexité des montages financiers mis en place autour de la société Sico, qui s'appuie notamment sur des structures offshores domiciliées aux Iles Caïmans, aux Antilles néerlandaises et dans les Iles Britanniques.

M. Yeslam Ben Laden a déjà démenti publiquement et par le biais de son avocat, contacté par Le Monde, toute activité de blanchiment ou l'existence « d'une porosité financière » entre sa société et les activités de son demi-frère. Trois jours après les attentats, Yeslam Ben Laden avait adressé ses condoléances à l'ambassadeur des Etats-Unis à Berne. Il indiquait que « qui conque a planifié et exécuté cet acte de terrorisme, et quelles qu'en soient les raisons, ne parviendra pas à détruire les valeurs de liberté et d'humanité ».

Jacques Follorou



George Steiner

DE LA BIBLE
À KAFKA

« Les livres indispensables nous accablent avec plus de force encore que la mort de l'aimé. Ils nous appellent et nous mobilisent. Le premier coup sur le crâne nous oblige à garder les yeux ouverts. »

George Steiner



Le président autoproclamé Ravalomanana confirme son pouvoir à Madagascar, en particulier dans la capitale

C'est toujours l'impasse entre les deux camps prétendant à la présidence, mais les contacts ne sont pas rompus. Cependant, des heurts opposent leurs partisans

ANTANANARIVO
de notre envoyé spécial

Les photos de Marc Ravalomanana se vendent comme des images pieuses sur les trottoirs d'Antananarivo. Le « président autoproclamé » pose ceint de son écharpe, seul ou au bras de son épouse. La réalité de son pouvoir ne fait plus de doute pour les Tananariviens. Il reste à en convaincre les autres régions, dans lesquelles Jacques Sylla, le premier ministre choisi par M. Ravalomanana, a esquissé une tournée. Il a été reçu chaleureusement à Antalaha, dans le nord-est du pays, mais son avion n'a pu se poser ni à Antsirana (l'ex-Diégo-Suarez) ni à Sambava, la capitale de la vanille, où une nuée de taxis avaient envahi la piste de l'aérodrome. Le gouverneur de Toamasina, le fief du président sortant, Didier Ratsiraka, a même pris, mercredi, un arrêté provincial interdisant la venue sur « son » territoire de tout membre du nouveau gouvernement.

SALAIRES RÉCLAMÉS

C'est dans cette ville de 160 000 habitants – la deuxième du pays et le premier port de marchandises – qu'ont éclaté, le 12 mars, les incidents les plus violents entre partisans des deux camps. Des barricades ont été érigées dans plusieurs quartiers, et des rixes à coups de gourdin opposent sporadiquement des partisans de Marc Ravalomanana (pour l'essentiel des tireurs de pouce-pousse originaires du sud-est du pays) et les membres, souvent très jeunes, d'une milice pro-Ratsiraka.

D'abord discrètes, les forces de l'ordre se sont interposées avec des grenades lacrymogènes. Jeudi, elles ont fait feu sur des pillards qui profitaient de la confusion pour dévaliser un magasin. Quatre d'entre eux

ont été tués, s'ajoutant aux deux victimes de la veille. La semaine précédente, des bouffées de violence avaient eu lieu à Nosy Be et à Fianarantsoa. Au total, une douzaine de personnes ont trouvé la mort depuis le début de la crise.

Pour de nombreux observateurs, ce ne sont que combats d'arrière-garde, l'essentiel du pouvoir ayant peu à peu glissé entre les doigts du président sortant, Didier Ratsiraka. Depuis qu'il s'est autoproclamé le 22 février, M. Ravalomanana a mis en place son gouvernement-bis, installé ses ministres, pris le contrôle

de la capitale est asphyxiée par le blocus économique, mais elle a du mal aussi à se remettre de deux mois de grève générale, dont le mot d'ordre n'a toujours pas été clairement levé. De plus, Marc Ravalomanana doit faire face à une surenchère de la part des manifestants, qu'il a « chauffés à blanc » depuis plus de trois mois sur la place du 13-Mai. Des grévistes réclament leurs salaires, parfois en séquestrant les patrons et les cadres de leur entreprise.

Politiquement, c'est toujours l'impasse, malgré les appels à la négocia-

tion venus de l'étranger, mais aussi de personnalités malgaches de premier plan. Vice-premier ministre de M. Ratsiraka et chef de l'Arema, le parti du président, Pierrrot Rajaonarivelo a pris ses distances et clame « la nécessité de dialoguer ».

Sera-t-il plus écouté que la délégation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), répartie le 13 mars, après une semaine de contacts, sans avoir obtenu de réponse sur sa proposition d'un « gouvernement de réconciliation nationale » destiné à mettre en place dans les six mois « une consultation électora-

le républicaine, transparente, libre et juste » ?

Qui fera le premier pas ? « Marc Ravalomanana, otage consentant de la population de la capitale, mais otage quand même, ne le peut pas », analysait la presse locale, jeudi. Toute velléité d'ouverture serait aussitôt désapprouvée par son entourage.

SORTIE HONORABLE

Quant au président Ratsiraka, qui va et vient avec son épouse entre sa résidence de Toamasina et le palais d'Etat d'Iavoloha, personne ne sait interpréter son mutisme. Cependant, tous les canaux de la négociation ne sont pas coupés. Des contacts indirects se poursuivraient grâce à un mystérieux intermédiaire, un homme inconnu du grand public mais respecté par les deux protagonistes comme un *rayaman drey*, le nom que les Malgaches donnent aux sages anciens.

Ces pourparlers malgache-malgaches auraient pour but de préparer à Didier Ratsiraka et à sa famille une sortie honorable – sans doute vers la France – tout en assurant les arrières d'une centaine de proches collaborateurs. Marc Ravalomanana, qui ne s'est jamais livré à des attaques personnelles contre son adversaire, ne ferait pas obstacle à ce type de solution. Il resterait à « habiller » démocratiquement son investiture de fait. Dans son entourage, on pencherait pour un référendum, hypothèse évoquée le week-end dernier par Lionel Jospin et reprise par son ministre de la coopération et de la francophonie, Charles Josselin. Un épilogue vers lequel on s'achemine au rythme du *mora mora* malgache (« doucement doucement »).

Jean-Jacques Bozonnet

Amnesty dénonce les détentions de l'après-11 septembre

NEW YORK. Amnesty International a publié, jeudi 14 mars, un rapport complet sur la situation des étrangers arrêtés depuis le 11 septembre aux Etats-Unis. Quelque 300 hommes sont toujours en détention sur un total de 1 200 arrêtés dans le vaste coup de filet préventif qui a suivi les attentats. La plupart sont détenus en vertu d'infractions aux lois sur l'immigration qui ne leur auraient pas, normalement, valu d'être incarcérés. Neuf personnes, dont six Pakistanais, ont été détenus pendant 50 jours sans être inculpés, le record en la matière ayant été établi dans le cas d'un Saoudien qui a été détenu 119 jours sans poursuites.

« Le secret qui entoure ces détentions crée un potentiel pour des abus », dénonce Amnesty. L'organisation met en cause la pratique du confinement solitaire, les menottes et chaînes qui entravent lourdement des détenus qui ne sont pourtant pas poursuivis pour crimes. Amnesty a eu accès à plusieurs établissements mais pas au Metropolitan Detention Center de New York, où une quarantaine de détenus sont à l'isolement dans le quartier de haute sécurité. Un bouddhiste népalais y a passé deux mois sans pouvoir entrer en communication avec qui que ce soit alors qu'il avait accepté, au bout de 30 jours, de quitter le pays. Il lui a été expliqué qu'il pleurerait trop pour rejoindre les quartiers des détenus ordinaires, raconte Amnesty.

Fin de l'occupation de l'ambassade d'Espagne à Pékin

PÉKIN. Un groupe de vingt-cinq Nord-Coréens qui avait trouvé refuge, jeudi, à l'ambassade d'Espagne à Pékin, a quitté, vendredi 15 mars, cette ambassade. Trois minibus remplis de passagers ont été aperçus en train de quitter l'enceinte de l'ambassade, suivis quelques minutes plus tard par des limousines noires arborant des plaques militaires chinoises. Les vingt-cinq Nord-Coréens avaient fait irruption jeudi, menaçant de se suicider s'ils étaient renvoyés en Corée du Nord. Ils ont demandé l'asile politique à la Corée du Sud. Au cours d'une conférence de presse jeudi, le premier ministre, Zhu Rongji, avait annoncé un accord sur le sort de ces réfugiés, mais sans indiquer quand ils seraient autorisés à quitter la Chine. Selon plusieurs sources diplomatiques, les Nord-Coréens auraient été autorisés à quitter la Chine à destination des Philippines, d'où ils se rendront en Corée du Sud. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ARGENTINE :** le chef de la délégation du FMI a quitté Buenos Aires, jeudi 14 mars, en déclarant que les conditions pour que l'Argentine puisse bénéficier du soutien du Fonds monétaire international n'étaient toujours pas réunies. L'institution juge que l'accord prévoyant une baisse de 60 % du déficit consolidé des provinces ne sera pas respecté et doute des prévisions optimistes du gouvernement en matière de recettes fiscales.

■ **ZIMBABWE :** le candidat du Mouvement pour le changement démocratique (MDC, opposition), Eng Mudzuri, a remporté l'élection municipale à Harare, organisée en même temps que la présidentielle. – (AFP.)



Sièges multicontours dynamiques. Climatiseur Thermatic. Freinage Sensotronic Brake Control™...

MM. Chirac et Jospin, côte à côte à Barcelone, défendent le monopole d'EDF

La proximité de l'élection présidentielle laisse peu d'espoir aux partenaires de Paris d'obtenir un assouplissement sur l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence. « Une seule voix » française pour un dernier Sommet de cohabitation

BARCELONE

de nos envoyés spéciaux

Ce sera la dernière fois. La dernière fois que les dirigeants européens les verront côte à côte, qu'ils négocieront ensemble. À l'issue du sommet de Barcelone, qui s'est ouvert vendredi 15 mars dans la capitale catalane, Jacques Chirac et Lionel Jospin donneront, samedi, leur ultime conférence de presse en duo. Lors de la rencontre suivante, au sommet de Séville, en juin, l'un des deux sera absent, vaincu des présidentielles.

Comme le veut l'usage, à Barcelone, la France parlera « d'une seule voix », alors même que les deux hommes ne retiennent plus, désormais, leurs coups dans la bataille qui les oppose pour la présidentielle. Dès lundi, alors que les deux candidats échangeaient des critiques par presse interposée, le président de la République avait prévenu, sur TF1 : « Je peux vous garantir qu'à Barcelone, quels que soient les propos qui ont été tenus, la délégation que je conduis et préside saura défendre les intérêts de la France avec responsabilité et dignité. »

Lionel Jospin, qui a tenu jeudi un meeting à Limoges en compa-

gnie du ministre des affaires étrangères Hubert Védrine, manquant le traditionnel dîner des leaders socialistes avant chaque Sommet, s'est attaché à souligner que, depuis cinq ans, la façon dont M. Chirac et lui-même se sont comportés « n'a pas créé de difficultés ». Il reconnaît toutefois que, sans cohabitation, « la diplomatie française pourrait être affirmée avec plus de cohérence et plus de force ».

CONSEIL RESTREINT

Pour Barcelone, l'Elysée et Matignon ont pris soin d'ajuster leurs positions, mercredi, lors d'un conseil restreint qui s'est tenu à l'issue d'un conseil des ministres glacial. La réunion, qui a duré une heure, n'a cependant vu s'exprimer aucune des tensions préélectorales qui opposent de plus en plus violemment les deux hommes. « Chacun s'attache à préserver une parfaite schizophrénie : en France, on se combat, mais sur l'Europe, il y a une parfaite harmonie », commente un conseiller de l'Elysée.

Sur le seul vrai sujet de fond de Barcelone, l'ouverture totale du marché de l'électricité à la concurrence, souhaitée par tous les parte-



naires de la France, les deux hommes feront front commun. A l'approche des élections, Jacques Chirac a décidé, quoi qu'il en pense, de « coller » plus que jamais à Lionel Jospin, pour ne pas risquer de se faire taxer de libéralisme ou de brader les services publics, notamment par les syndicats, très mobilisés sur le sort d'EDF. Jeudi matin, sur RTL, il a donc redit qu'« il n'est évidemment pas question de privatiser EDF, l'une des plus belles entreprises d'électricité du monde, peut-être la plus belle ». Ce qui n'est pas à l'ordre du jour de Barcelone. Le ministre délégué aux affaires européennes Pierre Moscovici a ironisé : « Jacques Chirac risque de se retrouver à Barcelone comme défenseur de l'idéologie socialiste ».

Le premier ministre, lui, a longtemps été tiraillé : il craignait d'être attaqué sur sa gauche s'il

libérait trop, mais n'était pas insensible aux demandes de la direction d'EDF, relayées par Bercy, qui souhaite plus d'ouverture du marché français de l'électricité pour les entreprises voire celle de son capital : l'entreprise française, qui exaspère toute l'Europe, craint

si rien ne change de ne pas pouvoir poursuivre son expansion. M. Jospin a donc cédé sur l'ouverture aux entreprises, et demandé en échange une directive-cadre sur les services publics en Europe. Le premier ministre peut donc aller à Barcelone armé du slogan prononcé sur France 3 Limoges : « J'ai bien l'intention de défendre les services publics ».

Paris sait que la présidence espagnole est attachée à un succès à Barcelone, que la Commission préfère un petit pas à un grand clash, tandis que l'Allemagne est prête à se monter compréhensive en période électorale. Le chancelier Schröder, qui a dîné jeudi soir à Barcelone avec le président de la Commission, Romano Prodi, pour effacer la mauvaise impression que ses critiques incessantes contre Bruxelles ont laissé, a d'autres soucis en tête. « Cela suffit pour que notre position l'emporte », se réjouit un fonctionnaire français. Mais cela ne rend pas la France plus compréhensible pour les autres.

Une caricature publiée dans la presse catalane résumait les vœux de chacun pour Barcelone : « Je veux des résultats », songe le pre-

mier ministre espagnol José Maria Aznar ; « Je veux des votes », explique Jacques Chirac ; Lionel Jospin, dessiné quasi collé à lui, comme si la cohabitation en avait fait des frères siamois, réplique, toujours en songe : « et moi j'en veux plus encore ». « Chipin ou Josrac c'est du pareil au même, ce qui ne changera pas, c'est la mauvaise foi d'EDF » qui achète des entreprises en Europe alors qu'elle est protégée par son statut, dénonçait un chroniqueur espagnol.

A l'ouverture du Sommet, vendredi matin, chacun se demandait si la France accepterait malgré tout d'entrouvrir la porte à une libéralisation du marché des particuliers. Une idée circulait au milieu de certaines délégations : décider dans les conclusions de Barcelone que la Commission examinera vers 2007 ou 2008 les effets de la libéralisation décidée pour les entreprises et qu'on examinera à cette occasion l'opportunité d'aller plus loin. Une telle solution, avec une clause de rendez-vous, a déjà été adoptée, à l'automne 2001, pour la libéralisation des services postaux.

Raphaëlle Bacqué et Arnaud Leparmentier

« Ouverture du capital » ou « partenariats » ?

« Il n'est pas question de privatiser EDF. C'est totalement exclu. Il faut simplement permettre à cette entreprise de nouer les partenariats dont elle a besoin », a déclaré Lionel Jospin, jeudi 14 mars à Limoges. Le premier ministre candidat a souligné : « C'est une entreprise qui ne travaille pas simplement dans le territoire national, mais qui le fait maintenant à l'échelle européenne. Donc il faut lui permettre cela. Mais EDF doit rester naturellement une entreprise publique et un service public. Elle a des missions de service public qu'elle continuera à remplir. »

Le même jour, sur RTL, Jacques Chirac a affirmé qu'il est « hors de question de porter [à EDF] des coups qui pourraient l'affaiblir », mais d'ouvrir le capital afin de lui permettre, « comme le demande l'entreprise, de prendre des participations en Europe pour affirmer sa puissance, pour affirmer son développement ». La privatisation, a-t-il ajouté, « est hors de question ».

Les Quinze vont porter leur aide publique au développement à 0,39 % du PNB

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Soucieux de ne pas compliquer l'ordre du jour du sommet européen de Barcelone, marqué par le désaccord sur la libéralisation de l'électricité, les Quinze ont abouti à un compromis, jeudi 14 mars, sur le niveau de l'aide publique au développement (APD). Une « procédure du silence » avait été engagée, lundi, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères, prévoyant que, sauf veto d'un ou de plusieurs Etats-membres, le compromis de la présidence espagnole serait accepté. C'est ce qui s'est passé, personne ne voulant par ailleurs qu'un conseil spécial des ministres des affaires étrangères se réunisse jeudi soir.

Avec l'objectif lointain de parvenir à consacrer 0,7 % de leur PNB en faveur de l'APD (objectif fixé

par les Nations unies en 1969), les Quinze sont convenus que ceux d'entre eux qui n'ont pas encore atteint la moyenne communautaire (0,33 % du PNB) devront le faire, individuellement, avant 2006. Ainsi, cette moyenne pourrait remonter à 0,39 % du PNB.

Le texte de l'accord précise que cet effort s'effectuera dans le cadre des contraintes budgétaires de chacun, ceux des Etats-membres qui ont déjà atteint le seuil de 0,7 % (Pays-Bas, Danemark, Luxembourg et Suède) étant invités à ne pas relâcher leur effort.

La perspective de la conférence internationale sur le développement, qui se réunira à Monterey (Mexique) du 18 au 22 mars, a manifestement joué le rôle d'aiguillon, puisqu'il était difficile à l'Europe de venir à ce rendez-vous sans position commune.

L. Z.

70 000 syndicalistes ouvrent le bal des contestataires

« Dire qu'on ne peut pas faire n'importe quoi en Europe »

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

Il fait beau sur Barcelone et c'est tant mieux. Ce jeudi 14 mars, veille de l'ouverture du sommet européen, grâce au vent frais venu de la mer qui faisait claquer drapeaux rouges et banderoles, la manifestation convoquée par la Confédération européenne des syndicats « Pour une Europe sociale et du plein-emploi » avait pris les allures d'une grande fête du printemps.

Combien étaient-ils ? 60 000 à 70 000, venus d'Italie, de France avec une grosse délégation de la CGT, du Royaume-Uni, d'Andorre, du Portugal, de Belgique et de Slovaquie. Mais aussi de tous les coins d'Espagne, à l'appel de Commissions ouvrières (CCOO) et de l'Union générale des travailleurs (UGT), voire de ELA, le syndicat basque porteur de son ikurina, sa bannière régionale verte, rouge et blanche.

Pour certains, aller revendiquer dans la capitale catalane c'était presque une habitude, comme pour Gema, la technicienne rousse des CCOO d'Aragon qui a eu à peine le temps de poser son sac à dos entre deux manifestations, elle qui a déjà participé à la gigantesque marche de protestation qui s'est tenue la semaine dernière à Barcelone contre le Plan hydrologique national. Un projet pharaonique imposé par le gouvernement Aznar pour régler le problème de sécheresse de certaines régions d'Espagne, en transvasant l'eau de l'Ebre vers le sud et en multipliant les retenues artificielles.

Pour d'autres, comme pour Dudu et son ami Georges, plus très jeunes et pas rasés, sous leurs bérets piqués de badges CGT, après une nuit d'autobus pour venir l'un de la périphérie de Bayonne, l'autre de cap Breton, Barcelone était encore terra incognita. Ils repartiront au terme de la

manifestation sans avoir rien vu, sauf « un peu le port », dira Georges avec regret. Qu'importe, tous deux sont employés d'EDF : « il fallait venir, disent-ils gravement, ce n'est pas tous les jours qu'on les a tous sous la main pour leur dire qu'on ne peut pas faire n'importe quoi en Europe. » Et ce n'importe quoi, pour Dudu revêtu d'un tee-shirt maison, c'est « sacrifier un bon service à la guerre de la concurrence, sans trop s'embarrasser de licenciements s'il le faut. Et cela, conclut-il, ce n'est pas l'Europe que nous voulons ».

En attendant, sous le soleil qui faisait briller les cuivres des musiciens venus donner le rythme aux participants qui ont défilé de la vieille place Urquinaona jusqu'à la mer, on oubliait presque les innombrables voitures de policiers. Pour

Mobilisation en France

En appui à la manifestation de Barcelone, plusieurs syndicats français ont mobilisé leurs troupes en France pour défendre les services publics à la française.

Plus de 10 000 personnes venues de plusieurs régions ont manifesté à Paris, de la Bastille à l'Opéra, à l'appel des fédérations CGT des cheminots et de l'énergie. « Nous n'avons pas peur de l'Europe, ce que nous craignons, ce sont les dégâts causés par l'application de la libéralisation. Le modèle anglais, on n'en veut pas », soulignait Didier Le Reste, de la CGT-cheminots. FO avait organisé de son côté un cortège d'un millier de syndicalistes de l'électricité et du gaz. Un autre rassemblement de 500 personnes a eu lieu à Strasbourg.

La CGT, FO et SUD ont également dénoncé, jeudi, la nouvelle phase de la libéralisation des postes approuvée mercredi par le Parlement européen.

un peu on aurait distingué dans le ciel le scintillement de cet Awacs sophistiqué de reconnaissance aérienne dépêché par l'OTAN pour renforcer une sécurité déjà lourdement assurée par plus de 8 500 policiers, deux chasseurs F-18 et même une corvette et deux bateaux patrouilleurs.

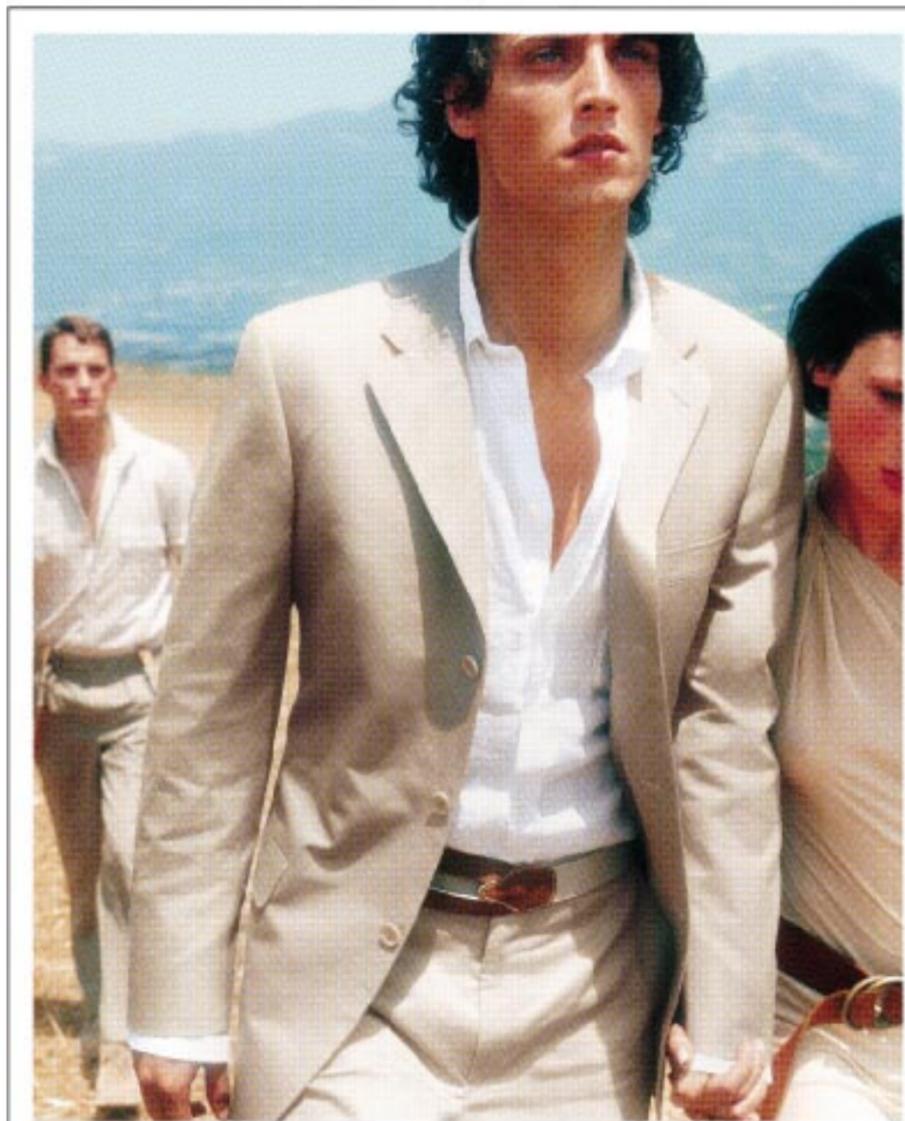
« SARDINADE DE SOLIDARITÉ »

Bref, un côté bon enfant bienvenu pour aider Barcelone à ne pas penser aux déclarations alarmistes sur d'éventuelles violences de rue qui ont fait que plusieurs pétards, au milieu du défilé, ont causé un instant d'effroi, vite contrôlé. Le ministère de l'intérieur a autorisé plus de 20 manifestations dont la grande de samedi à laquelle collaborent les deux plates-formes progressistes *Le forum social* et *La campagne contre l'Europe du capital*, avec une myriade de collectifs antiglobalisation comme Attac, ainsi qu'une plate-forme d'indépendantistes.

Vendredi, la ville n'était qu'un immense théâtre de revendications ludiques : certains déguisés en « chasse-lobbies », comme les « ghostbusters » des films d'Hollywood, ironisent protester de grande banque en grande entreprise ; d'autres organisent une « sardina-de de solidarité » au port ; d'autres encore demandent l'aide des passants pour reconstituer un mur peint détruit dans le Chiapas mexicain.

Mais il est en revanche des groupes dont tout le monde ignore la provenance ni que penser, dans une Barcelone déjà fournie en marginaux, parfois violents, qui pèsent sur l'atmosphère alors que tous s'interrogent sur la rumeur de l'arrivée imminente d'un millier de jeunes radicaux basques de Batasuna, la vitrine politique de l'ETA.

Marie-Claude Decamps



Ermenegildo Zegna

10 rue de la Paix 75002 Paris
40 avenue George V 75008 Paris
www.zegna.com

La polémique sur le tunnel du Mont-Blanc illustre le manque de politique européenne des transports

L'Union s'apprête à financer le programme Marco Polo, un effort timide pour désengorger les routes par des services associant les modes terrestre, ferroviaire, maritime, fluvial et aérien

L'EUROPE est malade de ses camions. En témoignent les passions que suscite la réouverture du tunnel du Mont-Blanc au trafic des camions, qui a donné lieu, mercredi 13 mars, à des négociations difficiles entre le ministre français des transports, Jean-Claude Gayssot, et les associations de défense du site. Ou les récriminations des Autrichiens, qui ont obtenu lors de leur adhé-

Des projets jamais finalisés

1,2 milliard d'euros étaient prévus pour la part de Bruxelles dans le financement des quatorze projets retenus au Conseil européen d'Essen de 1996, auquel devait venir s'ajouter 0,6 milliard pour d'autres projets, sur un coût total estimé à 400 milliards d'euros pour 1995-1999.

Seuls 20% du montant total ont été dépensés : « Nous avons changé de projets pour des raisons politiques, ou pour des raisons financières quand nous avons vu trop gros, ou à cause des difficultés techniques rencontrées », confie un responsable des projets de RTE à la Commission européenne.

sion à l'Union, en 1995, de pouvoir limiter les flux de camions dans leurs vallées, mais qui craignent que l'élargissement aux pays d'Europe centrale provoque un nouvel afflux.

Pour trouver des solutions à l'engorgement des voies de circulation en Europe, et alors que le transport routier est montré du doigt, l'Union européenne s'apprête à financer, à travers le programme Marco Polo, des projets

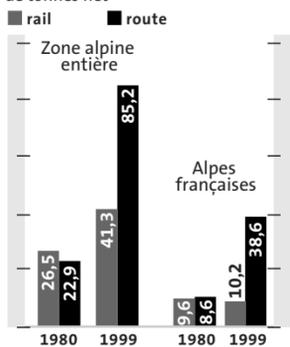
de service associant les modes terrestre, ferroviaire, maritime, fluvial et aérien, pour obtenir un réseau « intermodal » transeuropéen. Le développement des réseaux transeuropéens de transports est une des priorités affichées de la présidence espagnole de l'UE et de José Maria Aznar. Marco Polo sera chargé d'accompagner ces grands travaux en développant des projets de services liés au transport.

L'intervention européenne est encore timide dans le secteur des transports et les moyens budgétaires propres font cruellement défaut. Le financement des réseaux transeuropéens (RTE) repose quasi exclusivement sur les ressources budgétaires des Etats membres. L'idée avancée en 1993 par Jacques Delors de recourir à un emprunt européen n'a pas été retenue. Outre les fonds de cohésion dont seuls l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande sont bénéficiaires, et les fonds structurels qui peuvent apporter une contribution substantielle mais localisée, l'apport pour les grands projets relevant des réseaux transeuropéens est de 10% maximum. Une proposition de réglementation envisageant de faire passer ce taux à 20% est encore à l'étude au Conseil et au Parlement.

Le montant du projet Marco Polo reste modeste. Le 4 février 2002, la Commission a décidé d'allouer une enveloppe de 115 millions d'euros pour la période 2003-2007 pour faire face à un transport routier risquant d'augmenter de 37% d'ici à 2010 et doubler d'ici à 2020. « La magnitude des projets est bien moindre car l'intermodalité n'est pas une politique industrielle, mais une politique envi-

L'EXPLOSION DE LA ROUTE

Trafic de marchandises, en millions de tonnes net



Source : Litra (service d'information pour les transports publics en Suisse)

ronnementale de transport. De plus, nous subventionnons les acteurs du marché, donc nos budgets sont faibles pour éviter d'altérer la concurrence », explique un officiel de la commission transport.

LIVRE BLANC

Le programme Marco Polo vient remplacer le programme d'Actions pilotes en transport combiné (PACT) qui s'est terminé en décembre 2001 et dont l'enveloppe budgétaire totalisait un symbolique 30 millions d'euros pour 81 projets, dont seuls 47 ont été finalisés. La nouveauté de Marco Polo réside dans le cofinancement de tous les segments de transport, l'introduction de projets logistiques, et l'intégration de pays non membres ou candidats, avec pour objectif de transférer 12 milliards de tonnes-kilomètres par an de la route vers un autre mode de transport.

Bruxelles annonce notamment le financement, jusqu'à 35%, d'ac-

tions catalysatrices susceptibles de supprimer les barrières existantes au développement du transport non routier.

Le Livre blanc des transports de l'UE de septembre 2001 et l'intermodalité ne font toutefois pas que des émules. Alors qu'il paraît urgent d'alléger des couloirs routiers saturés, qui attirent 70% du transport de marchandises contre 21% au rail et 4% au fleuve, les obstacles techniques au transfert d'un mode à l'autre demeurent : « Même si, à l'évidence, la route ne devrait pas transporter du sable sur 700 km, symétriquement, le transport fluvial n'est pas adapté pour transporter des petits colis sur de courtes distances ; le fleuve ne transporte pas du cristal d'Arques et seul le camion peut aller livrer un client final en plein cœur des villes », argumente Didier Leandri, secrétaire général de l'Association des utilisateurs des transporteurs de fret (AUTF).

Une autre proposition pour éviter la thrombose des nœuds de communication européens consisterait, à plus court terme, à mettre en place une tarification progressive de l'usage des infrastructures en intégrant les coûts externes pour tous les modes de transport afin de dégager les fonds indispensables à des actions d'envergure. Cela fera l'objet d'une directive-cadre proposée par la Commission courant 2002.

La Commission espère voir son programme adopté par le Conseil et le Parlement d'ici à 2003. D'ici là, et en attendant l'achèvement des percées alpines et la perméabilité des Pyrénées, l'avenir des transports reste aux mains des dirigeants nationaux et régionaux des quinze Etats membres et de leurs voisins.

Maguy Day

Les Pyrénées se trouvent confrontées à un risque d'engorgement routier

Mobilisation franco-espagnole en faveur d'un TGV

BORDEAUX

de notre correspondant régional

Une forte mobilisation se met en place de part et d'autre des Pyrénées. L'objectif est d'obtenir, le plus vite possible, un TGV structurant pour la partie Atlantique de l'Europe et de s'attaquer au problème du transport routier. Les inquiétudes ont peut-être mis du temps à se rejoindre parce que Madrid était soucieux de privilégier le rail vers l'axe rhodanien. Côté français, chaque région attendait des autres qu'ils engagent une initiative forcément coûteuse.

Les choses se sont débloquentes lors d'un séminaire franco-espagnol, en juillet 2001, à Toulouse, qui a posé le problème d'un franchissement central des Pyrénées, et avec les publications, quasi concomitantes, du rapport de Dominique Becker pour le ministre français des transports et du livre blanc de la Commission européenne sur les choix en matière de transport à l'horizon 2010. Les deux rapports insistent sur une situation encore plus préoccupante pour les Pyrénées que pour les Alpes.

Selon le rapport Becker, 2,6 millions de poids lourds traversent chaque année l'arc alpin, contre 4,6 millions les Pyrénées. Actuellement, 7 600 camions empruntent chaque jour l'axe Hendaye-Paris et 3 000 d'entre eux sont en transit pour les autres pays européens. Ce trafic croît de 8% par an, et la répartition entre le rail (4%) et le maritime (44%) reste inchangée. Personne n'ose avancer de date butoir, mais les experts de l'équipement fixent à 32 000 poids lourds par jour le seuil de saturation d'une autoroute à trois voies. Or l'Aquitaine en est encore à rêver d'un tel équipement pour remplacer l'actuelle RN 10 à deux voies entre Bordeaux et Bayonne.

Cela suivait de peu la décision du ministre français des transports de lancer les études d'avant-projet sommaire pour la ligne à grande vitesse entre Angoulême et Bordeaux, en décembre 1999, et la mise en place d'un comité de pilotage, en octobre 2001. Dans ce domaine aussi, la pression est forte en faveur d'un rééquilibrage Est-Ouest. Dans le meilleur des cas, il faut 3 heures pour Paris-Bordeaux (580 km) contre 1 h 55 pour Paris-Lyon (430 km) et 6 h 50 pour Lille-Bayonne contre 4 h 30 pour Lille-Marseille.

« LE MUR DES CAMIONS »

« L'Europe s'élargit à l'Est et c'est bien. Mais est-ce que la façade atlantique aura les moyens de se développer ou devra-t-elle s'enfoncer dans le déclin ? » demande Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, qui se voit confronté, comme ses voisins d'Espagne et du Portugal, à un double problème : celui, inéluctable pour l'instant, qu'il appelle le « mur des camions » et l'autre qui consiste en la mise en place d'une liaison ferroviaire efficace et rapide.

Constat des élus et responsables économiques du côté Atlantique : l'axe rhodanien bénéficie d'une voie TGV et de deux voies classiques tandis qu'ils en sont encore à se demander s'ils auront un TGV et une voie capable d'assumer sa part de fret. Ils n'ont qu'une certitude pour l'instant : le bouchon ferroviaire de Bordeaux va sauter au milieu de la décennie.

De nombreuses étapes restent à franchir pour éviter l'engorgement et s'accrocher au reste de l'Europe. Prochaine étape fin juin, avec la constitution d'une association internationale TGV Sud Europe Atlantique.

Pierre Cherruau

Mercedes-Benz est une marque qui fait partie de DaimlerChrysler.

Votre siège multicenturs dynamique vous maintient parfaitement et masse votre dos quand vous le souhaitez. Le SBC™ rend votre freinage plus sûr en toutes circonstances. Le climatiseur Thematic contrôle automatiquement le débit de l'air et la température idéale. Installez-vous confortablement. Le voyage peut commencer.

C'est sûr, vous êtes bien à bord de la Nouvelle Classe E.

Nouvelle Classe E

Mercedes-Benz

Informations au N°Azur 0810 057 057. Coût d'un appel local sans d'un préfixe. www.mercedes.fr

Concl. (170 km) moteur de 8,5 à 15,9 ; extra-moteur de 5 à 8,4 ; moteur de 6,3 à 11,5. En essai. C01 de 107 à 276 g/km. Selon homologation n° 01/99/147/0163/00 du 12/11/01

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

24 pages, 12 millions d'exemplaires, distribution assurée par les militants et des prestataires de service, « **MON ENGAGEMENT POUR LA FRANCE** », le programme de Jacques Chirac, a été présenté, jeudi

14 mars, par Roselyne Bachelot au QG de campagne du candidat. Dès vendredi, ce programme sera **RELAYÉ** par les interventions de **QUARANTE ORATEURS** de la droite dans dix-sept grandes villes.

« *C'est la marque de Jacques Chirac* », se félicite Michèle Alliot-Marie. En préambule, le candidat déclare : « *La France est sur la MAUVAISE PENTE.* » Il la juge « *moins sûre, moins active, moins forte, moins juste,*

moins moderne ». Alors qu'en 1995, il avait placé sa campagne sous le signe de l'emploi et de la « **FRACTURE SOCIALE** », M. Chirac fait de la lutte contre l'**IN-SÉCURITÉ** le thème numéro 1 de sa campagne.

Jacques Chirac diffuse son programme à 12 millions d'exemplaires

Le président-candidat a rendu public, jeudi 14 mars, son « Engagement pour la France ». Ce document de vingt-quatre pages sera promu vendredi par quarante orateurs de l'opposition dans dix-sept grandes villes. Le chef de l'Etat prend ainsi de vitesse Lionel Jospin, qui présentera son projet lundi

TOUT LE MONDE sur le pont ! Quarante orateurs nationaux devaient présenter simultanément, vendredi 15 mars, dans dix-sept grandes villes, le programme de Jacques Chirac. Nicolas Sarkozy a été requis pour l'Île-de-France, Alain Juppé à Bordeaux, Philippe Douste-Blazy à Toulouse, François Fillon à Nantes, Jean-Pierre Raffarin à Poitiers, Michèle Alliot-Marie à Strasbourg, Jean-Claude Gaudin à Marseille, Antoine Rufenacht, le directeur de campagne, à Rouen. « *Cette présentation décentralisée, en une seule journée, dans les capitales régionales, c'est la marque de Jacques Chirac* », a commenté la présidente du RPR, jeudi 14 mars, lors d'un déplacement à Dole (Jura).

L'opération témoigne en tout cas de la persistance de la puissance de feu du camp chiracien. Le président-candidat a lui-même signé le bon à tirer de sa plaquette, *Mon Engagement pour la France*, mercredi 13 mars, peu après sa rencontre, à son QG de campagne, avec quelque cinq cents responsa-

bles de l'opposition. Lors d'une ultime relecture, M. Chirac a corrigé quelques mots, rectifié des titres.

Le document avait été soumis, en fin de semaine dernière, à quelques-uns des principaux responsables de l'opposition chargés de le présenter. Dû pour une bonne part à la plume de Pierre-François Mourier, directeur des études du RPR et responsable de la « *déclinaison du projet* » au sein de l'état-major de campagne, il a fait l'objet d'une mise en forme définitive à l'Élysée, au cours du week-end, sous l'autorité de Philippe Bas, secrétaire général adjoint de la présidence de la République.

« UNE FRANCE DU RESPECT »

Au final, c'est une brochure de 24 pages, en format de poche, tirée à 12 millions d'exemplaires, que Roselyne Bachelot, la porte-parole du candidat, a pu présenter à la presse, jeudi 14 mars, soit quatre jours avant que Lionel Jospin présente son propre projet. « *C'est un outil militant pour les semaines à*

venir », résume sobrement M. Rufenacht. Le président y apparaît en couverture, souriant, bronzé, plus jeune qu'aujourd'hui, serrant des mains lors d'un bain de foule.

« *Je crois en la France. Une France sûre, ouverte, généreuse, une France du respect* », écrit M. Chirac au tout début de ce texte. Dès le deuxième paragraphe, le candidat attaque : « *Devant nous, il y a des choix importants, dont certains trop longtemps différés ; il y a des décisions capitales, qui n'ont pas été prises depuis cinq ans.* » Puis le président souhaite « *rendre compte* » de son mandat. Il met notamment à son actif la « *politique de fermeté* » qu'il a fait appliquer en matière de sécurité « *entre 1995 et 1997* » ; la professionnalisation des armées ; le plan de réduction de l'impôt sur le revenu « *en 1996* » ; « *les décisions difficiles qui ont permis la naissance de l'euro* ». Le président conclut en faisant allusion à la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997 : « *J'ai toujours respecté*

vos décisions, même quand elle ne répondait pas à mes vœux (...). Je n'ai pu accomplir tout ce que j'espérais, mais je reviens vers vous sûr d'avoir agi en conscience pour servir l'intérêt national. »

En 1997, en effet, la gauche plurielle s'est invitée dans le septennat. Aussi, l'argumentaire chiracien prend-t-il le contre-pied, point par point, des cinq engagements du candidat socialiste, M. Jospin. « *La France est moins sûre* » : un crime ou délit « *toutes les sept secondes* ». Elle est « *moins active, moins forte, moins juste, moins moderne* ». Elle est « *sur la mauvaise pente* ». Dans l'ordre inverse de son slogan de campagne, le président-candidat en vient alors à synthétiser ses propositions, « *la France ensemble, la France en grand* », telles qu'il a pu les développer au cours du premier mois de sa campagne : la sécurité d'abord, les retraites, la famille, l'éducation, la réforme de l'Etat, la baisse des charges et des impôts, l'Europe.

Sensible aux thèses parfois contradictoires que défendent ses partisans, M. Chirac veille à tenir l'équilibre. C'est ainsi que, parmi ses « *engagements* », il veut désormais « *maintenir les procureurs sous l'autorité du garde des sceaux* ». Il n'a pas retenu, en revanche, l'idée de certains élus RPR de suspendre le versement des allocations familiales aux parents d'enfants délinquants. Toute juste évoque-t-il des « *sanctions financières* » qui seraient prononcées par un magistrat. Il se contente aussi de laisser les maires « *présider* » les conseils locaux de sécurité. Dans un souci de consensus, il retient la proposition de Pierre Méhaignerie, député (UDF) d'Ille-et-Vilaine, d'« *inscrire dans la Constitution le droit à l'expérimentation pour les collectivités locales* ». Enfin, s'il est réélu, M. Chirac demandera aux Français « *d'être en juin prochain une majorité de députés qui s'engageront à soutenir [son] action* ».

Selon l'un des rédacteurs du

document, celui-ci profite bien sûr de la réflexion programmatique engagée depuis un an au RPR, puis au sein de l'Union en mouvement (UEM). Mais il y a eu des ajouts propres au chef de l'Etat, le principal d'entre eux étant la réforme du statut pénal du président de la République. « *La ligne raisonnable et modérée que nous avons choisie a été retenue* », a affirmé au Monde M. Fillon, principal auteur du texte, « *Notre vision pour la France* », adopté par l'UEM et hostile à la ligne qu'il juge « *droitière* » défendue par M. Sarkozy. L'un des principaux conseillers de M. Chirac pour sa campagne présidentielle de 1995, Alain Madelin, a estimé de son côté, jeudi 14 mars sur France 3, que les propositions du président « *sont très tièdes, très en retard par rapport aux réformes qu'il faudrait faire, très en retrait par rapport à ce que nous disions ensemble autrefois* ».

Yves Bordenave
et Jean-Louis Saux

Sécurité, emploi, retraites, famille : les propositions du président-candidat

Il promet d'engager chaque année la responsabilité de son futur gouvernement devant le Parlement

DANS sa brochure, Jacques Chirac résume l'ensemble des propositions faites ces derniers mois, dont certaines figuraient déjà dans son projet présidentiel de 1995. S'il est élu, il demanderait au premier ministre d'engager chaque année la responsabilité de son gouvernement devant le Parlement « *sur la réalisation des objectifs que je lui aurai assignés* ».

► **Sécurité.** Il propose la création d'un conseil de sécurité intérieure placé sous sa présidence, le « *regroupement, sous l'autorité d'un ministre de la sécurité intérieure, des policiers et des gendarmes* » (ces derniers conservant leur statut militaire), des « *groupements opérationnels de soutien* » (justice, police, douanes, impôts...) pour « *démanteler les réseaux (...)* dans certaines cités », des « *structures de soutien aux parents* », des sanctions financières prononcées par le juge pour ceux qui sont complices de la délinquance de leurs enfants, des « *plans de sécurité* » dans chaque collège et lycée, des

« *établissements d'enseignement spécialisés* » pour les mineurs violents exclus d'autres établissements et un « *conseil local de sécurité* » présidé par le maire et définissant les « *priorités de l'action locale contre l'insécurité* ». Il souhaite lancer un « *programme massif de reconstruction des logements pour supprimer les ghettos* », relancer les zones franches pour attirer des entreprises dans les quartiers déshérités et développer des « *maisons de service public* ».

► **Justice.** Il prône une « *justice de proximité* » (comme les anciens tribunaux de paix) pour prononcer une peine immédiate, et propose des « *centres préventifs fermés* » pour les multirécidivistes en attente de jugement et des « *centres éducatifs fermés* » pour les mineurs condamnés pour des « *actes de violence graves* ». Une « *loi de programmation pour la justice* permettra de renforcer ses moyens ». Une « *politique pénale unique* » assurera « *l'égalité des Français devant la loi, ce qui suppo-*



se de maintenir les procureurs sous l'autorité du garde des sceaux, mais en mettant en place les garanties nécessaires pour interdire toute intervention de sa part dans les affaires politiques ».

► **Institutions.** Il souhaite un « *recours plus fréquent au référendum, notamment grâce à l'instauration du référendum d'initiative populaire* ». Des réformes pourront être votées à titre expérimental avant d'être généralisées. Le mandat des sénateurs sera ramené de neuf à six ans. Une réforme du statut pénal du chef de l'Etat « *sera soumise au Parlement dès 2002* » (lire page 9).

► **Réforme de l'Etat.** Elle passe par un « *plan de réforme sur cinq ans de chaque ministère* », discuté avec les fonctionnaires et « *approuvé par le Parlement* » dès 2003, un « *service garanti aux usagers (...), et d'abord dans les transports* », en cas de grève, négocié avec les syndicats, « *la reconnaissance du mérite des équipes dans la fonction publique en récompensant financièrement les agents pour les performances de leur service* ».

► **Décentralisation.** Il faut « *inscrire dans la Constitution le droit à l'expérimentation pour les collectivités locales* », « *transférer aux régions les compétences de gestion de l'Etat pour améliorer les équipements publics et le fonctionnement des services publics* » et élaborer un « *plan quinquennal de développement des territoires ruraux* » sera élaboré (maintien des services...).

► **Emploi.** « *Sur tout ce qui intéresse le travail dans l'entreprise, les partenaires sociaux seront invités à négocier avant toute intervention éventuelle de la loi* », indique



M. Chirac. Il poursuivra la baisse des charges (lire page 9). « *L'horaire légal sera maintenu à 35 heures* », mais leur « *assouplissement sera négocié par les partenaires sociaux* », les salariés devant être « *libres de travailler plus pour gagner plus* ». Un « *compte personnel de formation (...)* permettra de se former tout au long de sa vie active », jouant comme une « *véritable assurance-emploi* » contre le chômage. Dans le cadre d'un « *contrat d'insertion dans la vie sociale* », des jeunes pourront recevoir une aide à leur projet (associatif...). Le programme « *Jeunes en entreprise* » prévoira un « *contrat sans charges* » pour ceux qui n'ont pas Bac + 2. Les emplois-jeunes « *ne seront pas abandonnés à la fin de leur contrat* » (titularisation après concours, prolongation de leur activité au service des associations des collectivités...). Les RMistes signeront un « *contrat d'insertion* » avec les services sociaux, le RMI devenant un « *revenu minimum d'activité* ». Toute reprise d'activité s'accompagnera d'« *une hausse de revenus garantie par l'Etat* ».

► **Fiscalité.** L'impôt sur le revenu sera « *réduit d'un tiers sur cinq ans* », dont une première réduction de 5 % « *dès 2002* ». « *Très inéquitable* » pour « *les Français modestes* », la taxe d'habitation sera « *remise à plat* ». La TVA devra être réduite pour la restauration et les industries culturelles. L'impôt sur les sociétés sera ramené à la moyenne européenne.

► **Privatisations.** Les entreprises publiques pourront « *nouer des alliances par l'ouverture progressive de leur capital* » et ainsi se développer « *tout en demeu-*

rant dans le secteur public ».

► **Retraites.** Pour les garantir, il propose plusieurs solutions : vente d'actifs d'entreprises publiques ; « *fonds de pension à la française* » créés « *en concertation avec les partenaires sociaux* » ; « *équité* » entre les retraités (même s'il ne parle pas d'allonger la durée de cotisation des fonctionnaires ; développement de l'épargne salariale).

► **Famille et santé.** Une « *allocation unique d'accueil du jeune enfant* » sera accordée « *que la mère travaille ou non* », faisant office de « *revenu maternel* » ou de « *ressource pour la garde des enfants* ». Un « *crédit d'impôt famille-entreprise* » aidera à l'aménagement du temps de travail ou à la création de crèches. Les sanctions collectives contre les médecins seront supprimées, les « *bonnes pratiques* » encouragées et les honoraires revalorisés. Une « *incitation fiscale* » permettra aux assurés modestes d'avoir une bonne complémentaire santé.

► **Education.** Le collège unique, qu'il ne remet pas en cause, doit devenir « *un collège pour tous* ». Les établissements seront rendus « *plus autonomes* ».

► **Culture et communication.** L'enseignement culturel des jeunes sera une « *priorité* ». Il veut « *défendre la diversité culturelle en consolidant notre système de soutien à la création* » et propose un « *plan national pour rattraper le retard d'équipement des foyers en ordinateurs connectés à Internet* ». Il n'envisage pas la privatisation de France 2 et France 3.

► **Défense.** Il entend « *revaloriser la condition militaire* » et « *rétablir les crédits d'équipement des armées* ».

► **Europe et politique internationale.** Il « *s'engage à tout mettre en œuvre pour résoudre les conflits internationaux* », à « *favoriser l'élaboration de la Constitution d'une fédération d'Etats-nations* », texte soumis à un « *référendum européen* ». Le conseil européen élirait un président de l'Union.

1995 : l'indépendance des juges

Il y a 7 ans le candidat Chirac avait axé son programme en matière de justice sur la lutte contre la corruption. Il suggérait déjà, dans son discours de la porte de Versailles le 17 février, d'augmenter l'efficacité de la justice et prônait un renforcement très important « *des moyens consacrés à l'institution judiciaire* », de nature à réduire l'encombrement des tribunaux et le manque de personnel. Mais surtout, il assurait que « *le meilleur remède à la corruption* » consistait en « *l'indépendance des juges* », « *la transparence de la politique pénale et des relations entre le parquet et la ministère de la justice* ». Dans le cas contraire, estimait-il à l'époque, « *c'est l'ensemble des Français qui va être victime d'un déni de justice* ».

10 jours

exceptionnels

du 15 au 25 mars 2002

Topper

Espace Steiner

63, rue de la Convention - 75015 Paris - Tél. 01 45 77 80 40
M° Boucicaut - Parking gratuit

Ouverture exceptionnelle les dimanches 17 et 24 mars 2002

DECouvrez LE BIEN-ETRE SUISSE

robustaflex

La semaine de la literie suisse du

14 au 19 mars 2002

Des prix exceptionnels à l'occasion de la semaine suisse du 14 au 19 mars 2002. Ouverture exceptionnelle le dimanche 17 mars 2002. Un technicien Robustaflex sera présent pour vous conseiller.

TOPPER ESPACE
robustaflex

63, rue de la Convention 75015 Paris Tél.: 01 45 77 80 40
M° Boucicaut - Parking gratuit

Garantie Qualité suisse

1995 : l'allocation de libre choix

Une allocation d'accueil de l'enfant, versée à terme dès la première naissance, que les parents travaillent ou non, devait constituer la pierre angulaire d'un Contrat de progrès – une loi de programme – pour la famille. Ce salaire parental avait pour ambition de favoriser une meilleure conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

En même temps, il était conforme à l'idée que se faisait Jacques Chirac de la vocation nataliste de la politique familiale. A l'époque, la gauche avait accusé la droite de vouloir renvoyer les femmes à leurs fourneaux et dans leurs foyers.

Les centristes chiraquiens minimisent la tonalité droitière du discours de leur candidat

MM. Douste-Blazy, Raffarin et Barrot vantent l'équilibre des mesures proposées par le président-candidat. Ils attendent cependant une ouverture vers le centre

OFFICIELLEMENT confiants, mais aussi vigilants : tel est l'état d'esprit des centristes rangés aux côtés de Jacques Chirac, qui ont observé avec plus d'attention qu'ils ne veulent parfois l'avouer la tonalité droitière de la campagne du chef de l'Etat. Masquant toute forme d'inquiétude, ils cherchent à relativiser ce positionnement récent. « Jacques Chirac est entré dans une campagne beaucoup plus énergique, mais ça ne signifie pas pour autant qu'on change de projet », souligne le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy. « La posture n'efface pas les mesures ! », renchérit Jean-Pierre

Raffarin, qui, lui aussi, se dit conforté dans ses convictions à la lecture du projet chiraquien : « Tout est fait pour ce que Giscard appelait le "grand groupe central de la société française", les classes moyennes. » Pour le président DL de la région Poitou-Charentes, cette « dénonciation du système de pensée et de la culture socialistes » ne correspond qu'à la « première phase de la campagne », destinée à assurer « la mobilisation de l'électorat de droite ». « Il va de soi que notre offre politique a vocation à rassembler plus largement, dans un deuxième temps », poursuit M. Raffarin. Conscient de la nécessité de soigner la « sémantique » pour

« bien préparer » cette deuxième phase, le sénateur de la Vienne met la dernière main, en compagnie de M. Douste-Blazy, à un texte destiné à décrire les contours de cette « offre ».

« Un ton plus ferme ne signifie pas un ton droitière », souligne à son tour Dominique Bussereau. Soulignant que « les écrits et les propositions n'ont pas changé depuis le début de la campagne », le député DL de Charente-Maritime note qu'il est « plutôt légitime et compréhensible d'affirmer des valeurs sur certains sujets, comme la sécurité ». Pour autant, M. Bussereau n'omet pas de rappeler qu'« entre un candidat social-libéral et un candidat social-démocrate, l'espace de la campagne se situe plutôt au centre ».

Le chef de l'Etat peut-il délaïsser ce créneau sans risque ? « Le centre n'ira pas vers Jospin, dont la vraie nature est de cogner », veut croire le député UDF de l'Indre-et-Loire Renaud Donnedieu de Vabres, qui se félicite du ton « assez direct et sans fard » d'un chef de l'Etat « profondément humaniste » mais également « en phase avec la réalité ». Pour

Jacques Barrot, « il n'y a pas d'inflexion significative, ni de droitisation en tant que telle, puisque les mesures n'ont pas changé ». L'ancien ministre UDF des affaires sociales veille toutefois au grain. Tout en indiquant qu'il a « trop fréquenté Jacques Chirac pour penser qu'il pourrait se laisser aller à une quelconque dérive », M. Barrot

« Un ton plus ferme ne signifie pas un ton droitière »

DOMINIQUE BUSSEREAU (DL)

met en garde « l'état-major » du chef de l'Etat contre le risque de voir « la campagne de Jacques Chirac relayée par des intermédiaires qui auraient tendance à la déformer ». « Mieux vaut attaquer la gauche qui veut se faire passer pour centriste que changer le cap de notre campagne, qui, lui, est équilibré », conclut-il.

Jean-Baptiste de Montvalon



Le 12 mars, au Dôme de Marseille, Jacques Chirac participait à son premier meeting de campagne. Le président-candidat est suivi par Jean-Claude Gaudin, le maire DL de la cité phocéenne, et par le député RPR Renaud Muselier.

« Une baisse des charges équivalant à celle opérée entre 1993 et 1995 »

LA BAISSÉ des charges, Jacques Chirac la met au cœur de son « engagement pour la France ». « Il faut, dès les premières années du prochain quinquennat, procéder à une nouvelle baisse des charges équivalant à celle opérée entre 1993 et 1995, avec l'objectif de créer au moins autant d'emplois. C'est la mesure la plus efficace pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés à revenu modeste, beaucoup plus exposés que les autres au chômage », écrit-il dans son programme. Le président-candidat fait référence à une étude de l'Insee récemment parue qui chiffre à 460 000 le nombre d'emplois créés entre 1994 et 1997 suite aux allègements de charges décidés par les gouvernements Balladur et Juppé et dont les conclusions, relativisées par l'institut statistique à leur sortie (*Le Monde* du 9 mars), font aujourd'hui l'objet d'une polémique.

Au-delà de ces discussions d'experts et du chiffrage exact des effets des allègements de charge sur l'emploi, la proposition de M. Chirac ne manque pas de susciter des interrogations. Les allègements de charges décidés sous MM. Balladur et Juppé représentent aujourd'hui 6 milliards d'euros par an. Lionel Jospin les a pérennisés et accrus, pour accompagner la mise en place des 35 heures. Ils se montent aujourd'hui à 15 milliards d'euros et jouent à plein pour les salaires au smic. Ils sont ensuite dégressifs et s'interrompent à un niveau de 1,8 fois le smic. M. Chirac dit vouloir encore augmenter les allègements de charge pour les salaires les plus modestes. Que peut-il faire en la matière ?

Pour un smic, les cotisations employeurs à l'assurance sociale sont de 30,185 %. Là-dessus, lorsque l'employeur est passé aux 35 heures, les allègements de charges représentent 26,04 points. Le solde concerne notamment les cotisations d'accidents du travail, qu'il serait politiquement difficile de remettre en cause. La marge d'action pour poursuivre le mouvement est donc faible. A moins de s'attaquer aux cotisations employeurs dans les régimes gérés directement par les partenaires sociaux - Unedic

et régimes complémentaires de retraites -, qui représentent 9,5 points de cotisations. Toucher aux cotisations retraites alors que la réforme des retraites reste à faire serait aussi délicat. Et négocier avec l'Unedic n'est pas si simple comme le montrent les relations difficiles que le régime d'assurance-chômage a entretenues avec le gouvernement Jospin. Pour poursuivre les allègements de charge sur les salaires les plus modestes, M. Chirac ne dispose donc pas de marges de manœuvre importantes. Il peut en revanche prolonger le mouvement pour les salaires supérieurs au smic. M. Chirac propose également de créer un contrat sans charge pour les jeunes n'ayant pas atteint le niveau bac + 2. « Demain, les vrais emplois-jeunes seront des emplois en entreprise », écrit-il dans son programme. Les jeunes payés au smic bénéficient d'ores et déjà des allègements de charges. Le président-candidat a-t-il dans l'idée de baisser le coût du travail des jeunes qui seraient payés au-delà du smic ? Il ne le spécifie pas dans son programme mais sa cible - ceux qui n'ont pas atteint le niveau bac + 2 - laisse penser qu'il parle de jeunes aux salaires modestes.

M. Chirac aborde aussi indirectement, et sans le dire cette fois-ci, la question des allègements de charges lorsqu'il dit vouloir « assouplir les 35 heures ». Cela signifierait abaisser le surcoût des heures supplémentaires et relever leur plafond afin de les rendre moins chères pour les entreprises. A l'origine, en contrepartie de cet assouplissement, les entreprises devaient perdre le bénéfice des baisses de charge liées aux 35 heures. Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget, l'a assuré à plusieurs reprises. Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR, est plus modéré : « L'assouplissement des 35 heures sera négocié par les partenaires sociaux (...). En aucun cas, nous ne provoquerons un alourdissement du coût du travail pour les entreprises », déclarait-il récemment. M. Chirac ne s'est pas encore prononcé.

Virginie Malingre

Un engagement imprécis sur le statut pénal du chef de l'Etat

LA réforme du statut pénal du chef de l'Etat fait désormais partie du programme officiel des deux principaux candidats à l'Elysée. Lionel Jospin s'était engagé à l'entreprendre, dès sa première intervention télévisée de candidat, le 21 février sur France 2. Sur la même chaîne, le 11 mars, Jacques Chirac en avait à son tour formé le projet, avant de l'inscrire à la page 14 de son *Engagement pour la France*. Née sous la pression des enquêtes judiciaires qui mettaient en cause le président-candidat, l'idée d'une réforme avait été brandie en guise de diversion.

Ainsi, c'est au cœur de la tourmente provoquée par l'affaire de ses voyages payés en argent liquide que M. Chirac avait évoqué, pour la première fois, dans son allocution du 14 juillet 2001, l'idée d'une modification du régime de responsabilité du chef de l'Etat devant la justice pénale. Dès ce moment, alors que le député (PS) Arnaud Montebourg faisait campagne, à l'Assemblée nationale, pour la mise en accusation du président, M. Chirac se déclarait « tout disposé » à proposer « l'évolution ou la réforme » de l'immunité présidentielle - « à condition, précisait-il, que ce soit fait par (...) de grands constitutionnalistes ». La suggestion du candidat est aujourd'hui la même,

mais le contenu en reste flou : au « groupe de sages » qu'il souhaite réunir, M. Chirac assigne l'objectif de « déterminer la meilleure solution pour concilier deux impératifs constitutionnels d'égale importance : l'exigence de justice et le respect de l'indépendance de la fonction présidentielle ».

La suggestion de M. Jospin, elle, apparaît dans le droit fil de la proposition de loi constitutionnelle qu'avaient déposée les députés du PS au printemps, et qui avait été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 19 juin. La réforme prônée par les socialistes vise à faire du président de la République un justiciable ordinaire relevant des juridictions de droit commun pour des actes commis avant son entrée en fonctions ou dénués de rapport avec ses fonctions, à condition que les poursuites éventuelles soient enclenchées par une « commission des requêtes ». Affirmant vouloir engager cette réforme, M. Jospin déclarait, dans *Le Monde* du 2 mars que celle-ci ne pourrait viser M. Chirac « puisque, assurément, s'il était réélu, il ne la mettrait pas en œuvre ». Le président-candidat s'efforce de convaincre du contraire, sans avoir, à ce jour, précisé le sens de son projet.

H. G.

Béghin Say

Des résultats 2001 dans la prolongation des résultats 2000. Bonne résistance dans une conjoncture opérationnelle difficile.

Le conseil d'administration de Béghin-Say, réuni le 13 mars 2002 sous la présidence de Jérôme de Pelleport, a arrêté les comptes consolidés du groupe et les comptes sociaux de la société-mère pour l'exercice 2001.

Chiffres clés (en millions d'euros)	2000*	2001	Δ 01/00
Chiffre d'affaires	1 910,6	1 871,8	- 2,0 %
Résultat d'exploitation	225,1	207,8	- 7,7 %
Résultat courant avant impôt	142,0	162,2	+ 14,2 %
Résultat net - part du groupe	101,2	74,9	- 25,9 %
Capitaux propres de l'ensemble	573,9	628,5	
Endettement financier net	1 188,7	1 169,9	
Ratio dettes nettes/fonds propres	2,07	1,86	

Répartition sectorielle (en millions d'euros)	2000*	2001	Δ 01/00
Sucre et Alcool France	1 208,4	1 172,0	- 3,0 %
Sucre et Alcool Italie	630,9	584,7	- 7,3 %
Sucre Hongrie	70,3	78,3	+ 11,4 %
Sucre et Alcool Brésil	-	36,0	n.s.
Divers	1,0	0,8	n.s.
Total	1 910,6	1 871,8	- 2,0 %

Répartition sectorielle (en millions d'euros)	2000*	2001	Δ 01/00
Sucre et Alcool France	205,8	195,8	- 4,9 %
Sucre et Alcool Italie	8,5	1,8	- 78,8 %
Sucre Hongrie	10,5	10,0	- 4,8 %
Sucre et Alcool Brésil	-	0,1	n.s.
Divers	0,3	0,1	n.s.
Total	225,1	207,8	- 7,7 %

* Les données 2000 sont les données pro forma publiées dans le document "E" relatif à la scission du groupe Eridania Béghin-Say, après affectation des écritures de scission. Les données du bilan sont celles du 01/01/01.

• Le **chiffre d'affaires** de l'exercice 2001 est en baisse de 2,0 % par rapport à 2000. Hors variation du périmètre de consolidation, le **chiffre d'affaires** est en retrait de 3,9 % par rapport à 2000 du fait de la diminution des volumes de sucre vendus. Celle-ci résulte, pour l'essentiel, de la réduction temporaire des quotas communautaires décidée en 2000 et donc du moindre volume de sucre du quota exporté sur la campagne 2000/2001. Cette baisse des exportations de sucre du quota n'a été que partiellement compensée par la hausse des volumes de vente de hors quota sur le marché mondial et par une évolution favorable des prix sur certains marchés, notamment en Hongrie. Le Brésil a contribué, au titre du quatrième trimestre, pour 36 millions d'euros au chiffre d'affaires consolidé.

• Le **résultat d'exploitation consolidé** de l'exercice 2001 s'est élevé à 207,8 millions d'euros, en baisse de 7,7 % par rapport à 2000. L'absence en 2001 de reprise de la provision sur le sucre hors quota enregistrée en 2000 explique en grande partie cette décroissance, notamment en France malgré une bonne tenue des marges. La baisse temporaire des quotas 2000/2001, la contraction du marché domestique en France comme en

Hongrie et la forte hausse des importations de sucre en Italie ont également pesé sur le résultat. Le Brésil, consolidé à compter du 1^{er} octobre 2001 avec des stocks valorisés au prix du marché conformément aux règles comptables en matière d'acquisition, n'a pas dégagé de marge sur le quatrième trimestre malgré une bonne performance opérationnelle.

• Le **résultat courant avant impôt** est en hausse de 14,2 % grâce à la baisse de la charge financière nette reflétant, en 2001, un taux de financement propre à Béghin-Say plus bas que le taux moyen du groupe Eridania Béghin-Say pris en compte pour l'établissement des comptes pro forma 2000.

• La baisse du **résultat net - part du groupe**, qui s'établit à 74,9 millions d'euros, reflète principalement la hausse des charges exceptionnelles nettes et des impôts.

• Au 31 décembre 2001, le **ratio dettes nettes/fonds propres** s'est établi à 1,86 (contre 2,07 au 31 décembre 2000).

COMPTES SOCIAUX 2001

Le bénéfice net de Béghin-Say, société-mère du groupe, s'est élevé à 52,9 millions d'euros.

PERSPECTIVES 2002

Le contexte réglementaire européen et mondial restera stable en 2002. L'évolution du cours du sucre, annoncé à la baisse, ne devrait affecter que modérément les ventes de Béghin-Say, compte tenu de la production limitée de sucre hors quota à vendre sur le marché mondial. Par ailleurs, les bonnes campagnes qui se sont déroulées en Hongrie et au Brésil (celui-ci apportera sa pleine contribution en 2002) devraient compenser le bilan mitigé des campagnes française et italienne.

Le groupe, sans préjuger des résultats des campagnes à venir ni du niveau du cours mondial auquel ses stocks seront valorisés à la fin de l'année, est confiant dans sa capacité à maintenir un niveau global de performance opérationnelle comparable à celui de 2001.

DIVIDENDE

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende net (hors avoir fiscal) de 1,70 euro par action au titre de l'exercice 2001, à verser le 11 juillet 2002. Le conseil entend ainsi traduire la volonté du groupe de maintenir une politique de distribution régulière justifiée par ses performances satisfaisantes et par ses perspectives raisonnablement favorables.

PROJET DE CESSIION DES ACTIFS ITALIENS

Après la présentation de deux offres fermes d'acteurs industriels italiens pour l'ensemble des activités italiennes de Béghin-Say, le conseil d'administration a donné mandat au président pour poursuivre et, le cas échéant, entrer en négociation exclusive avec l'un ou l'autre pour une période déterminée.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet de Béghin-Say : <http://www.beghin-say.com>

Agenda

Résultats du 1^{er} trimestre 2002 : mardi 7 mai 2002 • Assemblée générale des actionnaires : jeudi 6 juin 2002

GRUPE MONTEDISON

Robert Hue est chahuté par des militants de la CGT au cours du défilé pour la défense des services publics

Jeudi 14 mars, à Paris, le candidat communiste a été interpellé par des syndicalistes mettant en cause la participation de son parti au gouvernement

LES TEMPS sont durs pour Robert Hue. Le candidat communiste à l'élection présidentielle, toujours bas dans les sondages, tenait, jeudi 14 mars, une occasion de marquer opportunément son appartenance au camp des travailleurs. Il s'était donc invité au défilé parisien que la CGT organisait, en marge du sommet de Barcelone, pour la défense des services publics. Mais au lieu de battre le pavé de Paris avec des bataillons de cheminots, d'électriciens ou de territoriaux - 25 000 manifestants selon la CGT, 12 000 selon la police -, le président du Parti communiste, vivement pris à partie par des militants, a quitté précipitamment le cortège. Un incident inédit dans la longue histoire des rapports entre le Parti communiste et la CGT.

M. Hue venait de prendre place derrière la banderole de tête et se trouvait solidement encadré par les secrétaires généraux des fédérations CGT des cheminots et de l'énergie, Didier Leresche et Denis Cohen, lorsque les faits se sont produits. Ce qui devait être une promenade de santé, a tourné, à ce moment précis, à la confusion. « Le service public est aujourd'hui en danger », s'était ému le candidat communiste, avant de décocher une flèche contre l'entourage de Lionel Jospin qui « se dit opposé à la privatisation mais pas à l'ouverture du capital des entreprises publiques alors que c'est la même chose ». Il s'est aussitôt attiré cette réplique cinglante de quelques manifestants virulents : « Robert, arrête de cautionner un gouvernement qui licencie », « Robert, les amendements, tu les as votés. »



Jeudi 14 mars, à Paris, Robert Hue s'adresse aux médias lors de la manifestation organisée par la CGT pour le maintien des services publics. Alors qu'il répond aux questions des journalistes, le candidat du Parti communiste est pris à partie par des manifestants.

Surpris par cette interpellation et par la tension perceptible dans l'assistance, le président du Parti communiste devait, peu après, tourner les talons, sans avoir même atteint la place de la République. « Robert est venu serrer quelques mains. Il s'en va. C'est normal. C'est un non-événement », a minimisé Denis Cohen.

CORDON OMBILICAL

Le directeur de cabinet de Robert Hue faisait de même, dans la soirée de jeudi, assurant que le candidat communiste avait quitté la manifestation CGT, « comme prévu », au bout d'une demi-heure, pour se rendre à l'aéroport du Bourget. Et qu'il y avait passé de bons moments en compagnie, notamment, de salariés d'Alstom

venus lui expliquer leurs difficultés... ou de manifestants en quête d'autographes !

« Je suis là, parce que j'ai été invité par les manifestants », avait précisé M. Hue à ces contradicteurs. Sans doute, mais par lesquels ? La direction de la confédération n'était pas informée de sa participation à la manifestation. Bernard Thibault était à Barcelone. Et le numéro deux de la centrale syndicale, Maryse Dumas, qui a beaucoup œuvré pour couper le cordon ombilical entre un Parti communiste dirigé par Robert Hue et la centrale ouvrière, s'est retrouvée nez à nez avec le président du PCF sans l'avoir souhaité ni prévu. Elle a aussitôt quitté le cortège, pour y revenir après son départ. En fait, M. Hue avait pris sa déci-

sion en accord avec des responsables de la fédération CGT de l'énergie. Et il compte de chauds partisans à l'union régionale d'Île-de-France (URIF), organisatrice du défilé. Ces soutiens l'ont visiblement desservi.

Que le président du Parti communiste soit hué par des manifestants de la CGT, c'est un événement. D'autant que personne, à l'URIF, n'avait visiblement senti que M. Hue pourrait courir un tel risque. Mais il y a plus étonnant encore : pendant que ces incidents se produisaient, Olivier Besancenot, le candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), déambulait paisiblement parmi les manifestants.

Claire Guélaud

Perturbé par les actions de la « gauche mouvementiste » dans sa campagne, le candidat socialiste se dote d'une équipe de « spécialistes »

LES incidents ne cessent de s'enchaîner autour de la campagne de Lionel Jospin. Le 8 mars, ce sont les militants d'Act Up qui s'invitent à la tribune de « 2002 femmes », porte de Versailles, alors que le journaliste Michel Field anime le débat. Ils brandissent des pancartes au ton délibérément provocateur « Sida, Afrique, Jospin raciste ». Face à la salle qui les hue, l'animateur s'agace : « Laissez-les parler ! » Un peu plus tard, lorsqu'il monte à la tribune, Lionel Jospin, lui, se fend d'une ferme mise au point : « Ils étaient cinq, vous êtes cinq mille. Mais ce n'est pas forcément parce que l'on est cinq qu'on a raison contre cinq mille ! Imposer la volonté de cinq contre cinq mille, je ne suis pas sûr que ce soit l'essence de la démocratie. »

Depuis, les sans-papiers du collectif de la Maison des ensembles à Paris, ont manifesté porte Saint-Martin, à égale distance du QG de campagne de Jacques Chirac et de celui de Lionel Jospin. Et ont envahi, quelques heures durant, le siège du PS, rue de Solferino avant d'être évacués par les forces de police. Les mal-logés de Droit au

logement (DAL) ont aussi défilé à plusieurs reprises. Jeudi 14 mars, ils protestaient porte Saint-Martin « contre les expulsions des dix-sept familles du 81, avenue de la République », une ancienne clinique du 11^e arrondissement réquisitionnée par le DAL, le 27 janvier. Une nouvelle manifestation est prévue samedi 16 mars, en début d'après-midi.

COMME UN MAUVAIS SOUVENIR

Comme à chaque rendez-vous électoral, les forces militantes variées se rappellent à la mémoire des candidats. Pour Lionel Jospin, ces agitations - même sporadiques

- ressemblent à un mauvais souvenir. Comme si on faisait défiler en accéléré et en miniature tous les mouvements qui ont rythmé les cinq ans de gouvernement et qu'il a réussi peu ou prou à canaliser. Ils l'accusent - comme Act-Up sur ses affiches - d'avoir « menti ». Un grief que Lionel Jospin, qui se veut l'homme des promesses tenues, ne supporte pas.

Comme si la gauche « mouvementiste » ne suffisait pas, voilà que la gauche « sociale » se met aussi de la partie. Depuis l'annonce de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en 1996, contre laquelle il était allé manifester

à Bruxelles, le premier ministre candidat traîne comme un boulet cette série de restructurations emblématiques. Ces plans sociaux qui, à l'instar de Michelin, en septembre 1999, avait fait dire au premier ministre : « L'Etat ne peut pas tout faire. »

Les salariés de l'usine LU de Ris-Orangis (Essonne), site promis à disparaître, avaient déjà perturbé l'immédiat après-municipales et trouvé des renforts auprès des ouvrières de Moulinex-Brandt et des vendeuses de Marks & Spencer. Mercredi 13 mars, devant les caméras, une délégation a pris à partie Lionel Jospin en lui demandant « de réquisitionner les boîtes qui licencient ». L'entourage du candidat socialiste a regretté que Manuel Valls, maire d'Evry (Essonne), qui était aux côtés du candidat (Le Monde du 15 mars), n'ait pas relevé devant les caméras la présence à la tête de la délégation de Philippe Aoun, syndicaliste chez LU et proche de la tendance d'opposition officielle interne à LO, dite « la fraction ». Toutes ces colères, coups de gueule, coups d'éclat ponctuels, titillent Lionel Jospin et sont autant de reproches à ses frilosités, ses fins de non-recevoir, ses constats d'impuissance. Au DAL, on rappelle qu'à Porto Alegre, François Hollande et Henri Weber n'avaient pas mérogé leur soutien aux « sans-terre » hébergés dans un campement. « On a la même chose au 81, avenue de la République et on ne sent pas le même entrain », s'indigne un militant.

Au QG de campagne de M. Jospin, on s'est donc doté d'une équipe de « spécialistes » pour gérer ces petites misères. Au deuxième étage du local - « ma tour de contrôle » - Jean-Christophe Cambadélis a reconstitué sa bande : Serge Jakobowicz, Laurent Duthéil et Gérard Filoche. Ils sont chargés d'écouter associations, syndicats, comités de toutes sortes et de prévenir les interruptions intempestives. Cinq rencontres par jour, le planning est serré. D'autant que de l'autre côté de la porte Saint-Martin, la porte-parole du candidat Jacques Chirac, Roselyne Bachelot, déploie des trésors d'hospitalité.

Ariane Chemin et Caroline Monnot

Lionel Jospin dénonce la « vision crépusculaire » de Jacques Chirac

Il a plaidé pour une « France réconciliée »

LIMOGES

de notre envoyé spécial
Réconciliation. Lionel Jospin a fait de ce mot le fil conducteur du second meeting de sa campagne présidentielle, jeudi 14 mars, à Limoges (Haute-Vienne). « Je veux que le quinquennat qui va s'ouvrir soit le quinquennat de la réconciliation », a-t-il proclamé devant près de 5 000 personnes venues du Limousin, traditionnelle terre de gauche, et de ses marches. Une semaine après Lille, le rituel est déjà bien rodé : le candidat fait son entrée aux notes de Ensemble, de Jean-Jacques Goldman, les militants scandent « Jospin président ». Le maire de Limoges, Alain Rodet (PS), prononce quelques mots de bienvenue, puis c'est au tour de François Hollande, premier secrétaire du PS et maire de Tulle, et enfin le candidat prend la parole. Au premier rang, à côté des élus locaux siègent des ministres, dont Hubert Védrine, originaire de la région.

En lever de rideau, M. Hollande s'est réjoui d'accueillir « notre prochain président ». « La France a besoin de cohérence, de sérieux, de mouvement », a-t-il souligné, « au nom de notre idéal, et des intérêts de notre pays, afin d'aller plus loin dans l'action réformatrice ». « Il s'agit de donner enfin un contenu à la responsabilité de président de la République », a poursuivi le député de Corrèze. M. Hollande s'en est pris au « candidat du RPR », qui « promet tout pour ne rien tenir », en ironisant à propos de son projet fiscal - baisse des impôts, augmentation des dépenses et respect des engagements européens de réduction du déficit sur « ce triangle qui ne tient pas debout, ou alors aux Bermudes ». Au passage, il a raillé Jean-Pierre Chevènement soupçonné de vouloir « se rassembler avec des soldats perdus de la droite, en quête d'un général d'occasion ».

Très détendu, M. Jospin s'est montré d'emblée combatif, appelant à une campagne permettant « à chacun de dire sa vérité » et non de s'articuler sur « les promesses d'avant-hier, les actes d'hier, l'impuissance d'aujourd'hui et la reprise de promesses contradictoires pour demain ». « L'absent, c'est le septennat du président sortant, le revenant c'est la supposée menace socialiste », a-t-il lancé, en réponse aux déclarations de M. Chirac à Marseille. Défendant le socialisme, « grand courant de pensée en Europe et au-delà » et s'inscrivant dans la filiation de Guesde, Vaillant, Jaurès, Blum et Mitterrand, il s'est exclamé, dans une envolée qui a ravi son auditoire : « En quoi la

liberté, la justice sociale, l'égalité des chances, la solidarité, la laïcité constitueraient-elles une menace dans notre pays, et pour qui d'abord ? (...) Je n'ai pas le sentiment que les Français aient eu l'impression d'être gouvernés par des idéologues menaçants. » Le candidat a aussi jugé « irréaliste la prétention du plus important candidat de la droite à s'ériger en obstacle à la mainmise de la gauche », en estimant que « s'il y a un exemple de mainmise totale d'un système politique, ce fut au cœur de la capitale ».

« JE SUIS PRÊT »

M. Jospin s'est employé à faire ressortir les « vraies différences » entre la droite et la gauche, en s'appuyant sur son bilan. Il a aussi vivement critiqué les propositions du « candidat du RPR », sans développer davantage les siennes, si ce n'est pour s'engager à « baisser les impôts les plus injustes, comme la taxe d'habitation ». « Nous n'aimons pas la France de la même manière », a-t-il martelé, en reprochant à son adversaire d'avoir « une vision sombre de la France, quasi crépusculaire (...) quand il évoque un prétendu déclin que rien ne vient corroborer comme si le pessimisme de la pensée s'était nourri de l'impuissance de l'action ». Mais, le premier ministre a reconnu qu'il fallait encore « voir les ombres, les retards, sentir les souffrances, mesurer les obstacles », en insistant sur l'action à poursuivre contre le chômage, la précarité et la lutte contre l'insécurité « Je suis candidat à cette fonction suprême pour une France réconciliée », a-t-il affirmé, en reprenant ainsi un thème voisin de celui de François Mitterrand en 1988 qui parlait de « France unie ».

M. Jospin a de nouveau plaidé pour une réconciliation de « la France qui peine (...) et de celle qui crée, qui innove, qui avance ». « Ces deux France je les veux ensemble », a-t-il encore assuré, en voulant aussi réconcilier les Français « avec la politique » et « avec leur avenir ». « Je suis sans souci pour mon avenir, quel qu'il soit, a-t-il conclu, mais je suis prêt totalement, profondément, dans mon engagement intime, à assumer la charge de chef de l'Etat pendant cinq ans. » Le chef du gouvernement n'a pas oublié de vanter « la fraternité » de la gauche plurielle, en s'abstenant de toute pique à l'intention de M. Chevènement qu'il avait failli croiser à l'aéroport du Bourget avant de prendre son avion pour Limoges.

Michel Noblecourt

Les Verts pris entre la panique, la déprime et les chasseurs

PANIQUE à bord chez les Verts. Jeudi 14 mars, premier jour de remontée des signatures d'élus au Conseil constitutionnel, seuls deux cents parrainages fermes pour la candidature de Noël Mamère étaient parvenus au siège du parti écologiste, rue Mélingue, dans le 19^e arrondissement de Paris. « C'est le bordel. Les élus ont envoyé directement leur formulaire rue Montpensier [Conseil constitutionnel]. Mais je ne sais pas combien ! », s'énerve le directeur de campagne, Jean-Luc Bennaïmias. « Lutte ouvrière et le Parti des travailleurs ont ramassé méthodiquement les formulaires pour Laguille et Gluckstein. Les militants sont allés à la pêche, un par un. Demander la même chose aux Verts c'est une gageure », souligne l'ancien secrétaire national.

Au Conseil constitutionnel, on répond à M. Bennaïmias qu'il sera informé du nombre de signatures qui y sont directement parvenues - dans une semaine. Beaucoup trop tard, donc, pour redresser la situation, si besoin est. Le directeur de campagne devait se rendre au Conseil constitutionnel, vendredi, bien décidé à savoir dans la journée s'il dispose des 540 signatures qui ont été promises au candidat. De Paris, les Verts ont entrepris de passer 340 coups de fil, pour vérifier, élu par élu, qu'ils avaient transformé leur promesse en formulaire de parrainage et que celui-ci était envoyé. « Cela nous aura coûté un

million de francs de ramasser les signatures », conclut, un brin désespéré, M. Bennaïmias, sans être sûr à ce jour d'avoir atteint l'objectif initial : avoir les 500 signatures sans l'aide du PS.

Par ailleurs, confronté à une campagne qui patine, M. Mamère a admis, vendredi 15 mars, dans un entretien à Libération, qu'il devait « délivrer un message plus lisible » et se concentrer « sur trois grands défis : l'écologie, la solidarité, la responsabilité ». Reconnaisant avoir « été un moment fragilisé », il a indiqué que les Verts devaient « le comprendre » et se « mobiliser autour de lui ». Le candidat, qui rentre de quelques jours de repos à la Réunion, devait tenir un meeting à Clermont-Ferrand vendredi. En espérant ne pas avoir la visite des chasseurs, comme Guy Hascœt la veille. Cent cinquante chasseurs s'étaient rassemblés devant le centre de congrès de Caen, où le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire tenait une réunion publique, dans l'espoir d'y pénétrer. En vain, la police les ayant tenus à distance en usant de grenades lacrymogènes. « Je condamne catégoriquement ce type d'action, car tout le monde a le droit de s'exprimer. Noël Mamère peut venir faire un meeting chez moi quand il veut », a déclaré Jean Saint-Josse, le candidat de CPNT à la présidentielle, en se demandant « à qui profite » ce genre d'action.

Béatrice Gurrey

NEUBAUER

Les 16 et 17 mars 2002

WEEK-END PORTES OUVERTES*

chez votre concessionnaire Neubaer.

Venez découvrir la nouvelle 307 sw.

307 SW 

307 SW. PLACE À LA LUMIÈRE.

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Le sexologue Gilbert Tordjemann a été mis en examen pour viols sur des patientes

Son avocat considère que le médecin est « victime d'une espèce de cabale »

LE CÉLÈBRE SEXOLOGUE Gilbert Tordjemann a été mis en examen, mercredi 13 mars, pour viols sur majeures et placé sous contrôle judiciaire. Cette décision lui a été notifiée par la juge d'instruction parisienne Corinne Goetzmann et fait suite à l'information judiciaire ouverte après le dépôt de cinq plaintes d'anciennes patientes. Pionnier de la sexologie en France, auteur de nombreux ouvrages, le docteur Tordjemann est depuis plusieurs mois au centre d'une affaire dans laquelle d'anciennes clientes l'accusent d'« abus sexuels » et mettent en cause la « perversité » de sa pratique médicale (*Le Monde* du 3 septembre 2001).

Le 13 juin 2001, la section disciplinaire du conseil national de l'ordre des médecins avait infligé un mois d'interdiction d'exercice de la médecine au sexologue. Sylvie P., l'une de ses patientes, avait porté plainte pour dénoncer les « baisers volés, gestes et paroles obscènes » du médecin. Il avait été condamné pour violation du secret médical - M. Tordjemann avait fait intervenir sa femme dans le conflit qui l'opposait à Sylvie P. - et défaut d'information - il n'avait pas suffisamment expliqué à sa patiente les gestes qu'il allait effectuer. Le conseil de l'ordre n'avait cependant pas retenu l'accusation d'abus sexuels.

« INVESTIGATIONS INTIMES »

« La pratique de la sexologie implique que le médecin puisse se livrer à des investigations intimes, notait-il. (...) Les allégations de la plaignante ne reposent que sur les dires de celle-ci ; les témoignages de tierces personnes, produits en appel, ne suffisent pas pour tenir

pour établies les accusations. »

Très vite, il est apparu que le cas de Sylvie P. n'était pas isolé. Devenue publique, l'affaire a convaincu d'autres femmes de parler. Le conseil départemental de Paris de l'ordre des médecins - qui s'est porté partie civile - a reçu plusieurs plaintes et cinq personnes ont décidé de s'adresser aux tribu-



« Cette association tente d'assimiler à des "viols par attouchements" les examens gynécologiques »
GILBERT TORDJEMANN

naux. Parallèlement, une vingtaine de témoignages se rapportant à des faits prescrits, sont arrivés sur le bureau de la juge d'instruction. « Attouchements », « masturbation », « caresses forcées », « pénétration » : selon les plaignantes, le docteur Tordjemann « a joué de son ascendant et de sa notoriété » pour abuser d'elles.

« J'ai enfin trouvé le courage de témoigner. Individuellement, compte tenu de la célébrité de ce sexologue, nous n'avions aucune chance de [nous] faire entendre », explique Martine, âgée de 36 ans, qui a déposé plainte pour viol en juin 2001 pour des faits remontant à 1997. « On est piégées par l'autorité médicale », ajoute une autre plaignante, Stéphanie, à qui le médecin avait proposé, pour lever ses blocages sexuels, un travail d'« hypnose-relaxation » qui a, selon elle, « dégénéré ».

« Nous avons contacté plusieurs associations de professionnels mais personne ne nous a jamais soutenues, insistent deux plaignantes. Cette mise en examen constitue

une reconnaissance importante après un parcours du combattant. » Toutes ont été longuement entendues par la juge d'instruction et ont subi une expertise médico-psychologique. Pour leur avocat, M^e Claude Katz, « cette affaire est exemplaire parce qu'elle concerne une sommité et parce qu'en matière de relation patient/médecin nous sommes, en France, dans une zone de non-droit. Enfin, les choses ont été dites par des femmes qui sont aujourd'hui en grande souffrance alors qu'elles croyaient qu'elles allaient être aidées par le médecin. » Le Mouvement français du planning familial et le Collectif féministe contre le viol se sont portés parties civiles. Quant au conseil de Paris de l'ordre des médecins, il enregistre encore de nouvelles plaintes.

Selon Gilbert Tordjemann, c'est l'Association nationale contre les abus sexuels commis par les professionnels de santé (Ancas/CPPS), créée par l'une de ses anciennes patientes, qui serait à l'origine de cette affaire. Dans un texte adressé en juillet 2001 au *Monde*, le sexologue expliquait :

« Cette association tente d'assimiler à des "viols par attouchements" les examens gynécologiques de l'appareil génital obéissant pourtant à un protocole rigoureux, codé, reconnu, enseigné ». Soulignant que « la sexologie s'est médicalisée ces dernières années », il ajoutait : « Nous examinons cliniquement tous les hommes et les femmes qui consultent pour dysfonction sexuelle, sans ignorer que ces touchers à visée diagnostique ou thérapeutique sont chargés de résonances et d'émotions profondes, de fantasmes d'agression, de culpabilité ou d'aversion. »

L'un de ses avocats, Me Guy-Charles Humbert, considère que son client est « victime d'une espèce de cabale » et s'interroge sur « la simultanéité des plaintes ». « M. Tordjemann conteste de manière virulente les accusations portées contre lui, insiste l'avocat. Sa mise en examen ne présume en rien de son éventuelle culpabilité. Quant au contrôle judiciaire, il s'agit d'une interdiction de communiquer avec les plaignantes et non d'une interdiction d'exercer. »

Sandrine Blanchard

Une épreuve écrite du Capes d'histoire-géographie perturbée

Retardés sur le RER C, près de 80 candidats n'ont pu composer et demandent l'annulation

LA DEUXIÈME ÉPREUVE écrite du Capes externe d'histoire-géographie pour les académies de Paris, Créteil et Versailles va-t-elle être annulée ? Jeudi 14 mars, elle a été sérieusement perturbée. Retardés sur le RER C, près de 80 candidats, sur le millier convoqué, ont conduit les responsables du centre d'examen de Rungis (Val-de-Marne) à différer d'une heure le début de l'épreuve. Mais le délai n'a pas suffi, et les retardataires, paniqués de trouver portes closes, se sont mis à frapper aux vitres de la salle où composaient leurs concurrents, afin d'alerter quelque responsable.

Les conditions mêmes d'examen dans la salle, trop vaste, étaient « impossibles », dénonce le syndicat étudiant UNEF : les candidats assis au fond n'ont pas entendu les consignes passées aux premiers rangs. « Des rumeurs ont circulé selon lesquelles l'épreuve était annulée, puis ont été démenties ; certains ont commencé à téléphoner, à sortir des bouquins. »

Quand les organisateurs ont enjoint les candidats de continuer à composer, il était trop tard : beaucoup s'étaient arrêtés, et l'affaire a failli tourner à la bagarre générale.

Le ministère de l'éducation indique que le rapport du directeur du centre d'examen de Rungis décide du sort de l'épreuve. Un procès-verbal a d'ores et déjà été rédigé, sur lequel des étudiants ont pu témoigner des conditions dans lesquelles ils ont composé. Le ministère a promis de rendre sa décision d'ici à lundi ou mardi. « Nous avons un devoir de loyauté vis-à-vis de l'ensemble des candidats, 8 à 9 000, répartis dans 40 centres, pour 1 017 postes », a précisé le directeur des personnels enseignants, Pierre-Yves Duwoye, à l'Agence éducation emploi formation (AEF). Une annulation totale est improbable. La jurisprudence du Conseil d'Etat est claire, souligne la Rue de Grenelle : les candidats sont censés prendre leurs dispositions pour arriver en temps et en heure. L'UNEF indique que certains de ceux qui se sont trouvés bloqués dans le train s'étaient levés à 5 heures du matin pour être sûrs d'arriver à 9 heures.

Les étudiants ont prévu de se rassembler devant le ministère de l'éducation, vendredi 15 mars, afin qu'une délégation soit reçue.

Nathalie Guibert

Le père qui avait poignardé un lycéen a été écroué

Le drame du lycée Watteau à Valenciennes

VALENCIENNES

de notre correspondant régional
Le père de famille ayant poignardé un lycéen lors d'une dispute devant le lycée Watteau de Valenciennes (Nord), a été mis en examen pour « tentative de meurtre » et incarcéré, jeudi 14 mars dans la soirée. La victime - Derar, 17 ans - est toujours hospitalisée à Lille, mais ses jours ne sont pas en danger. Jeudi après-midi, ses camarades ont formé une chaîne humaine autour de l'établissement pour lui manifester leur soutien.

Devant la multitude des témoignages, les enquêteurs semblent éprouver quelques difficultés à déterminer « le scénario exact » des événements qui ont amené Christian Godebille, un peintre de 43 ans, à frapper le jeune Derar. Tout a commencé, mardi après-midi, à la sortie des cours, par une altercation violente, mais verbale, entre deux lycéennes de 15 ans. Pour « une histoire de cœur » ou, selon certains de leurs camarades, à la suite d'un différend plus profond qui durait depuis plusieurs années. C'est alors que les parents et le frère de l'une d'entre elles sont intervenus. La mère aurait giflé l'interlocutrice de sa fille - ou d'une autre lycéenne qui voulait la calmer - pendant que le père et le frère faisaient le coup de poing.

En face des lycéens auraient, selon certains témoignages, « tenté de s'interposer de manière responsable et civile ». Mais d'autres témoins affirment qu'ils auraient, en fait, pris violemment la défense de l'autre lycéenne. L'un d'eux aurait même sorti du coffre de sa voiture un « fléau d'armes » (un manche et une boule à l'extrémité d'une chaîne), ce qui aurait amené M. Godebille à tirer un couteau de poche de sa poche. Se retournant, ce dernier aurait alors vu d'autres lycéens frapper à coups de pieds son fils à terre et aurait alors poignardé l'un d'eux à deux reprises, dans le dos.

Situé en centre ville, le lycée Watteau est un établissement d'excellente réputation. Les élèves peuvent y trouver l'un des rares enseignements de japonais dispensé en

France et une « khâgne » (classe de préparation au concours de l'École normale supérieure). Une « cellule d'écoute » a été mise en place mercredi, afin que les lycéens puissent « parler, évacuer la pression ». Il est difficile, pour beaucoup de « comprendre ce que des parents puissent s'en prendre à des élèves ». D'autres « se posaient des questions sur les faits, les personnes présentes sur les lieux, et avaient envie de prendre partie », explique le proviseur adjoint. Mais, souligne-t-il, « les délégués au conseil d'administration et le délégué de la classe de Derar ont joué un rôle fantastique de pacification et de clarification ».

« REMPART HUMAIN »

Une assemblée générale des élèves a été organisée jeudi matin, au cours de laquelle ils ont fourni à leurs camarades toutes les informations dont ils disposaient. Certains lycéens voulaient organiser une manifestation en ville. Soulignant les risques de dérapage, les délégués ont proposé plutôt une chaîne humaine partant de l'intérieur de l'établissement pour l'entourer, symbolisant ainsi un « rempart humain » contre la violence. La plupart des 1 328 élèves, et l'ensemble du personnel du lycée, ainsi que quelques parents y ont participé, jeudi en début d'après-midi, main dans la main, dans le calme, en silence. Quelques pancartes indiquaient : « Derar, on est avec toi ».

Trois délégations d'élèves ont été reçues ensuite au commissariat, à la sous-préfecture et à l'hôtel de ville. « Ils sont revenus satisfaits, avec le sentiment d'avoir été entendus », assure le proviseur adjoint. Leurs revendications ? Que justice soit faite et que des mesures soient prises pour éviter la répétition de tels événements. « Ils ont aussi tenu à nous expliquer que ce qui s'est passé devant leur lycée n'a rien à voir avec le drame d'Evreux », insiste-t-on au cabinet de Jean-Louis Borloo, le maire (UDF) de Valenciennes.

Jean-Paul Dufour

RESULTATS ANNUELS 2001

« 2001 a été une année difficile pour l'ensemble du secteur des services financiers, secoué par le triple choc du ralentissement économique mondial, de la chute des marchés financiers - qui s'est traduite par des dépréciations d'actifs financiers -, et des attentats terroristes du 11 septembre. »

« Notre stratégie reste inchangée et demeure concentrée sur un domaine d'activité : la Protection financière. Le Groupe s'est très rapidement adapté au nouvel environnement économique, en réduisant les coûts, en se focalisant sur l'amélioration de ses résultats techniques et en renforçant ses équipes de direction. »

« Même si le BNPA courant 2001 recule de 51%, la performance opérationnelle du Groupe s'est améliorée de façon significative et nous sommes sur la bonne voie pour accroître notre résultat opérationnel de 20% en 2002. »

Hern de Castries, Président du Directoire

■ **Chiffre d'affaires**
74,8 Mds €

■ **Actifs sous gestion**
910 Mds €

■ **Résultat courant**
1,2 Md €

■ **Dividende net**
0,56 €¹

Prochains rendez-vous financiers :

- ✓ **mercredi 3 avril**
Comité Consultatif des Actionnaires Individuels
- ✓ **vendredi 3 mai à 9 h30**
Assemblée Générale Mixte au Palais des Congrès
- ✓ **mardi 14 mai**
Paiement du dividende¹

¹ soumis au vote des actionnaires lors de l'AG du 3 mai 2002.

- En 2001, le **chiffre d'affaires** du Groupe s'établit à 74,8 milliards d'euros, soit +2% par rapport à 2000 à données comparables.
- Le **résultat net** part du Groupe, s'élève à 0,5 milliard d'euros contre 3,4 milliards d'euros en 2000, qui incluaient 1,4 milliard d'euros de résultat exceptionnel (vente de CEJ principalement).
- Le **résultat courant** s'établit pour l'année 2001 à 1 201 millions d'euros, en recul de -47,6%, contre 2 292 millions d'euros en 2000. Il inclut une perte de 704 millions d'euros liée à des dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable sur actifs financiers, et un coût de 551 millions d'euros lié aux attentats du 11 septembre.
- Le **résultat opérationnel** 2001 augmente de +28,2%, à 1 533 millions d'euros contre 1 196 millions d'euros en 2000. Le **BNPA opérationnel** augmente de +15,3% à 0,69 euro.

	millions d'euros		euros/action	
	2001	2000	2001	2000
Résultat opérationnel**	1 533	1 196	0,89	0,77
Résultat courant*	1 201	2 296	0,70	1,44
Résultat net part du Groupe	520	3 444	0,32	2,15

* Le résultat courant exclut :
- les impacts des opérations exceptionnelles (0 en 2001, + 1 431 millions d'euros en 2000) ;
- l'amortissement des écarts d'acquisition (661 millions d'euros en 2001, 279 millions d'euros en 2000)

** Le résultat opérationnel est le résultat courant hors impact des événements du 11 septembre et plus-values nettes réalisées revenant à l'actionnaire

« L'activité Vie / épargne / retraite bénéficie de l'impact des acquisitions effectuées en 2000. Nous continuons à investir dans nos initiatives stratégiques tout en nous adaptant rapidement au nouvel environnement grâce à la mise en place de notre programme de réduction des coûts fin 2001. »

« En assurance Dommages, les signes d'améliorations qui apparaissent sont de bon augure pour notre objectif de ratio combiné de 104%. Nous avons commencé, et allons continuer, à récolter les bénéfices des augmentations tarifaires, pratiquer une politique de souscription sélective, améliorer la gestion des sinistres et réduire les dépenses. »

« L'activité Assurance internationale, fortement impactée par les événements du 11 septembre, devrait bénéficier des redressements tarifaires engagés depuis. »

« En dépit de marchés financiers très difficiles, nos activités de Gestion d'actifs ont enregistré une collecte nette fortement positive sur l'ensemble de leurs réseaux de distribution, grâce à la qualité de leurs systèmes de distribution et de leur performance d'investissement. Le résultat courant 2001 est très satisfaisant. »

Résultats détaillés sur
www.axa.com

Investisseurs et analystes :
investor.relations@axa.com
Tél : 01 40 75 46 85



Protection financière

Actionnaires individuels :
actionnaires.web@axa.com
Tél : 01 40 75 46 43

Une Lettre sera envoyée
aux membres du Cercle
des Actionnaires AXA fin mars.

François Supéri, ancien directeur de Cheval pour tous, a été condamné à 12 ans de réclusion criminelle

Reconnu coupable de viols sur sept pensionnaires de son centre d'accueil pour jeunes délinquants, il sera soumis à une obligation de soins après sa libération, sous peine de retourner en prison



**COUR D'ASSISES
DU HAUT-RHIN**
8^e jour d'audience

COLMAR

de notre envoyé spécial

François Supéri, ancien directeur de l'association Cheval pour tous, a été condamné, jeudi 14 mars, à douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Haut-Rhin. Reconnu coupable de viols et d'agressions sexuelles à l'encontre de sept pensionnaires de cette structure d'accueil pour mineurs délinquants, il sera également soumis, à l'issue de sa détention, à un suivi socio-judiciaire de cinq ans avec injonction de soins. Si ce suivi n'est pas respecté, il devra retourner en prison effectuer une nouvelle peine de cinq ans. Enfin, la cour d'assises a également prononcé une « interdiction définitive d'exercer toute activité professionnelle ou bénévole impliquant un contact habituel avec des mineurs ».

Les jurés n'ont pas suivi les réquisitions de l'avocat général Jean Lorentz qui, dans la matinée, avait réclamé une peine de seize ans de réclusion criminelle. Dans sa

démonstration, le représentant du ministère public n'avait admis que du bout des lèvres que l'accusé avait reconnu son comportement coupable et qu'il avait eu une enfance difficile. A aucun moment, il n'a évoqué l'évolution psychologique de François Supéri, commencée dès son placement en détention et qui, à en croire tous les experts psychiatres chargés de l'examiner, lui a permis de prendre conscience de la gravité des faits qui lui sont reprochés.

Peu interventionniste au cours de l'instruction à l'audience, Jean Lorentz a préféré rester collé au dossier et n'a fait que quelques références au débat oral, pourtant riche. « François Supéri est une sorte de José Bové de la jeunesse délinquante qui a succombé à ses penchants pervers », a-t-il soutenu, avant de reprendre un à un les faits reprochés à l'accusé dont il a écorché à plusieurs reprises le nom, comme il l'avait fait au cours des débats, en l'appelant Supéru. Poursuivant dans sa lancée métaphorique, il a indiqué que l'ancien directeur du lieu de vie avait créé « dans les Vosges une tribu expérimentale, une sorte de Fort Alamo avec des chevaux, qui faisait l'unicité ». Décidément très inspiré, il

parlera même de « harem » et de « Mandarom », pour expliquer l'état de soumission dans lequel se trouvaient les victimes de François Supéri. « Je dois reconnaître que l'expérimentation de Cheval pour tous était sur le point de réussir, a-t-il consenti. Mais, par son alcoolisme débridé et son appétit sexuel phénoménal, son directeur a tout gâché. »

« INVESTISSEMENT AFFECTIF »

Les jurés ont, semble-t-il, été plus sensibles à la démonstration des avocats de la défense qui se sont attachés, avec pudeur et retenue, à mettre en exergue les aspects positifs de la personnalité de l'accusé et de son parcours. M^e Pierre Schultz est notamment revenu sur la genèse de Cheval pour tous pour conclure que « la démarche honnête de François Supéri était celle d'un homme désireux de venir en aide à des jeunes dont personne ne voulait ». A en croire l'avocat, « l'investissement affectif sans bornes » du directeur du centre l'aurait empêché, à l'époque, de « prendre conscience de l'absence de consentement » de ses victimes.

Pour sa part, M^e Thierry Moser s'est longuement attardé sur la personnalité de l'accusé, qualifié

d'« homme fragile et vulnérable ». Il a notamment rappelé « sa maturation et son introspection tout à fait exceptionnelles », qu'il fait remonter à 1996 et non pas à son placement en détention, en mars 1999. « L'essentiel des faits qui lui sont reprochés ont lieu de 1992 à 1996, a-t-il justifié. A cette date, François Supéri diminue ses relations sexuelles et fait un effort pour sortir Cheval pour tous du flou administratif. » Selon l'avocat, l'évolution psychologique de son client s'est poursuivie après son arrestation, principalement quand il accepte d'intégrer le Service médico-psychologique régional (SMPR) au sein duquel il est suivi, deux fois par semaine, par un psychologue.

M^e Moser a aussi dénoncé le quantum de peine réclamé par l'avocat général en faisant valoir que « la prison n'est pas faite pour écraser les gens, pour les éliminer, mais pour leur permettre de retrouver leur place parmi nous ». « François Supéri est arrivé à une période de stabilisation et une peine trop forte peut lui faire du mal, a-t-il conclu. Il ne doit pas ressortir dégluglé de prison, mais réparé. »

Acacio Pereira

Relaxe générale au procès du carambolage de l'A10

LES DIX-NEUF prévenus du carambolage de l'A10 qui avait fait 15 morts, en majorité carbonisés, et 53 blessés à Saint-Martial de Mirambeau (Charente-Maritime) le 10 novembre 1993, ont tous été relaxés, jeudi 14 mars, par le tribunal correctionnel de Poitiers (Vienne). La présidente, Marie-Claude Gauthier-Bernard, a commenté le jugement en indiquant que « tous les prévenus se sont retrouvés dans une situation imprévisible, un cas de force majeure ». Le chauffeur polonais d'un camion, contre lequel le parquet avait requis 18 mois de prison ferme, a lui aussi été relaxé, le tribunal ayant estimé qu'il ne pouvait réagir à temps. « J'aurais aimé au moins une peine symbolique pour le routier polonais », a regretté Yann Méheux, qui préside l'association des victimes. Certains prévenus devront verser plusieurs centaines de milliers d'euros de dommages et intérêts, notamment le chauffeur polonais, considéré comme responsable de la mort de sept personnes.



Non-lieu dans l'affaire des vols de scellés du dossier Elf

LA JUGE D'INSTRUCTION parisienne Marie-Paule Moracchini vient de rendre un non-lieu dans l'affaire du vol de scellés du dossier Elf, commis au siège de la brigade financière de la préfecture de police de Paris en avril 1997, comme l'a indiqué RTL, vendredi 15 mars. Cette décision met un terme à une enquête qui avait semé le trouble au sein d'une unité d'élite de la police judiciaire, dont plusieurs membres avaient été placés en garde à vue et interrogés par la juge d'instruction (Le Monde du 8 septembre 2000). Aucune mise en examen n'avait cependant été signifiée. Entre le 18 et le 20 avril, un carton de documents concernant André Tarallo, l'un des protagonistes importants de l'affaire Elf avait été dérobé dans des conditions qui faisaient soupçonner des complicités internes.

Enquête ouverte après l'incendie de la synagogue de Vénissieux

UNE ENQUÊTE préliminaire a été ordonnée par le parquet de Lyon pour déterminer l'origine de l'incendie, mercredi 13 mars, de la synagogue du quartier des Minguettes, à Vénissieux (Rhône). Deux canettes remplies d'essence avaient été lancées sur le toit de la cour de la synagogue, provoquant des dégâts légers. Le maire (PCF) de Vénissieux, le procureur de la République et le chef d'état-major de la police se sont rendus sur place. « Ce genre d'agissements est malheureusement quotidien, même s'il ne prend pas toujours cette forme », a déclaré Alain Jakubowicz, le président régional du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Le maire André Gerin a estimé qu'il s'agissait sans doute « d'un acte de voyoucratie ou d'antisémitisme », mais sans lien avec la mobilisation des Minguettes ces dernières semaines autour des deux jeunes de la ville prisonniers des Américains à Guantanamo.

Cinq cents personnes rendent hommage au jeune tué à Corbeil

PRÈS de cinq cents jeunes et adultes ont rendu, jeudi 14 mars, à Corbeil (Essonne), un hommage à Laurent, un jeune homme du quartier de la Nacelle, victime d'une rixe entre bandes rivales, samedi 9 mars. Il avait été roué de coups de batte de base-ball et touché par un coup de couteau. « On vous aime, vous êtes tous des êtres humains. Il y a des abrutis qui essaient de vous mettre des idées de haine en tête, ne les écoutez pas », a dit le grand-père de Laurent aux jeunes du quartier. Deux jeunes d'une vingtaine d'années ont été mis en examen, jeudi, pour assassinat et écroués. Un troisième, un jeune agent de médiation, a été mis en examen pour complicité et laissé sous contrôle judiciaire. « On en a assez de tous ces morts. Les Tarterêts, Montconseil, la Nacelle. Il faut que cela s'arrête. Les jeunes de ces quartiers doivent apprendre à vivre main dans la main », s'est exclamée une manifestante.

Le Grand Orient « préoccupé » par le rapport Debray

LA PUBLICATION du rapport de Régis Debray sur « l'enseignement du fait religieux dans l'école publique » et les annonces faites jeudi 14 mars par le ministre de l'éducation, Jack Lang, ont provoqué des réactions contrastées. Le Grand Orient de France s'est dit « préoccupé » et craint que le rapport soit « instrumentalisé pour transformer l'enseignement en catéchisme ». Il a réaffirmé jeudi 14 mars son opposition à toute révision de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le Comité national d'action laïque (CNAL) affirme lui « avoir noté avec intérêt » les mesures sur la formation des enseignants, mais s'interroge sur leur mise en œuvre « compte tenu du calendrier électoral ». La Fédération syndicale unitaire (FSU) estime que ces propositions « vont dans le bon sens » à condition qu'elles soient appliquées « dans des conditions incontestables de qualité et d'objectivité ».

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ** : 13 % des enfants âgés de moins de 10 ans et 29 % des 10-11 ans ont déjà consommé du tabac, selon une étude conduite par la société Harris Medical pour la Fédération française de cardiologie sur les fumeurs de moins de 15 ans. Cette enquête, rendue publique mercredi 13 mars, établit aussi que 99 % des jeunes Français estiment aujourd'hui que la cigarette est « mauvaise pour la santé ». Dans 75 % des cas, les jeunes fumeurs comptent un consommateur de tabac dans leur entourage et 79 % d'entre eux expliquent que cette habitude, qu'ils qualifient d'« agréable », leur permet « de se détendre ».

■ **ATTENTATS** : le ministère de la défense a annoncé le retrait vendredi 15 mars des missiles sol-air Crotale autour de l'usine de déchets nucléaires de La Hague (Manche) et de la base de sous-marins de l'Île-Longue. Les missiles avaient été déployés après les attentats du 11 septembre (Le Monde du 24 octobre 2001).

■ **OTAGES** : Stéphane Loisy et Sonia Wendling, deux anciens otages français sur l'île de Jolo (Philippines), ont assigné devant le tribunal de Nantes leur agence de voyage, son assureur, l'Etat de Sabah (Malaisie) et l'ancien président philippin. Ils avaient été détenus pendant plusieurs mois à partir d'avril 2000 par le groupe Abou Sayyaf,

Dell | Entreprises

On a toujours une raison de choisir un Dell.



Raison n° 14 : l'hyper-puissance mobile du nouveau Dell Inspiron 8200, et du nouveau Processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M



NOUVEAU !

Découvrez le meilleur de la technologie mobile : l'association du tout nouveau processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M et de la mémoire DDRAM. Cette combinaison vous permet de disposer d'une vitesse de rendement et d'une puissance de traitement inégalées, en toutes circonstances.

DELL™ INSPIRON™ 8200

Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 1.6 à GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 845MP - Bus principal 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache* full speed*
- 128 Mo de mémoire DDR-AM 266 MHz PC2100
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA+ (1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go
- Graphics AGP 4x avec 32 Mo de SDRAM (DDR)
- Lecteur DVD ROM 8x et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio Cirrus Logic CS4205
- 2 enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K V90 et chipset réseau 10/100 intégrés
- 2 ports USB, 1 PS/2, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394
- Double système de pointage Touchpad & Stick point
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

2 299 € HT
2 749,60 € TTC

15 080,45 F^{net} - Réf. 170-10320
Possibilité de financement : contactez-nous



DELL™ DIMENSION™ 4400

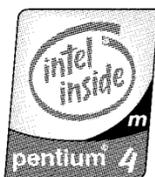
Processeur Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz

- Châssis minitour
- Chipset Intel® 845D à 400 MHz
- 256 Ko de mémoire cache
- 128 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 20 Go + 20 Go offerts soit 40 Go
- Carte vidéo ATI Rage Ultra AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
- Moniteur 15" Couleur
- Lecteur de CD ROM 20/48x
- Son intégré 64 Voix
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie européenne : 1 an, service aller-retour atelier

799 € HT
955,60 € TTC

5 241,10 F^{net} - Réf. 170-D0331
Possibilité de financement : contactez-nous

Les PC et les portables Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



PROMOTIONS
DELL
EN DIRECT®
JUSQU'AU
18/03/02

PROMOTION
INSPIRON
LECTEUR DVD
à 1€* (1,19€ €*)
sur l'Inspiron 2500
10304

PROMOTION
DIMENSION®
100 €* (119,60 €*)
DE RÉDUCTION
pour l'achat d'un
Dimension et d'une
Lexmark i3

PROMOTION
INTERNET®
JUSQU'À
40 Go OFFERTS
sur le Dimension
4400 sur
www.dell.fr



Offres valables jusqu'au 31/03/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offres soumises aux conditions générales de ventes et de services de Dell. (a) Prix achat séparé de la sacoche : 47,84 € TTC (40 € HT). (b) Prix achat séparé de l'imprimante Lexmark i3 : 238 € TTC (199 € HT). (c) Offre valable jusqu'au 18/03/02. (d) Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. Offres réservées aux entreprises.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 226

0,150 € TTC / MN
Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez sur :

www.dell.fr

24h sur 24h, 7j sur 7

Les Hôpitaux de Paris cherchent à valoriser leur patrimoine immobilier

Quarante et un établissements, dont certains sont en pleine reconversion, témoignent de l'histoire de l'accueil des malades et des progrès de la médecine, au cours des trois cents dernières années. Ces bâtiments sont estimés à 4,5 milliards d'euros

LE MALADE hospitalisé ou la personne qui vient le visiter prêtent-ils attention au lieu où ils se trouvent ? Ont-ils envie d'y revenir en simples promeneurs pour découvrir, une fois les soucis et la souffrance éloignés, une galerie, un bâtiment, un jardin dont l'harmonie et la beauté les ont fugitivement frappés ? Longtemps lieu refermé sur lui-même, espace clos de la douleur, de la perte de l'autonomie-liberté, l'ensemble hospitalier reste encore, pour la majorité du public, ce temple de la médecine – no man's land complexe et singulier, ville au cœur de la ville – où l'on va par obligation.

Et pourtant, certains hôpitaux recèlent un patrimoine historique et sociétal, digne d'intérêt. C'est le cas à Paris où la variété architecturale des bâtiments des quelque 41 hôpitaux que gère l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) reflète bien l'histoire médicale et son évolution. De l'Hôtel-Dieu, le plus ancien, à l'ombre de Notre-Dame, plusieurs fois détruit par des incendies (le dernier en 1772) à Georges-Pompidou, dans le 15^e arrondissement, le plus récent (inauguré en 2000), qui est résolument ouvert sur la cité, en passant par Saint-Louis, la Pitié-Salpêtrière, Kremlin-Bicêtre, Lariboisière, Broca, Beaujon, Robert-Debré, etc. Chacun, en son temps, est l'aboutissement du projet hospitalier de toute une génération. Aujourd'hui, certains connaissent une reconversion



PATRICK TOURNERIE/TENDANCEFOUR

Le hall d'entrée de l'hôpital Georges-Pompidou, dans le 15^e arrondissement. Inauguré en 2000, le bâtiment est résolument ouvert sur la cité. De conception « polybloc », il comporte une rue intérieure qui relie entre eux les différents pôles médicaux.

liée à la volonté d'APHP de regrouper dans un nombre plus restreint de lieux l'accueil des malades.

D'ailleurs, la longue histoire de l'hôpital a toujours suivi les changements de la société et les progrès médicaux. Sa fonction et son rôle de même que son architecture et la disposition de ses bâtiments ont été les témoins de cette lente évolution. Du premier bâtiment de type « halle », à la maison hospitalière autour d'une cour centrale, de la construction en croix, en damier, en peigne et son avatar « pavillonnaire », on

aboutit à l'ensemble « polyblocs », dont l'Hôpital Georges-Pompidou est l'exemple le plus achevé avec sa rue intérieure qui relie entre eux les pôles médicaux.

Lieu d'accueil pour les pèlerins puis d'hospitalité pour les indigents mais aussi d'enfermement pour les marginaux – le sinistre Hôpital général d'avant 1789 –, on y a d'abord soigné l'âme avant de s'intéresser au corps souffrant. A l'aube du XIX^e siècle, les progrès de la médecine ont facilité cette véritable révolution.

« L'architecture [hospitalière] est

liée à sa fonction : le « corps », c'est-à-dire le bâtiment, ne peut-être dissocié de son « âme », c'est-à-dire des malades qui y sont soignés et du personnel qui y travaille », explique Michel Cabal, praticien hospitalier mais aussi spécialiste en histoire de l'art, dans *Hôpitaux, corps et âmes* (édition Rempart et DBB, collection Patrimoine vivant). « De tous temps, médecins, architectes, hommes politiques se sont associés pour fonder, bâtir et entretenir les hôpitaux, dit-il encore. Ils ont ainsi constitué un patrimoine monumental d'importance,

rarement étudié, souvent méconnu. »

Quatrième propriétaire foncier public à Paris, l'Assistance publique offre également aux chercheurs et au public un fonds d'archives de quelque 40 kilomètres linéaires, une bibliothèque de 38 000 ouvrages, certains remontant au XVI^e siècle, une photothèque rassemblant environ 300 000 documents ; à citer, enfin, l'étonnant musée des moulages de l'hôpital Saint-Louis et le Musée de l'AP-HP, installé dans l'hôtel de Miramion, quai de la Tournelle, qui, six mois par an, organise des expositions à thème et se veut, selon sa conservatrice Anne Nardin, « une passerelle, un intermédiaire entre l'hôpital et le public, un outil de socialisation pour nous réintroduire dans l'histoire hospitalière et la restituer ».

« Nous possédons le premier patrimoine hospitalier d'Europe, un patrimoine hautement symbolique et chargé d'émotion dont la valeur vénale avoisine les 4,5 milliards d'euros, s'enorgueillit Guy Bernfeld, directeur du patrimoine et de la logistique. Mais l'enjeu reste bien de concilier le souci de conserver cette âme hospitalière avec l'usage que l'on veut donner au point de vue historique à des bâtiments devenus inadaptés à la médecine actuelle. »

Devant l'évolution de la médecine et la raréfaction des terrains en centre-ville, la nécessaire modernisation des ensembles hospitaliers, dit-on à l'AP-HP, pose en effet avec

acuité la question du devenir des bâtiments et de leur capacité d'adaptation dans le temps. Ainsi, la création de l'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) a été en partie liée à l'état de vétusté des hôpitaux Laennec, Boucicaud et d'une partie de Broussais dont la vente des emprises a permis de l'autofinancer.

En France, comme partout en Europe, l'hôpital vit une crise structurelle à laquelle il n'est pas facile de répondre. Le patrimoine hospitalier, souvent d'une grande qualité, ne peut plus remplir ses fonctions. Mais sa reconversion ou sa démolition doit prendre en compte, désormais, des enjeux économiques, scientifiques, sociaux et culturels.

Le projet européen « Présent et avenir du patrimoine hospitalier européen » (Pape), coordonné par l'AP-HP et dont un colloque international a rassemblé, en décembre 2001 à Paris, gestionnaires, praticiens, chercheurs et historiens, vise précisément à engager une réflexion profonde sur le devenir de ce patrimoine. L'exposition « Demain sera meilleur... ; hôpital et utopies », qui se tient jusqu'au 17 mars à l'hôtel de Miramion, nous montre que ce patrimoine est né de « l'utopie, qui donne son programme et sa substance à un idéal, (...) se révèle un moteur, une force de propulsion à partir de laquelle l'hôpital se porte en avant ».

Ali Habib

Polémiques autour de Laennec

La vente des terrains et bâtiments de l'ancien hôpital Laennec, dans le 7^e arrondissement, devrait être décidée le 22 mars par le conseil d'administration de l'AP-Hôpitaux de Paris, présidé par Bertrand Delanoë. Le promoteur, la Cogedim, devrait renouveler pour 80 millions d'euros son offre d'achat, après avoir modifié son projet pour tenir compte des souhaits du gouvernement de voir augmenter la part des logements sociaux. Deux autres offres devraient être présentées. Les trois dossiers tiennent compte de l'annulation du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) des 4 hectares de cet ensemble. Il faudra cinq ans pour établir un nouveau PSMV, conforme au plan d'urbanisme de la Ville. Le promoteur choisi devra donc se contenter de réhabiliter certains bâtiments pour les louer, avant toute opération d'envergure.

AVEC une curiosité un peu malsaine, mais fasciné, on se dirige presque instinctivement vers les moulages des dermatoses les plus « répugnantes » pour le profane, qui suscitent une quasi-répulsion. Et à la fin de la visite, on sort de la vaste pièce abritant la collection avec un sentiment de vague malaise.

Resté jusqu'à présent inconnu du grand public, le Musée des moulages de l'hôpital Saint-Louis, dit aussi Musée Baretta, à Paris, dans le 10^e arrondissement, abrite un extraordinaire trésor : une collection de cires médicales colorisées, unique en Europe et probablement au monde. C'est le seul témoin des musées à vocation pédagogique installés au XIX^e siècle dans les hôpitaux de l'Assistance publique.

Classées à l'Inventaire des monuments historiques en 1992, les quelque 4 800 pièces – objets d'art et d'enseignement – que compte ce conservatoire du patrimoine de la dermatologie constituent un véritable « monument », affirment les spécialistes. Inauguré en grande pompe en 1889, à l'occasion du premier con-

grès mondial de la dermatologie et de la syphiligraphie, le musée doit son existence à la ténacité d'un professeur, Charles Lailler, de l'hôpital Saint-Louis – consacré officiellement depuis la Révolution aux maladies de la peau –, « découvreur » de Jules Baretta, humble petit mouleur de fruits qui porta au sommet l'art de la céroplastie médico-anatomique. Ce dernier, un Belge d'origine corse, exécuta en trente ans des milliers de moulages, qui lui valurent admiration et commandes internationales.

« UN LIEU DE SOUFFRANCE »

« Parce qu'elles montrent le corps comme une construction matérielle, comme un ensemble de systèmes physiques, fonctionnels, les cires anatomiques détruisent l'image poétique, idéalisée, que l'homme se fait de lui-même. Elles le projettent violemment face à sa réalité organique, fragile et fugitive », explique Françoise Durand dans une étude sur le projet d'ouverture au public de ce musée, dont elle est la responsable administrative. « A la sensualité esthétique, et à

l'illusion de la beauté charnelle de l'être humain, succède l'affreuse réalité des cires d'anatomie pathologique, des malformations et des monstruosité humaines, puis celle des manifestations des maladies vénériennes au XIX^e siècle, poursuivie. Mais il faut aborder ce musée non pas comme un salon des curiosités, mais bien comme un lieu de souffrance, en écartant toute velléité de voyeurisme. »

Les services de dermatologie ne représentent plus l'activité principale de l'hôpital Saint-Louis, qui traite, à présent, d'hématologie, de cancérologie, d'endocrinologie, etc. Inadaptés, les anciens bâtiments, dont le superbe quadrilatère central, ont été désaffectés au profit d'un ensemble neuf dans les années 1980. Autoriser la visite du Musée des moulages pour le grand public, en le dépoussiérant et en le sécurisant, serait en quelque sorte permettre à l'hôpital de renouer avec son histoire et d'assurer la permanence de sa renommée.

A. H.

Le Musée des moulages abrite une collection unique en Europe

Un grand propriétaire

● 19 hôpitaux intra-muros et 18 en banlieue ; 4 en régions : Villemin-Paul-Doumer, à Liancourt (Oise), hôpital maritime à Berck (Pas-de-Calais), San-Salvador à Hyères (Var), hôpital marin de Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).

● 42 bâtiments ou parties de bâtiment sont classés monuments historiques, 60 sont inscrits à l'inventaire supplémentaire.

● 50 sites hospitaliers : 6 datent du XVII^e siècle (Saint-Louis, Laennec, Bicêtre, Cochin et la Salpêtrière) ; 3 remontent au XVIII^e (Saint-Antoine et La Rochefoucauld) ; 16 ont été bâtis au XIX^e, 8 au cours de la seconde moitié du XX^e et 17 depuis 1950.

● 1 000 hectares de terres agricoles, forêts, bois et chasses, issus de dons et legs.

Savoie : l'affaire de la dioxine devant la justice

Plusieurs plaintes ont été déposées après la pollution par l'incinérateur de Gilly-sur-Isère

CHAMBERY

de notre correspondant

La crise de la dioxine, provoquée par les fumées du four d'incinération de Gilly-sur-Isère, près d'Albertville (Savoie), fermé par arrêté préfectoral le 24 octobre 2001 (*Le Monde* du 26 janvier), prend une tournure judiciaire.

Des plaintes pour « empoisonnement », « mise en danger délibéré d'autrui » et « homicide involontaire » ont été déposées, mardi 12 mars, devant le juge d'instruction du tribunal de grande instance d'Albertville par l'union départementale CFDT de Savoie, la Confédération paysanne et l'Association citoyenne active de lutte contre les pollutions (Acalp) forte de 450 adhérents. Elles visent Albert Gibello, maire (RPR) d'Albertville, président du Syndicat intercommunal mixte des déchets du secteur d'Albertville (Simigeda), propriétaire de l'installation défectueuse,

le responsable de la société Novergie, filiale du groupe Suez et exploitant du site, ainsi que le préfet de Savoie, Paul Girot de Langlade. Ce dernier se voit reprocher d'avoir tardé à décider la fermeture d'une installation polluante qui n'était pas aux normes depuis 1993, alors que le président du Simigeda est accusé de l'avoir laissée fonctionner malgré plusieurs mises en garde, notamment celle des élus Verts du syndicat mixte et des délégués CFDT du comité d'entreprise de Novergie. Les membres de l'Acalp affirment de leur côté avoir répertorié 78 cas de cancer sur la commune de Grignon (1 600 habitants) située à proximité du four d'incinération dont 24 « dans une même rue ».

La section de Savoie de la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna), qui a, elle aussi, porté plainte, déplore par ailleurs les insuffisances de la

réglementation française concernant les unités d'incinération d'une capacité inférieure à 6 tonnes/heure comme celles de la région d'Albertville, entraînant des risques graves de polluants comme les dioxines.

1 700 BOVINS DÉJÀ ÉLIMINÉS

Depuis la mi-décembre, 3 200 bêtes, dont 1 700 bovins, ont été éliminés dans 295 exploitations situées sur 27 communes du bassin d'Albertville. Le préfet de Savoie estime désormais à 4 800 le nombre des animaux qui devront être abattus. Le Simigeda supporte la charge financière de l'opération d'assainissement, les indemnités dues aux agriculteurs touchés étant évaluées à 10 millions d'euros. Il devra également participer au financement des études lancées dans la région d'Albertville à la demande du ministère de la santé pour évaluer les risques sanitai-

res encourus par la population résidant à proximité de l'installation, mesurer l'incidence des cancers ainsi que l'imprégnation des dioxines dans le lait maternel des mères qui allaitent leurs enfants.

Une quarantaine d'incinérateurs du même type que celui de Gilly-sur-Isère fonctionneraient encore en France. Le 5 mars, Yves Cochet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a rappelé aux préfets des départements concernés qu'il leur appartient de faire respecter la réglementation. Trois fours défectueux viennent ainsi d'être fermés à Oyonnax et Jurieux (Ain) et à Montbard (Côte-d'Or). Selon le ministère, cinq autres installations, dont celle de Fécamp (Seine-Maritime) et Villefranche-sur-Saône (Rhône), devraient être prochainement fermées.

Philippe Révil

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-ALPES : la cour administrative d'appel de Lyon a infirmé**, jeudi 14 mars, la décision du tribunal administratif, qui, le 4 février, avait annulé le POS de l'agglomération lyonnaise, adopté en février 2001 (*Le Monde* du 8 février). – (*Corresp.*)

■ **L'Association pour le respect du site du Mont-Blanc** (ARSMB), qui regroupe 150 associations opposées au retour du trafic routier international dans le tunnel du Mont-Blanc, est prête à accepter le passage des camions à deux essieux n'excédant pas 19 tonnes, a déclaré, jeudi 14 mars, son président, Georges Unia.

■ **TRANSPORTS : le conseil régional du Centre**, présidé par Alain Rafesthain (PS), a approuvé, le 14 mars, par 63 voix contre 12 et 2 abstentions, la convention de décentralisation ferroviaire avec la SNCF. Le 14 décembre 2001, la droite et l'extrême droite de l'assemblée avaient repoussé le projet. – (*Corresp. rég.*)

■ **Les Voies navigables de France (VNF) et l'Office français des céréales (Onic) ont signé**, mercredi 13 mars, un accord-cadre qui vise à doubler le trafic fluvial de céréales et de graines oléoprotéagineuses à l'horizon 2010. L'accord prévoit que les expéditions par voie d'eau devront être portées de 12 millions de tonnes actuellement à 24 millions de tonnes par an.

■ **PICARDIE : le chef du gouvernement de l'Etat australien de Nouvelle Galles du Sud, Bob Carr**, a lancé un appel au gouvernement français afin que le troisième aéroport parisien, prévu à Chaulnes (Somme), ne dérange pas les cimetières militaires de la première guerre mondiale, où sont enterrés des soldats australiens.

■ **BOURGOGNE : les 165 000 propriétaires de bois publics et privés** en Bourgogne peuvent désormais recevoir une certification garantissant qu'ils sont respectueux du développement durable. La Normandie devrait être la prochaine région à s'engager dans « l'éco-certification ».

Demain :

Les candidats, l'argent et l'épargne

Le Monde
ARGENT

ELLE a une tête banale, bien sûr, la mère d'Helga Schneider. Rien, sur son visage, ne laisse deviner que cette vieille dame aux cheveux blancs, si menue, si fragile, qui

sourit gauchement devant la caméra, a été, dans les années 1930 et 1940, à Berlin, une militante nazie, membre de la Waffen-SS. Rien, quand on la voit, ne laisse soupçonner que cette frêle créature, aux épaules légèrement voûtées, a été gardienne dans les camps de la mort de Ravensbrück et d'Auschwitz-Birkenau. Ni qu'elle a été condamnée, en 1946, par le tribunal de Nuremberg.

Rien ne la trahit, sinon, peut-être, ses mâchoires qui se mettent à trembler, quand une question la trouble. « *Les mâchoires ! Les mâchoires !* », répète sa fille Helga, en pointant du doigt l'écran télévisé, comme si ce tremblement sénile constituait un aveu. Le reportage de la RAI, dont Helga Schneider garde précieusement la cassette, date de 1998. C'était la deuxième fois, depuis 1941, que la fille revoyait sa mère. Dans le film, on la découvre, elle aussi, dans cet hospice des faubourgs de Vienne, en Autriche, où l'équipe de la télévision italienne a retrouvé la trace de l'ex-kapo du III^e Reich. La vieille femme n'a pas de remords. Gros plan sur son visage. Ce qui fait trembler ses mâchoires, c'est plutôt une sorte de colère. D'ailleurs, tiens, elle le dit, elle le crache : oui, elle a été Waffen-SS. Et alors ? Le monstre aux cheveux blancs sourit. Helga Schneider, elle, a les larmes aux yeux. Elle arrête brusquement la cassette.

Assise dans le salon-bureau de son petit appartement de Bologne, dans le nord de l'Italie, celle que le quotidien turinois *La Stampa* a baptisée la « *filie d'un cauchemar* » tente de se rappeler où elle a bien pu mettre les photos de sa mère. Au total, elle n'en possède que trois. Dont deux qu'elle avait prises elle-même, en 1971, lors de leurs premières retrouvailles. L'idée qu'elle puisse ressembler à celle qui l'a mise au monde, cette idée la « *hante* » et la « *foudroie* ». Pense-t-elle que l'abjection peut se transmettre par les gènes, comme ses cheveux blonds et ses yeux bleus, hérités de sa mère – dont elle est, frémit-elle, « *le portrait tout craché* » ? Est-ce pour cela qu'Helga Schneider, aujourd'hui âgée de 65 ans, a mis si longtemps – plus de trente ans : une vie ! – à refaire le chemin vers l'enfance, vers Berlin, vers cette mère enfin, cette mère sans nom, qui avait quitté son mari et ses deux jeunes enfants, en 1941, sans plus jamais faire signe, cette « *mutti* » impossible, cette chose imprononçable, qu'elle a d'abord, « *par naïveté* », essayé de haïr ? Dans le livre qu'elle lui a consacré, Helga Schneider ne répond pas. Écrit en italien, sa langue d'adoption, *Laisse-moi partir, mère* a d'abord été publié à Milan par Adelphi, en 2001, avant d'être traduit en français, ce printemps, par Robert Laffont. C'est un puzzle, dont « *plein de morceaux manquant* », admet l'auteur. Un manteau d'Arlequin, fait de trous et d'énigmes. Jusqu'à l'âge de 34 ans, Helga Schneider ne sait rien de sa mère, sinon qu'elle est née à Vienne et qu'elle a quitté, en pleine guerre, le foyer familial. « *Je n'ai appris le nom de ma mère – son nom de jeune fille – qu'en 1971, grâce à un ami à moi qui a réussi à retrouver, sur les registres d'état civil, à Vienne, les coordonnées de cinq femmes divorcées, ex-Schneider. J'ai écrit à ces cinq femmes. L'une d'elles m'a répondu : c'était ma mère. Mais de son enfance, je ne sais rien, sinon qu'elle avait trois sœurs. Et j'ignore quelle a été sa vie entre 1949 et 1971, entre le moment où elle est sortie de prison et celui où je suis allée la voir à Vienne, pour la première fois, avec mon fils Renzo.* »

Il y a les choses qu'Helga Schneider ne sait pas. Et puis il y a les choses qu'elle sait, mais qu'elle n'a pas mises dans son livre. Et celles, aussi, qui restent en elle, comme suspendues, flottantes, qu'elle ne veut ou ne peut pas dire. Qui lui échappent, parfois. Comme les insultes de la grand-mère paternelle, qui n'aimait pas Hitler et détestait sa bru, la traitant de « *putain nazie* ». Les mots violents, les injures, les jugements à l'emporte-pièce, Helga Schneider s'en méfie. A propos de cette scène du livre, inouïe, au cours de laquelle l'ancienne kapo d'Auschwitz veut offrir en « *cadeau* » à sa fille (parce que « *cela pourrait [lui] servir en cas de besoin* ») une poignée de bijoux en or, volés aux déportés, Helga Schneider se refuse à qualifier le comportement de sa mère – qui lui répugne au plus haut point – de monstrueux : « *Cela n'était ni monstrueux, ni affectueux. Son geste était inhumain, égoïste et aussi ingénu : comment penser qu'on peut "racheter" sa fille avec de l'or, avec cet or ?* »

A priori, l'histoire d'Helga Schneider n'a rien d'exceptionnel : des centaines de milliers d'« *enfants d'Hitler* », pour reprendre le titre de l'enquête de Gérard L. Posner (Albin Michel, 1993), ont vécu un drame similaire. Certains d'entre eux, comme Niklas Frank, dont le récit autobiographique a été publié en Allemagne (*Der Vater : eine Abrechnung*, München, Bertelsmann, 1987) puis aux Etats-Unis (*In the Shadow of the Reich*, New York, Alfred A. Knopf, 1993), en ont témoigné publiquement. Parmi ces voix, rares sont pourtant les voix de femmes. Plus rares encore sont les foyers



GENDAMO/GRAZIA NERI

Helga Schneider dans une rue de Bologne (Italie), en 2000.

A 34 ans, Helga Schneider retrouve sa mère et découvre qu'elle l'avait abandonnée, enfant, pour devenir kapo à Auschwitz.

A 65 ans, elle raconte, enfin

FILLE DE SS

allemands où les épouses « portaient la culotte » (et l'uniforme) des nazis. C'est ailleurs, cependant, que réside l'originalité de l'auteur de *Laisse-moi partir, mère*. Ce livre, en effet, n'est pas le premier récit autobiographique qu'Helga Schneider a publié. Il est le fruit le plus récent d'un lent et extraordinaire autodévoilement de la mémoire par l'écriture.

S'ÉTANT fixée « *un peu par hasard* » à Bologne, au début des années 1960, après des années difficiles en Autriche, la jeune Berlinoise, qui a appris l'italien en quelques mois, tâte d'abord du journalisme. Elle rédige des interviews pour les quotidiens nationaux et passe le reste de son temps à écrire pour elle-même, au grand dam de son mari, Elio, restaurateur de son état, et qui, quoique « *très gentil et très brave* », la préférerait dans un rôle de « *mamma* » plus traditionnelle. Mais Helga n'en fait qu'à sa tête. « *J'ai toujours rêvé d'être une romancière* », dit-elle, avec ce mélange de candeur, de narcissisme et

d'énergie qui l'a sans doute aidée à ne pas perdre pied. Ce qu'elle écrit alors n'a rien à voir avec la politique et le nazisme. Quand elle a quitté Berlin, en 1948, à l'âge de sept ans et demi, elle était une enfant blessée, révoltée par la dureté du monde : « *Je voyais l'Allemagne comme le pays qui m'avait fait du*

La politique l'ennuie, elle ne vote pas. Elle adore les romans d'amour. Elle est pauvre et essaie de survivre. Brouillée avec ce qui lui reste de famille, elle se réfugie dans les livres, dévorant pêle-mêle Dostoïevski et Karl May, Ibsen, Schiller, Goethe et Kafka. Sa mère ? « *Je n'y pensais jamais.* »

« Elle m'a dit : Après la mort du Führer, je me suis sentie anéantie. Parce que le nazisme, c'était la vie ! »

HELGA SCHNEIDER

mal. *Je détestais la planète entière* », se souvient-elle. A Salzburg et à Vienne, en Autriche, où elle passe son adolescence et étudie la littérature et les beaux-arts, la « *jeune femme en colère* », comme elle se définit elle-même, ne s'intéresse pas aux procès des dignitaires nazis qui défrayent la chronique.

Ce n'est qu'en 1966, à Bologne, à la naissance de son fils Renzo, qu'Helga Schneider « *commence à ressentir un manque. Un manque de mère* ». Quand son petit garçon atteint l'âge de quatre ans – l'âge qu'elle avait elle-même quand sa mère est partie –, elle entame les premières recherches, via ce

fameux ami viennois, à qui elle demande de consulter les registres d'état civil. « *Comme mon père n'avait jamais rien dit, j'ai cru longtemps que ma mère était partie pour rejoindre un autre homme. J'étais prête à tout pardonner.* » La première rencontre, en 1971, dans le petit appartement de Vienne où vit à l'époque la mère d'Helga Schneider, est un terrible choc. La sexagénaire qui lui ouvre la porte n'est pas une repentie. Elle ne regrette en rien d'avoir abandonné ses enfants. Et moins encore d'avoir porté l'uniforme SS, qu'elle garde dans son armoire, comme une relique. D'elle-même, elle raconte à sa fille comment elle a été arrêtée, à Auschwitz, au moment de la libération du camp. « *Elle m'a dit : "Après la mort du Führer, je me suis sentie anéantie. Parce que le nazisme, c'était la vie ! – Wieso denn ? – Das was doch so schön !" [- Comment cela ? – C'était pourtant si beau !] Je me rappelle encore ses mots* », dit Helga Schneider d'une voix sans timbre. Le petit garçon écoute les deux femmes, sans comprendre. Bouleversée, Helga Schneider s'enfuit avec son fils et ils reprennent aussitôt le chemin de Bologne. Elio, le mari, ne saura rien de ce séisme.

LA vie reprend son cours, comme si de rien n'était : « *J'avais décidé d'oublier cette première onde, je voulais oublier ma mère* », explique Helga Schneider. Seul changement : elle se met à lire, en italien, des livres d'histoire ; elle découvre l'invasion de la Pologne, le front russe. Elle reprend ses travaux d'écriture, emplissant ses tiroirs de romans jamais publiés. Depuis la mort de son mari, décédé en 1985, elle a de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

« *Ce qui a fait dé clic, ce n'est pas cette rencontre avec ma mère, mais l'interview avec le journaliste de La Stampa Gabriele Romagnoli. C'était en 1994. Mon premier roman, La bambola decapitata, venait de sortir et il devait écrire quelques lignes. Il m'a téléphoné de Turin : il voulait savoir qui j'étais, connaître un peu ma vie – juste pour compléter son article. Et, je ne sais pas pourquoi, tout est sorti d'un coup : Berlin, ma mère, la Waffen-SS... C'était la première personne à qui je racontais ma vie.* » Le journaliste, évidemment, laisse tomber le roman – « *pas terrible, de toute façon* », estime Helga Schneider – et noircit une page entière sur l'histoire de la petite Berlinoise, enfant du « *cauchemar* » nazi. C'est lui, précise-t-elle, qui la pousse à abandonner la fiction et à écrire sur sa vie. Elle rédige « *en quatre mois* » son premier récit autobiographique, où elle raconte ses souvenirs d'enfant, plongée dans la guerre et le totalitarisme nazi. Ce récit, *Il rogo di Berlino*, paraît en 1995, aux éditions Adelphi. Il sera réédité quelques mois plus tard, en collection scolaire. Pour Helga Schneider, ce succès est comme une « *explosion* ». Une nouvelle vie commence : « *Avec Il rogo, le monde m'a acclamée. J'étais un cas littéraire !* » s'enthousiasme-t-elle. Suivront deux autres livres, *Porta di Brandeburgo* (Rizzoli, 1997) et *Il piccolo Adolf non aveva la ciglia* (Rizzoli, 1998), qui parlent, chacun dans un registre différent, de Berlin et du nazisme. Les images remontent, poussées par les mots, et avec elles remontent, comme des bulles d'air, les visages, les cris, les odeurs, le bruit des bombes. « *J'avais vécu l'histoire sur ma peau d'enfant et j'avais essayé, longtemps, de l'occulter.* » Cette fois, Helga Schneider étudie pour de bon les ouvrages d'histoire, les documents d'archives. A presque 60 ans, elle déchiffre, une à une, les pages sombres du nazisme. « *C'était comme si j'allais à l'école, de nouveau* », dit-elle. Mais sa mère, évoquée en quelques lignes seulement, en page de garde, dans *Il rogo di Berlino*, reste un sujet tabou.

Il faudra l'opiniâtreté des journalistes de la RAI, qui persuadent Helga Schneider de faire avec eux le deuxième voyage de Vienne, en 1998, pour qu'elle saute le pas. Quelques mois après ce reportage à l'hospice, Helga Schneider revient à Vienne. Sans caméra, mais avec sa cousine, la seule parente avec laquelle elle s'entend. C'est cette rencontre, affreuse, poignante, que raconte *Laisse-moi partir, mère*. Le livre devrait paraître l'an prochain en Allemagne, mais aussi en Autriche, où l'ancienne Waffen-SS vit toujours. Elle ne sait pas que sa fille a écrit ces livres. Le père non plus n'en saura rien, mort en 1980. Helga Schneider, elle, rêve de Berlin. Elle n'ira plus jamais à Vienne. « *Les villes sont innocentes, j'ai mis ma vie à le comprendre* », sourit-elle. C'est avec sa cousine, qu'elle n'avait pas vue depuis les années 1940, qu'elle s'est remise à l'allemand, sa langue maternelle. Il lui manque du vocabulaire et elle n'ose pas l'écrire encore : « *C'est comme si un morceau de mon corps était devenu insensible, comme si j'étais handicapée, ça me perturbe. Mais je vais me rééduquer, ce n'est qu'une question de travail. J'ai très envie de retourner à cette langue, elle me manque autant que Berlin.* » Helga Schneider est sur la route. La sienne. Elle a fait, livre après livre, le gros du chemin.

Catherine Simon

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LE FIGARO

Baudouin Bollaert

Pendant cinq ans, ils ont cohabité. Et, pendant cinq ans, ils ont parlé d'« une seule voix » pour défendre les intérêts de la France dans les sommets européens. Exercice périlleux, parfois acrobatique, auquel Jacques Chirac et Lionel Jospin se livreront pour la dernière fois vendredi et samedi à Barcelone. (...) En jouant la carte d'une libéralisation de l'énergie « réglementée », ni Chirac ni Jospin ne forceront leur nature. Le premier n'aime pas se définir « de droite », le second ne veut pas mener une campagne « socialiste ». Alors que la CGT, FO et le PC défilent jeudi à Paris contre la libéralisation des services publics, ils auront beau jeu de montrer aux militants antimondialisation présents à Barcelone que, dans leur esprit, l'Union européenne n'est pas le cheval de Troie du libre-échange sauvage.

LE POINT

Claude Imbert

Deux considérations oblitérent d'ores et déjà toute l'affaire [du Proche-Orient]. La première, en Israël, enregistre l'échec grandissant de la politique de Sharon, désormais désavoué par une majorité de ses compatriotes. Pour ne rien arranger, cette majorité comprend, d'un côté, ceux qui se résigneraient aujourd'hui, en échange de la paix, à des concessions extrêmes que Sharon peinerait à satisfaire et, de l'autre, ceux qui, à l'extrême droite, trouvent encore insuffisante la répression de Sharon. En fait, la peur et un désarroi effrayant envahissent le malheureux petit Etat juif. L'économie est sinistrée, le tourisme aboli. Le terrorisme kamikaze vide les rues. Et la tentation vertigineuse du départ gagne des pessimistes. (...) Dieu merci, on n'en est pas encore là ! Progresse donc l'idée d'une séparation fortifiée entre deux Etats sous garantie internationale.

Une grâce présidentielle jette le trouble au Sénégal

Les assassins du vice-président de la Cour constitutionnelle ont été libérés par le président Wade, à l'époque soupçonné de complicité. Le quotidien « Walfadjri » s'interroge



acteurs de cette affaire sont encore là ». Or les personnes impliquées, volontairement ou non, sont nombreuses.

L'AFFAIRE SÈYE, du nom du vice-président du Conseil constitutionnel assassiné en 1993, fait de nouveau la « une » de la presse sénégalaise. Cette mystérieuse histoire avait pourtant connu un épilogue judiciaire. Trois hommes avaient été jugés coupables d'avoir tué M^e Babacar Sèye. Amadou Clédor Sène avait été condamné à vingt ans de prison, et ses complices avaient écopé d'une peine de dix-huit ans. Mais, depuis le 26 février, ils sont libres, le président Abdoulaye Wade les ayant graciés.

Et ils parlent. « Les criminels courent toujours », a confié Clédor Sène au quotidien Walfadjri, de sa nouvelle retraite tenue secrète. Nous avons toujours clamé notre innocence. Mais maintenant nous sommes en position de donner notre point de vue. » Il ne souhaite qu'une chose : la révision du procès parce que, dit-il, « tous les

résultats en démissionnant de ses fonctions. Au lendemain des législatives, la suspicion est donc grande. Et c'est alors que le vice-président du Conseil constitutionnel est tué par balles à bord de sa voiture dans une rue de Dakar.

« MAGNANIMITÉ »

Immédiatement, M^e Wade est interpellé avec d'autres responsables de son parti, le PDS (Parti démocratique sénégalais). Quelques jours plus tard, Clédor Sène et ses deux acolytes sont arrêtés. Lors du procès, M^e Wade, dont la responsabilité était mise en cause, est finalement innocenté. En revanche, Clédor Sène est condamné. Neuf ans après les faits, il a retrouvé la liberté à la suite d'une décision de M^e Wade qu'a expliquée ainsi le porte-parole du PDS : « Le chef de l'Etat a usé d'un droit constitutionnel (...) pour gracier des gens qui pourtant

l'avaient impliqué injustement dans cette affaire. C'est dire sa magnanimité. »

Cela étant, comme l'écrit Walfadjri, « la grâce présidentielle intervient sans que les Sénégalais soient éclairés sur la véritable identité des commanditaires, quelques mois après la publication de l'ouvrage du premier ministre de l'époque et la réplique récente de M^e Madické Niang ». Curieusement, ce dernier, qui est l'avocat-conseil du président Wade, a présenté son livre – préfacé par M^e Jacques Vergès – juste avant la signature du décret de grâce. M^e Niang y dénonce les incohérences de l'enquête sans toutefois apporter d'éléments nouveaux. De même, si Clédor Sène affirme toujours « avoir seulement fait une simulation » d'attentat, il se refuse à dire pour le compte de qui il a agi.

Le mystère de l'affaire Sèye reste entier. Mais alors qu'en 1993 les

soupçons portaient sur le PDS ils visent aujourd'hui le Parti socialiste (au pouvoir à l'époque), dont certains dirigeants auraient ourdi ce complot pour mettre en échec le désir de M. Diouf de faire entrer au gouvernement son principal opposant. « C'est la polémique sur les commanditaires de l'assassinat de M^e Sèye qu'on remet au goût du jour », conclut Walfadjri. « Ça fait plus friand chez l'opinion publique, ajoute l'éditorialiste, qu'une campagne agricole désastreuse, le triplement du déficit budgétaire ou la hausse de 10 % du prix de l'électricité. » L'espoir de voir éclater la vérité est aussi tenu dans les colonnes de l'hebdomadaire Le Nouvel Horizon, qui conclut par cette question : « La grâce accordée par le président Wade est-elle un signe que cette affaire doit être enterrée définitivement ? »

Brigitte Breuillac

Le Zimbabwe vu par la presse sud-africaine

Déception et impuissance face au soutien apporté à M. Mugabe par les dirigeants africains

JACOB ZUMA, le vice-président sud-africain, a estimé jeudi à Harare que l'élection présidentielle du Zimbabwe était « légitime, libre et juste », alors que la plupart des gouvernements occidentaux s'offusquent du contraire. Un hiatus que Business Day, quotidien économique et financier de Johannesburg, explique par les considérations géopolitiques suivantes : si le président Thabo Mbeki ne reconnaît pas la victoire de Robert Mugabe (et son cinquième mandat), « il risque d'être rejeté par des faucons, parmi les autres chefs d'Etat

africains, comme Sam Nujoma, de Namibie ou Eduardo dos Santos, d'Angola, qui interprètent la crise d'Harare comme une lutte contre le racisme et le colonialisme. M. Mbeki pourrait se retrouver isolé et décrié comme un "laquais" de Tony Blair, suivant l'expression des partisans de Mugabe ». Le Nigeria s'est joint jeudi à ce groupe, jugeant que l'élection s'était déroulée « dans la paix et l'ordre malgré quelques problèmes ».

Ce n'est pas du tout l'avis de Business Day, qui rappelle dans son éditorial que, « depuis qu'ils

ont perdu le référendum de février 2000, Mugabe et ses lieutenants ont travaillé jour et nuit pour s'assurer de la victoire en usant de toutes les ficelles possibles et imaginables ». Et de fustiger les premières conclusions d'une mission d'observation sud-africaine légitimant le scrutin, comme étant « le reflet de la ligne de l'ANC », au pouvoir à Pretoria. « Cela signifie que nous devons tous accepter que Mugabe reste au pouvoir, sans tenir compte de la manière dont il est parvenu à cet exploit. (...) Seul le temps pourra dire s'il mènera son pays et ses pauvres concitoyens à la ruine ou à la reprise économique », conclut le quotidien.

publique, où il a notamment assuré la chronique des travaux de la commission Vérité et Réconciliation, Max du Preez conclut : « La majorité des dirigeants des pays de la SADC [Communauté de développement économique des pays du sud de l'Afrique] comprennent pourquoi Robert Mugabe a agi comme il l'a fait ; ils savent que, dans le même contexte, ils feraient la même chose. »

lemonde.fr pour Le Monde

« EL MUNDO » (ESPAGNE)



Mal en point. L'émissaire américain Anthony Zinni est arrivé au Proche-Orient pour tenter de relancer le processus de paix. Desin d'Ajubeil.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ L'émissaire américain Anthony Zinni est arrivé au Proche-Orient pour obtenir un cessez-le-feu. www.whitehouse.gov/news/releases/2002/03/20020308-8.html

■ Il va tenter de mettre en œuvre le plan élaboré en juin 2001 par le chef de la CIA, George Tenet, mais jamais appliqué depuis lors. www.mfa.gov.il/mfa/go.asp?MFAHokhzo

■ Une trêve permettrait de reprendre des négociations sur la base des recommandations de la commission Mitchell. www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/documents/rapportmitchell-fr.pdf

■ Le 12 mars, sous l'impulsion des Etats-Unis, le Conseil de sécurité a voté une résolution « professant » la création d'un Etat palestinien et exigeant un arrêt immédiat des violences en Israël et dans les territoires. www.lemonde.fr/article/0,5987,3218-266488-00.html

■ Le système d'information sur la question palestinienne des Nations unies permet de consulter l'ensemble des textes de l'ONU concernant ce sujet depuis sa création. <http://domino.un.org/UNISPAL.NSF>

■ L'initiative palestinienne pour la promotion d'un dialogue global et la démocratie rassemble les documents significatifs quant à la recherche de la paix dans la région. www.miftah.org/Documents.cfm

■ La BBC explique à l'aide de nombreuses cartes l'évolution de la situation au Proche-Orient depuis l'accord Sykes-Picot de 1916. http://news.bbc.co.uk/1/hi/english/static/in_depth/world/2001/israel_and_palestinians/key_maps

vincent.truffly@lemonde.fr

« INSULTE AU PEUPLE AFRICAIN »

Les mêmes sentiments de déception et d'impuissance prévalent, sur un ton modéré, dans l'éditorial du Star, quotidien libéral. Son chroniqueur politique, Max du Preez, est en revanche plus incisif. Il retient deux images : « D'un côté, des citoyens ordinaires ou des chômeurs zimbabwés ont patiemment fait la queue sur des kilomètres pour pouvoir voter ; de l'autre, la police a lancé des gaz lacrymogènes pour les inciter à rentrer chez eux avant d'avoir pu déposer leur bulletin de vote dans l'urne. » Pour les dirigeants du Zimbabwe « et de la plupart des pays subsahariens, poursuit-il, la démocratie n'est qu'un système à manipuler afin d'acheter une certaine respectabilité aux yeux du monde. (...) A leurs yeux, l'Afrique peut se contenter d'une élection démocratique frauduleuse. C'est une grossière insulte faite au peuple africain ».

Ancienne vedette de la télévision

AU COURRIER DES LECTEURS

VERS UNE VI^e RÉPUBLIQUE

Il est probable qu'au regard de l'Histoire, Charles de Gaulle sera considéré comme un héros exceptionnel mais aucunement comme un prophète. De ce dernier il lui aura manqué la qualité constitutive, à savoir la clairvoyance (...). En inventant une Constitution « introuvable », bourrée de bonnes intentions mais déséquilibrée et que seul il avait la personnalité de pouvoir gérer, il a laissé à ses successeurs une France en mal institutionnel, des responsables à la dérive, une société qui attend la mort du gaullisme politique et de sa conception du pouvoir pour tenter de se régénérer sans obsession ni contrainte. Et cette mort sera une bénédiction.

Il ne restera plus alors du gaullisme que le meilleur, le gaullisme historique, celui du 18 juin 1940, quand le général, par la seule force de son autorité, a empêché qu'un vieux pays hautement civilisé soit anéanti sous l'une des grandes poussées barbares propres au XX^e siècle.

Gabriel Périn
Motey-Bésuche (Haute-Saône)

RESPONSABLE ET CONDAMNABLE

La responsabilité médicale évolue : lorsque j'ai commencé mes études, on connaissait seulement la responsabilité de moyens (...), aujourd'hui, on se rapproche de la responsabilité de résultat. Je suis tout à fait d'accord, à condition toutefois qu'on ne réintroduise pas trop vite la peine de mort... Mais je voudrais que ce risque attaché à la profession de médecin soit partagé par les « responsables-dirigeants » politiques. Ainsi, lorsque l'un d'eux déclare « que la croissance sera de 3 % », si cette dernière n'est que de 1,2 %, tant pis pour lui, il doit être condamné. Accordons-lui cependant une possibilité d'appel. C'est peut-être à ce prix que les projets seront sérieux, les mots pesés, et les candidats aux élections moins nombreux.

Docteur André Pidoux
Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône)

ÉLECTIONS MUNICIPALES AUX PAYS-BAS

Vous affirmez que Pim Fortuyn (*Le Monde* du 8 mars), qui vient de faire un score surprenant du point de vue des partis traditionnels, pourrait devenir maire de Rotterdam, où il menait la liste

Leefbaar Rotterdam (Rotterdam vivable). Certes, les Pays-Bas ont vu récemment la mise en place d'un système de référendum pour le choix de leurs maires, mais les personnes présentées au référendum sont choisies par des commissions qui sélectionnent les candidats au vu de leurs qualités et de leurs expériences.

De plus, les nominations de maires se déroulent loin de l'effervescence des élections (municipales ou autres), et le maire de Rotterdam a été installé pour six ans il y a deux ans. Il est donc très peu probable que Pim Fortuyn devienne maire de Rotterdam. Par ailleurs, ce n'est, je crois, pas vraiment son ambition. (...)

Laure Michon
Amsterdam (Pays-Bas)

IBM ET FERDINAND LOPE

IBM est une entreprise de très haute technologie. La preuve ? En attribuant la note « 4 » à environ 3 % de ses effectifs et en les licenciant au fur et à mesure, elle a enfin pu réaliser la proposition que faisait Ferdinand Lope dans ses campagnes électorales : « Supprimer le wagon de queue dans les trains. »

Alain Seyfried
Rome (Italie)

ClubAffaires
RENAULT

Décidément, l'euro vous réserve encore quelques surprises.

Pour 1 € de plus, bénéficiez de 900 € d'équipements.*

* Soit pour 6.559,57 € de plus, bénéficiez de 5903,61 € d'équipements en option sur toute la gamme Clio pour tout achat d'une Clio neuve. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31/03/02.

JUSQU'AU 31 MARS

1€ = 900€

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

Réfléchissez.
C'est le Printemps du Club Affaires.

DANS LE RÉSEAU RENAULT
CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS

L'œuvre d'art et son style *par Roland Recht*

SI le mot « style » désigne, au moment de ses premières occurrences, vers le milieu du XVI^e siècle, une « manière d'exprimer sa pensée », les deux implications contradictoires du terme se trouvent exposées d'emblée : le style révèle des traits subjectifs, mais en tant qu'expression il appartient aussi à un ensemble de codes. J'accorderai même une priorité à l'emploi du terme dans le domaine des arts visuels.

Lorsque le pseudo-Raphaël décrit le patrimoine de Rome, il distingue trois ensembles de monuments : les antiques élevés jusqu'à ce que Rome soit la victime des barbares (dont les Goths) ; ceux élevés sous les Goths ; ceux de l'époque moderne, c'est-à-dire de la Renaissance. Cette « périodisation » repose sur autant d'événements historiques qui détermineraient des styles architecturaux. Au XV^e siècle déjà, Antonio Manetti, auquel on attribue la biographie de Brunelleschi, évoque différents styles d'architecture, dont celui des « germains » opposé au « romain ».

Le style est ainsi conçu comme l'expression collective d'un ensemble d'attitudes ou de formes symboliques, dans tous les domaines de la vie sociale, qui présenteraient une homogénéité apparente : dans ce cas, le mot est synonyme de « Zeitgeist », ou esprit du temps, de « culture » ou d'« habitus ».

Du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire à *Architecture gothique et pensée scolastique* d'Erwin Panofsky, nous lisons la même volonté de dégager un principe d'unité. C'est l'un de ces pièges dont l'histoire et l'histoire de l'art n'ont pas toujours su mesurer le danger. Une expression burlesque en est donnée par Oswald Spengler dans son *Déclin de l'Occident* : « *Les cathédrales, les horloges, le crédit, le contrepoint, le calcul infinitésimal, la comptabilité en partie double et la perspective en peinture illustrent la qualité commune – la tension vers l'infini – qui caractérise la culture occidentale prise dans son ensemble.* »

C'est le sens d'une unité globale qui reste attaché au mot, lorsqu'il va servir à désigner pour l'historisme du XIX^e siècle les ensembles formels les mieux adaptés à telle ou telle fonction. L'attention au style se manifeste à partir du moment où l'art du passé a reçu sa définition la plus appropriée. Le style exprime, dans le langage de l'historien, des ensembles finis. En 1817, Thomas Rickman distingue dans son *Attempt to Discriminate the Styles of English Architecture* les ordres et le style : les premiers désignent surtout des éléments décoratifs de l'architecture classique, tandis que le style caractérise l'ensemble du bâtiment. Son livre offre aux commanditaires potentiels un répertoire d'options formelles normatives.

Mais dès la fin du XVIII^e siècle le style va désigner des caractères apparents de l'œuvre d'art que l'on peut mettre en relation avec un nom propre. La pratique de l'attribution par les amateurs, le développement de la critique et du jugement individuels ont fait émerger une notion de style personnel qui permettrait à la fois d'analyser les œuvres, d'identifier leurs auteurs et de confondre le faussaire. Mais l'interprétation du style suppose la connaissance des modalités de production des œuvres dans des conditions historiques données : c'est ainsi que l'on a pu commettre d'énormes contresens en projetant sur le Moyen Âge finissant le mode de production propre aux ateliers des XVII^e et XVIII^e siècles ou leur organisation interne. Le mythe moderniste de la main, de la signature qui confère son autorité à l'œuvre singulière, a trop longtemps conditionné l'approche de l'œuvre d'art médiévale. Le style pourrait donc être la résultante dans le monde des formes visuelles d'une conduite où se trouvent mêlées à la fois des pulsions propres à une individualité créatrice ainsi que des visées intentionnelles, autrement dit des facteurs qui relèvent de l'inconscient et d'autres de la conscience créatrice.

Cela veut dire aussi que certains des facteurs constitutifs du style

d'une œuvre ont leur origine tantôt dans les strates les plus enfouies de la mémoire et de la sensibilité, tantôt dans les emprunts intentionnels à un horizon esthétique que l'historien de l'art doit s'efforcer de reconstituer. Encore qu'une telle situation est sensiblement différente selon

ROLAND RECHT est professeur au Collège de France (chaire d'histoire de l'art européen médiéval et moderne).

que nous parlons d'arts figurés ou d'architecture. Le mode de production de l'architecture la soumet à des déterminations technico-socio-économiques très complexes – instances médiatrices entre l'acte fondateur du dessin et la mise en œuvre matérielle du bâti, division des tâches, etc., – qui ne laissent guère de place, dans l'objet fini, au registre des pulsions.

L'attribution ne dispose pas à proprement parler de méthode : elle relève de l'acte d'expertise qui n'a pas à fonder scientifiquement ce qu'il proclame. C'est pourquoi, l'« attributionnisme » – le *connoisseurship* – est resté un domaine réservé, davantage lié au marché de l'art, tandis que l'histoire de l'art a voulu conférer des bases légitimes à l'analyse stylistique.

Ne renonçant point au modèle d'une histoire des styles introduite par Winckelmann, elle a cependant cherché à le perfectionner tout en ne parvenant pas à le dépasser. Tour à tour, l'art roman et l'art gothique ont été découpés en périodes plus ou moins homogènes, calquées sur celles du monde gréco-romain, articulées sur l'idée d'acmé, de moment d'apogée, qui détermine deux versants, l'un de formation, l'autre de déclin. Avec une grande minutie, des générations d'historiens de l'art ont laborieusement affiné ce schéma, l'ont nuancé de manière à rendre compte des progrès que la connaissance ne cessait de faire, notamment en augmentant sensiblement le corpus. Ce facteur quantitatif a eu pour conséquence de multiplier le nombre des plus petites entités formelles entrant dans la définition d'un style et a mené peu à peu à l'implosion du système.

Solidement établi dans les années 1920 et 1930, sous l'enseignement de la théorie de la *Gestalt* mais aussi de la fortune que connaissait la morphologie goethéenne, ce formalisme, même lorsqu'il est d'une grande richesse suggestive comme chez Henri Focillon, paraît aujourd'hui singulièrement daté. Sans doute parce que l'échelle de perception a changé. On assistait alors à la formation de configurations cohérentes non en raison de la pertinence des analyses, mais plutôt de la trop grande distance à laquelle on les appréhendait. La statuaire de la cathédrale de Reims était vue d'un point de vue trop général, soucieux des relations apparentes avec celle de la Sainte-Chapelle ou de Notre-Dame de Paris, plus que des relations internes au chantier.

Le style vu en termes de filiation implique l'établissement de chronologies et l'existence d'une forme idéale, autrement dit d'une histoire de l'art normative et évolutionniste. Le présumé d'une filiation dans laquelle l'œuvre singulière devrait nécessairement s'insérer et le présumé d'une évolution linéaire vers une plus grande complexité, plaçant toujours les formes les plus simples à l'origine de formes plus élaborées, ont fait leur temps. Ces schémas d'interprétation étaient encore fortement tributaires des sciences naturelles.

Nous sommes entrés depuis une quinzaine d'années dans une nouvelle phase de notre discipline qui désigne une autre réalité sous le terme de style. A une approche synthétique, celle qui préoccupait l'histoire de l'art depuis le XVIII^e siècle, nous substituons à présent une approche analytique du style. Cela signifie que l'analyse des formes doit partir non plus de catégories aprioriques, mais des données empiriques de chaque configuration formelle particulière. Loin de postuler l'existence d'un style, postulat qui entraîne soit l'adoption, soit le rejet de l'œuvre par rapport au

catalogue d'un corpus présumé, il nous faut admettre que le style d'une œuvre singulière n'est après tout qu'une formulation parmi d'autres que l'artiste aurait pu tout aussi bien retenir. Il faut partir désormais de l'objet et non plus du système.

Le genre ou le style de l'œuvre singulière résulte de trois agents : le commanditaire (et par conséquent la destination première de l'œuvre), le modèle explicite ou implicite, la subjectivité de l'artiste. En mettant l'accent aussi sur le rôle du commanditaire et les conditions de la commande, de même que sur le choix de tel ou tel modèle, nous considérons le style comme l'aboutissement d'un processus sélectif.

Le choix des formes qui caractérisent une œuvre donnée est la réponse à une demande initiale ; ces formes ne sont pas une donnée absolue mais relative. Autrement dit, un artiste peut traiter selon un répertoire de formes différentes des œuvres destinées à des commanditaires différents ou à des destinations différentes, ce que déjà le grand Jakob Burckhardt avait souligné. D'ailleurs, la rhétorique ancienne nous a laissé les catégories dont il convient d'user, dans le domaine des arts visuels, certes avec modération : les *genera dicendi* que sont *stilus*

humilis, stilus mediocris et stilus gravis.

Indiscutablement, l'architecture d'abord, en raison de ses implications sociales plus immédiates, mais également les arts figurés ont appliqué au Moyen Âge cette interrelation entre les formes et leur destination sociale. L'affirmation de Baldassare Castiglione ou de Ludovico Dolce selon laquelle l'excellence, dans le domaine de l'art, peut emprunter plusieurs voies est une reconnaissance de la pluralité des styles, de leur coexis-

d'une relation directe avec la nature, la « manière » est un langage individuel, l'équivalent de ce que nous appelons habituellement un style. Mais ce n'est qu'après avoir créé un langage singulier fondé sur la connaissance la plus intime du monde, que naît, selon Goethe, le « style ». Nous ne sommes plus dans le domaine de la forme pure, mais de la morphologie, c'est-à-dire des caractères apparents d'un organisme, donc des relations qu'entretient l'apparent avec un principe vital.

été occupée ici naguère par un de nos grands écrivains, Yves Bonnefoy, qu'il faut chercher une situation analogue et des intuitions utiles. A propos de la poésie de Mallarmé, Paul Valéry parle de « *la forme du sens* » qui distingue la poésie de la prose. La forme du sens : c'est ainsi que nous pourrions définir le style. D'où l'importance donnée à la description, d'où l'impératif lexicologique qui devrait se substituer à ce que la tentative de Focillon avait peut-être trop rhétorique. Cela signifie qu'aucune œuvre n'est l'équivalent d'une autre mais que chaque propriété formelle peut être mise en relation avec une pensée, avec ce qu'elle a d'intentionnel et de non intentionnel.

A l'historien de l'art revient la tâche ardue de reconstituer ce faisceau d'intentions et d'avancer en même temps, avec une prudence extrême, dans ces ténèbres où n'accède pas la conscience. Prudence d'autant plus nécessaire que cette région obscure est celle où les fantasmes de l'historien rencontrent ou font naître ceux de l'artiste.

★ Ce texte est extrait de la leçon inaugurale prononcée jeudi 14 mars, dont la version intégrale sera prochainement en vente au Collège de France sous le numéro 167.

« La forme du sens » (Paul Valéry) : c'est ainsi que nous pourrions définir le style

tence au sein d'une même génération ou en un même lieu, voire au sein d'un même atelier.

Je voudrais tenter de proposer une définition de ce qu'est le style à partir d'un essai lumineux de Goethe et qui est resté, à mon sens, lettre morte. Pour Goethe, le style est la manifestation la plus haute du génie individuel : tandis que la « *simple imitation de la nature* » (« *einfache Nachahmung der Natur* ») n'est que l'expression

Poussons plus loin cette définition : le style serait cette trame serrée qui unit la structure à la surface mais aussi la surface à la pensée. Contrairement au formalisme de Riegl ou à l'iconologie de Panofsky, formes apparentes ou contenu – termes dont je mesure bien l'insuffisance – ne doivent pas être traités comme des entités séparées, ni même isolables.

Il me semble que c'est du côté de la poétique, dont une chaire a



L'architecte est la personne qui s'engage auprès de chacun, particulier ou collectivité, pour concevoir, aménager, réhabiliter, transformer ou préserver les espaces publics et privés. Faire appel à un architecte, c'est bénéficier de l'imagination et de la technicité d'un professionnel compétent, attentif aux besoins de tous et capable de les concrétiser. Son conseil est la garantie que la vie dans nos maisons, nos immeubles, nos quartiers, nos villes et nos paysages seront conçus pour l'homme. L'architecte est un acteur indispensable de notre cadre de vie.

Merci prince Abdallah ! *par Jean Daniel*

EN l'espace de six mois, une nation, l'Arabie saoudite, berceau consacré de l'islam, s'est placée au cœur des préoccupations du monde par la voix de deux de ses enfants qui sont aussi des princes. La première fois, ce fut avec Ben Laden, coresponsable des attentats contre les tours du World Trade Center et, en tout cas, protecteur de leurs auteurs. C'était une déclaration de guerre contre les Etats-Unis, patrie des « infidèles ». La seconde fois, c'est avec la retentissante proposition de paix du prince héritier Abdallah Ben Abdel Aziz. Je ne tiens pas la main tendue de ce prince de la paix pour moins importante que l'agression du prince du terrorisme. Pourtant, si le geste du prince héritier a intéressé quelques chancelleries, il n'a ni ému les esthètes qui avaient cru pouvoir trouver du style à Ben Laden, ni mobilisé les opinions publiques.

En ces périodes de ténèbres hugoliennes, nous sommes fascinés par les grandes flammes de l'agonie, et aveuglés devant les petites lumières de l'espérance. Or il faut savoir que, sans le maintien (le 28 mars prochain au sommet de Beyrouth) du climat créé par les propositions saoudiennes, l'actuelle mission du général américain

Anthony Zinni pour arrêter l'effroyable engrenage des barbaries est, comme les autres missions, vouée à l'échec. Et la récente résolution du Conseil de sécurité ne sera pas appliquée par les Israéliens.

Il faut rappeler en quoi consiste la proposition de paix et surtout de qui elle émane. Pour la première

JEAN DANIEL est directeur du « *Nouvel Observateur* ».

fois, Israël se voit proposer une reconnaissance solennelle de tous les Arabes, donc une intégration définitive de l'Etat hébreu dans la région. Et l'assurance d'une paix globale en échange d'un retrait par Israël de tous les territoires occupés après 1967. C'est une offre sans précédent, car le plan Fahd de 1981, confirmé par le sommet arabe de Fez en 1982, ne prévoyait nullement de « normaliser » les relations d'Israël avec chacun des pays arabes.

Qui est l'auteur de cette initiative ? C'est le monarque d'un pays, gardien des Lieux saints, dont la Constitution intègre, purement et simplement, la charia ; où est née la secte rigoriste et puritaine des wahhabites et qui n'a jamais établi de relation diplomatique avec l'Etat juif. Quant au prince Abdallah lui-même, il s'est montré,

récemment et à plusieurs reprises, très critique à l'égard des Etats-Unis. Aux yeux de nombreuses personnalités arabes, le prince Abdallah est l'un des leaders nationalistes les plus respectés.

Cette offre de paix revêt de plus une signification particulière dans le contexte actuel. Si on sait en prendre l'exacte mesure, elle constitue une réponse à presque toutes les objections soulevées lors des différentes tentatives de règlement. Reconnaître à Israël une existence dans des frontières garanties, sûres et reconnues, c'est, au nom du monde arabe, désavouer tous les mouvements extrémistes qui, du Jihad islamique au Hamas en passant par le Front de libération de la Palestine, ont donné aux deux intifadas l'objectif de la récupération intégrale des territoires dits palestiniens d'avant 1948. Or l'actuelle logique de guerre conduisait, dans son horreur, la majorité des Palestiniens à rejoindre en radicalité tous les leaders de ces mouvements.

Reconnaître Israël, c'est renforcer toutes les forces de progrès qui, dans le monde islamique, et notamment en Iran, d'où je reviens, luttent contre la politique de solidarité de leurs Etats avec les extrémistes palestiniens et leurs alliés du Hezbollah libanais. Reconnaître Israël, c'est accepter l'idée

que l'enracinement des Israéliens dans leur pays est définitif et que, sauf à le respecter, on sera longtemps en présence d'un facteur de désordre régional et d'embrassement général.

Mais aussi et enfin – et ce n'est certes pas son moindre mérite – le geste du prince Abdallah, et de tous ceux qui le suivent, donne un coup d'arrêt spectaculaire à la névrose obsessionnelle, jadis d'ailleurs compréhensible, qui conduisait les Israéliens à douter qu'ils seraient jamais acceptés par leurs voisins et parfois même à voir chez certains d'entre eux les héritiers des persécuteurs éternels des peuples juifs.

Une véritable détresse s'est emparée, en effet, d'un grand nombre d'Israéliens, mais aussi d'un nombre, au moins aussi important, de juifs dans les différentes diasporas, française et américaine. Au point que certains en sont arrivés à oublier les traditions d'hospitalité du monde arabo-islamique au temps de l'Inquisition et les traditions de protection au moment du nazisme. Au point, aussi, qu'on avait fini, en s'installant dans cette méditation désemparée, par faire la *psychanalyse* obsessionnelle des antisémites virtuels pour éviter de faire l'*analyse* des faits qui favorisent l'émergence de l'antisémitisme. Pour vaincre

cette détresse, le geste du prince héritier peut être aussi symboliquement efficace que le voyage, le 19 novembre 1977, du président égyptien Sadate à Jérusalem.

Sans doute, ceux qui, partout, ont fini par faire leur nid dans le deuil, le malheur et le désespoir s'ingénieront déjà à réduire la portée de l'initiative du prince saoudien. Elle serait « dictée » par George W. Bush. Et alors ? Si les Etats-Unis obtenaient ce que nous autres, Européens, ne songeons pas même à rechercher, où serait le mal ? Et si cette initiative saoudienne avait été échangée contre la reconnaissance de l'Etat palestinien par les Etats-Unis au Conseil de sécurité, quel homme de paix s'en plaindrait ?

On dit que les peuples sont arrivés à ce point de haine et d'incompatibilité qu'aucune coexistence pacifique n'est imaginable. Peut-être, hélas ! Mais, si lucide et décent que soit le pessimisme dans une telle situation, il ne doit pas servir d'alibi aux lâchetés mortelles de la résignation et de l'inaction. On avance, d'autre part, que les rapports entre Sharon et Arafat relèvent de l'épreuve de force personnelle. Ce n'est jamais décisif en histoire. De toute manière, en cas de vraie perspective de paix, les peuples pourraient être conduits à exercer une pression décisive sur leurs dirigeants.

Enfin, on dit que les procédures de règlement ne sont pas indiquées. C'est inexact. Le prince saoudien a déclaré à nos confrères du *New York Times* que, dans son

esprit, on pourrait partir des rapports de la commission Mitchell et Tenet pour arriver aux dernières négociations qui ont failli réussir à Taba.

En tout cas, une occasion qui concilie la paix et la justice est donnée aux Palestiniens d'en finir avec les attentats suicidaires qui aboutissent aux malheurs, aux destructions et aux humiliations dans lesquels se résume aujourd'hui leur insupportable destin. Et une occasion est donnée aux armées israéliennes, jadis si glorieuses, de mettre fin à un rôle maudit, que tout le génie de leur passé désavoue et renie, celui d'être des *occupants*. Comme au Liban, ces armées perdent, en territoires palestiniens occupés, l'âme que les guerres d'autodéfense et de survie avaient élevée et anoblée. « *Depuis 1967, nous ne sommes plus libres* », disait, juste avant sa mort, le grand érudit de Jérusalem Yeshayahu Leibowitz. Il faut que tous les êtres concernés par cette tragédie, où qu'ils soient, unissent leurs efforts, pour conspirer à la réussite de cette offensive de paix.

Au fait, pourquoi tous les candidats à la présidence de la République ne prendraient-ils pas, en ce moment, position sur ce point d'importance dans un texte de soutien qui ferait, au surplus, en France, la paix des communautés ?

En tout cas, que son projet, encore une fois révolutionnaire, aboutisse ou pas, le prince Abdallah Ben Abdel Aziz doit connaître notre gratitude, et, autour de son geste, notre mobilisation.

Ecoute, Israël : reviens à toi !

par David Chemla

LA campagne politique lancée par la coalition israélo-palestinienne pour la paix sur le thème : « Sortons des territoires, revenons à nous ! » ouvre enfin une perspective à un conflit qui s'enlise et dont personne ne voit l'issue.

Pour la première fois, des intellectuels et des hommes politiques des deux bords, au premier rang desquels les militants de La Paix maintenant, ont signé fin octobre 2001 un texte commun affirmant les principes qui permettent de bâtir une solution politique. La création de cette coalition en pleine Intifada, alors qu'il est difficile pour les protagonistes des deux camps même de se rencontrer, est la meilleure réponse à la critique récurrente sur l'inexistence d'un camp de la paix palestinien en miroir du camp israélien.

Le discours de Sari Nusseibeh, prononcé en hébreu il y a quelques semaines à Tel-Aviv devant 15 000 manifestants, où il prônait l'application de la loi du retour pour les réfugiés palestiniens à l'intérieur du futur Etat palestinien et pour les colons au sein de l'Etat d'Israël dans le cadre de ses frontières d'avant 1967, est un acte très important. Il affirmait ainsi publiquement, sans être démenti ensuite par l'Autorité palestinienne, la nécessité pour les réfugiés de renoncer à leur demande de retour en Israël, une des exigences qui avait contribué à l'échec des négociations de Camp David et de Taba.

Cet appel pose clairement à la société un défi : définir ce qui constitue le fondement de son identité. Depuis 1967, le développement accéléré et irresponsable des colonies dans les territoires occupés mine et corrompt les fondements d'Israël comme Etat et comme société. Revenir à soi pour Israël, c'est reconnaître qu'il y a un conflit insurmontable entre le Grand Israël et l'Etat d'Israël, c'est reconnaître qu'il est impossible d'avoir les deux. Ceux qui veulent l'intégralité de la terre portent la responsabilité de l'écroulement à terme de l'Etat. Ceux qui veulent préserver l'Etat doivent se résoudre à abandonner une partie de la terre.

Un même appel au retour à soi devrait également conduire les

Palestiniens à choisir sans équivoque entre l'abandon du terrorisme et la construction d'un Etat aux côtés d'Israël ou la poursuite de chimères qui, depuis cinquante-quatre ans, n'ont fait que maintenir ce peuple dans le malheur.

Pour nous ici, qui militons depuis des années pour qu'enfin la paix

DAVID CHEMLA pour Les Amis de Shalom Ah'shav. lapaixmaintenant.org

puisse s'installer entre ces deux peuples, nous devons analyser la situation des deux camps de la paix, de part et d'autre de la ligne verte, afin de mieux les aider. Il y a dix-huit mois, quelles que soient les erreurs de Barak, tous les sondages en Israël montraient que, s'il était revenu de Camp David avec une proposition d'accord, il aurait été soutenu par une majorité de la population. Même l'évocation du partage de souveraineté de Jérusalem ne remettait pas en cause ce large soutien. Après l'échec des négociations, une partie de ce soutien au processus de paix s'est érodée ; les positions israéliennes se sont radicalisées parallèlement au développement de l'Intifada et à l'accroissement des attentats.

Tirons les conséquences de ces événements. L'Etat palestinien n'existera que le jour où une majorité d'Israéliens sera convaincue qu'il ne les met pas en danger. Le camp de la paix doit retrouver sa crédibilité auprès d'une population devenue sceptique et méfiante. Malgré dix-huit mois d'Intifada, les sondages récents montrent que la majorité des populations israélienne et palestinienne sont pour la reprise des négociations. Appeler à soutenir la coalition israélo-palestinienne pour la paix, c'est aider le camp de la paix à présenter l'autre, non pas comme un adversaire, mais comme un partenaire aux objectifs communs.

Nous avons une responsabilité dans ce conflit : appeler à soutenir les forces de paix engagées sur le terrain, à casser la logique des camps et apporter notre caution et notre poids moral de véritables amis d'Israël, soucieux de sa sécurité et de son avenir, à ceux qui se battent courageusement pour l'émergence d'une solution politique.



Le comité d'entreprise européen d'IBM s'inquiète du système de notation

La direction du géant informatique annonce au « Monde » la mise en place d'un « comité de transparence » avec les partenaires sociaux

LA GROGNE sociale fait tache d'huile, chez IBM, le leader mondial de l'informatique. Alors que la révélation d'un système d'évaluation des salariés, assorti de quotas (Le Monde du 8 mars) pouvant mener au licenciement pour insuffisance professionnelle connaît des répercussions en Belgique, le comité d'entreprise européen, qui s'est tenu, mercredi 14 et jeudi 15 mars à Bruxelles, s'est inquiété des informations publiées dans nos colonnes.

Des quotas aussi chez Hewlett-Packard

Trois syndicats de Hewlett-Packard France, la CFDT, la CFE-CGC et la CGT ont annoncé, jeudi 14 mars, qu'ils avaient saisi la justice pour contester le système interne de notation des salariés, qui, selon eux, comprend à présent des quotas de mauvaises notes, pouvant donner lieu à des sanctions allant jusqu'au licenciement. Selon eux, dans le système de notation « attribuant chaque année aux salariés une note de 1 à 5 (1 étant la note la plus basse), la direction américaine impose depuis 2000 un quota obligatoire de 5 % du personnel devant être classé 1 et devant faire l'objet de sanctions, parmi lesquelles le licenciement ». Les syndicats ont annoncé qu'ils avaient porté le litige devant le tribunal de grande instance de Grenoble, qui a « assigné à jour fixe la direction d'HP France pour le 4 avril ».

« Nous sommes inquiets et désormais sûrs qu'il existe un détournement de l'utilisation du système d'évaluation d'IBM », a commenté, jeudi soir, le secrétaire du comité Risto Salmela. Cette instance avait inscrit à l'ordre du jour le problème de l'augmentation des salariés « notés 4 », la note la plus basse chez IBM. « Nous avons pu voir que la tendance existe dans l'ensemble de l'Europe », a expliqué M. Salmela. Ce comité d'entreprise européen, qui est opérationnel depuis 2000, comprend les représentants des salariés de 15 pays - Autriche, Belgique, Luxembourg, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-bas, Norvège, Espagne, Suède, Royaume-Uni - et dispose d'un pouvoir consultatif.

Lors des débats internes, le comité a notamment remarqué que « l'in-

tégrité de la méthode de notation a été compromise par une application rigide d'un système de quota qui n'était pas appliqué les années précédentes ». Les représentants européens se sont inquiétés du fait que l'évaluation ne respecte pas le « principe IBM » du « respect de l'individu ». Ils ont évoqué la multiplication de cas de salariés notés 4 sans être prévenus au préalable et ont cité des exemples de personnes recevant la plus basse note après le retour d'un congé maladie. Dans certains cas, ont conclu les délégués, « l'évaluation 4 a été donnée en complète infraction avec le code de conduite d'IBM ».

En fin de réunion, les membres du comité européen ont recommandé que la fourchette existante de salariés à noter 4 (qui est de 2 % à 5 %) soit modifiée à 0-5 % « car l'imposition d'un minimum de 2 % de salariés à noter 4 pourrait être interprété en interne et en externe comme une reconnaissance d'un constat d'échec a priori ».

Le mode d'évaluation chez IBM est calqué sur celui de nombreux autres groupes américains qui se fondent sur des lois statistiques. La « dérive » dont parle le comité européen vient d'une évolution des définitions. A sa création chez IBM le système « a été prévu, dans la logique puritaine à l'anglo-saxonne, pour permettre à chacun de s'améliorer », explique un ancien cadre dirigeant du groupe, qui ajoute : « L'utilisation de fourchettes doit être purement statistique et appliquée à de grands nombres pour vérifier que le système est homogène, donc équitable ».

Dans un document interne de la direction des ressources humaines daté du 20 décembre 1995, IBM donne ainsi comme « guide de distribution au manager » des fourchettes de notation à respecter « sur des groupes de 300 à 400 personnes ». La meilleure note, A (qui est devenue par la suite 1), devait concerner « 10 à 15 % » des salariés, la note B (2 maintenant), « 60 % » et la note C (3 désormais), « 25 à 30 % ». Il n'y avait à l'époque aucune consigne pour la notation Z (maintenant appelée 4), qui était marginale.

Mais désormais, des fourchettes de salariés à noter 4 existent, et leur proportion au sein de l'entreprise a connu ces dernières années une forte augmentation. Selon un procès verbal de l'inspection du travail de Montpellier, la proportion de « no-

tés 4 » (à l'époque Z) était de 0,12 % en 1997, et de 0,33 % en 1998. Michel Antoine, directeur des relations sociales d'IBM France, a présenté vendredi 8 mars, lors d'un comité central d'entreprise (CCE) exceptionnel de la filiale française, le taux de salariés notés 4 : il a été « de 1,58 % en 2000, et de 2,95 % en 2001 », rapporte Régine Delebas-

Désormais, des fourchettes de salariés à noter 4 existent

sée, délégué CFDT à Roubaix. Contactée mercredi matin, la direction d'IBM a expliqué : « Nous ne confirmons pas ces chiffres car ils méritent une explication plus complète pour évaluer la situation ». La direction a annoncé au Monde la mise en place la semaine prochaine d'un « comité de transparence » avec les partenaires sociaux.

Laure Belot

L'Etat est contraint de voler encore au secours de Bull

L'informaticien français va supprimer 1 500 emplois de plus

LES COMPTES 2001, présentés jeudi 14 mars, se sont de nouveau révélés catastrophiques pour Bull, avec une perte nette de 253 millions d'euros (après 243 millions d'euros en 2000 et 290 millions en 1999). C'est deux fois plus que ce que prévoient les analystes financiers les plus pessimistes. Ce résultat net inclut une provision pour restructuration de 155 millions d'euros, liée au plan social déjà conduit en 2001, ainsi que 205 millions d'euros d'autres « coûts non opérationnels ». La perte d'exploitation s'est gonflée de 21 %, à 98,5 millions d'euros, et le chiffre d'affaires, à périmètre équivalent, s'est contracté de 8,7 % à 2,54 milliards d'euros.

L'Etat, actionnaire à 16,3 % de l'informaticien français, a donc été obligé de mettre encore une fois la main à la poche pour éviter le dépôt de bilan du groupe informatique : après les 100 millions d'euros accordés en novembre 2001, il va verser à Bull une nouvelle avance remboursable de 350 millions d'euros. Sous réserve d'acceptation par la Commission européenne. Les autres gros actionnaires du groupe, France Télécom, le groupe

électronique japonais NEC et le fabricant américain de téléphones portables Motorola (17 % chacun), sollicités, n'ont pas souhaité participer à cette recapitalisation. Depuis quarante ans, les pouvoirs publics auraient ainsi soutenu Bull à hauteur de plus de 15 milliards d'euros. Un investissement à fonds perdus puisque, depuis 1990 et malgré les plus-values sur les cessions de nombre d'actifs « monnayables », réduisant son périmètre comme peau de chagrin, Bull a cumulé des pertes abyssales, de 3,9 milliards d'euros.

« IL FAUT QUE CELA CESSE »

Pourtant, Pierre Bonelli, ancien PDG de la société de services informatiques Sema, appelé à la rescousse en décembre 2001 pour remplacer Guy de Panafieu, croit en la solidité du fonds de commerce de l'entreprise. Il fustige le fonctionnement interne : gestion au quotidien « lamentable », équipes centrales « pléthoriques », frais généraux « exorbitants »... « Je n'ai jamais vu une entreprise gérée comme ça. Il faut que cela cesse au plus vite », a-t-il affirmé. Son programme de redressement commence par la

suppression de 1 500 postes en 2002 (après une réduction de 1 600 postes déjà en 2001), soit 14 % des effectifs. Ensuite, il compte parachever le repositionnement de Bull sur ses deux pôles : les gros serveurs et les services liés aux infrastructures informatiques.

Grâce à ce plan, Pierre Bonelli compte fermement « retrouver un équilibre d'exploitation dès le second semestre de l'année » et, à plus long terme, « faire progresser l'activité de 4 % à 5 % pour les quatre prochaines années ». Même s'il parvient à redresser l'activité, le PDG devra encore s'attaquer à la restructuration du bilan. La dette nette se montait, fin 2001, à 160 millions d'euros alors que, du fait des deux derniers exercices déficitaires, les fonds propres se sont volatilisés. Une recapitalisation avec de nouveaux partenaires s'imposera donc, sachant que les trois grands actionnaires privés sont tous vendeurs. Persuader l'Etat de réinjecter des fonds de survie est une chose, convaincre des industriels d'accompagner le développement de Bull en est une autre.

Gaëlle Macke

En Belgique aussi, une enquête administrative est ouverte

La ministre de l'emploi saisit l'Inspection sociale

BRUXELLES

de notre correspondant

IBM Belgique, qui regroupe 1 800 employés, applique-t-elle aussi un système d'évaluation qui pourrait mener à des licenciements illégaux ? Pour en avoir le cœur net, Laurette Onkelinx, la ministre fédérale de l'emploi (PS), a diligencé une enquête de l'Inspection sociale, lui demandant de vérifier notamment si l'entreprise fixait des « quotas d'exclusion », si des femmes enceintes avaient été écartées par ce biais et si des sanctions salariales pouvaient découler d'une mauvaise note. Les contrôleurs se sont rendus, mercredi 13 et jeudi 14 mars, au siège de la société et devraient y retourner la semaine prochaine. S'ils disposent d'éléments de preuve suffisants, ils établiront un rapport.

Après les révélations du Monde, sur le système existant en France, les médias belges se sont saisis de l'affaire. Ainsi, la chaîne de télévision privée AB3 a produit, au début de la semaine, des témoignages anonymes, dont celui d'une employée affirmant qu'elle avait écopé d'une note « 4 » parce qu'elle était enceinte. Le cabinet de la ministre de l'emploi aurait, lui aussi, reçu des plaintes. Du côté des syndicats, on tient à rester prudent mais on évoque la multiplication des notes 4 ces derniers mois.

L'entreprise se refuse à tout commentaire, indiquant seulement que « les informations éventuelles ou les rumeurs » seront traitées selon les procédures habituelles et

le dialogue interne, qui associe la direction et les organisations syndicales. Il semble, en tout cas, que la nécessité d'un quota de notes 4 ait été clairement évoquée par le directeur des ressources humaines d'IBM Belgique, au cours d'un conseil d'entreprise (l'équivalent du comité d'entreprise en France), a indiqué le quotidien *Le Soir*. Quelque 4 % du personnel seraient visés par une note insuffisante et disposeraient de 3 à 6 mois pour « redresser la barre », selon un syndicaliste.

« LOI RENAULT »

La loi belge ne prévoit pas l'obligation de motiver un licenciement et ne permet pas de sanctionner un système d'évaluation élaboré par une entreprise, quelle que soit la nature de celui-ci. Si elle entendait infliger une amende, la ministre de l'emploi devrait recourir aux dispositions de la « loi Renault », à condition que plus de 10 % de l'effectif d'IBM soit licencié. Cette loi, adoptée au lendemain de la fermeture du site de Renault-Vilvorde, fixe des règles strictes en cas de licenciement collectif et oblige à une information préalable du comité d'entreprise.

Le licenciement abusif est, lui, interdit mais doit être prouvé, comme une éventuelle discrimination. De nouvelles dispositions sur le harcèlement moral sont en discussion au Parlement et pourraient être adoptées dans quelques semaines.

Jean-Pierre Stroobants

QUAND ON A APPRÉCIÉ
LE SERVICE
D'UN HÔTEL IBIS,
ON NE VA PLUS JAMAIS
AILLEURS



VOUS NE DESCENDREZ PLUS JAMAIS AILLEURS

CONTRAT
SATISFACTION
15 MINUTES

CONTRAT SATISFACTION 15 MINUTES

Voilà une garantie qui, 24h/24, vous permet de voir un petit problème éventuel se résoudre en moins de 15 min. Sinon vous seriez notre invité.

ACCUEIL 24H/24

Dans les hôtels Ibis vous trouverez jour et nuit quelqu'un à la réception pour vous accueillir avec le sourire.

SERVICE 24H/24

Durant votre séjour, que ce soit le nuit ou le jour, comptez sur nous pour vous rendre les services qui font la différence : envoyer un fax, vous passer un appel en pleine nuit, vous préparer un en-cas très tard ou commander un taxi très tôt...

LE SERVICE CHEZ IBIS, C'EST LA TRANQUILLITÉ ASSURÉE À PRIX RAISONNABLE.

Pour réserver Ibis dans 19 pays d'Europe : www.ibishotel.com et www.accorhotels.com



Leader européen et groupe mondial
de l'Hôtellerie et des Services

Andersen est inculpé pour obstruction à la justice dans l'affaire Enron

Arthur Andersen LLP, l'entité américaine du cabinet d'audit mondial, a refusé de plaider coupable, estimant que les preuves sont insuffisantes

NEW YORK

de notre correspondant

Un peu plus de trois mois après la faillite d'Enron, la plus importante de l'histoire américaine, la justice vient de s'emparer formellement de l'affaire. Un grand jury fédéral a inculpé, jeudi 14 mars à Houston (Texas), Arthur Andersen LLP, l'entité américaine du cabinet d'audit, pour avoir détruit en 2001 des pièces comptables du groupe énergétique. Jamais un cabinet d'audit n'avait été mis en examen aux Etats-Unis dans une procédure criminelle. Andersen fait aussi l'objet d'enquêtes parlementaires et de poursuites civiles engagées par des centaines d'actionnaires, de salariés et de créanciers d'Enron.

« Des tonnes de papiers ont été détruites, les machines fonctionnaient en permanence... Des partenaires et d'autres cadres ont donné pour instruction au personnel de faire disparaître immédiatement les documents liés à Enron et de rester des heures supplémentaires si nécessaire pour terminer le travail », indique l'acte d'accusation de huit pages. « Entre octobre et le début du mois de novembre 2001, Andersen a en connaissance de cause incité des salariés à altérer, détruire, mutiler et dissimuler des pièces... Des instructions ont été données aux employés travaillant sur les comptes d'Enron à Portland (Oregon), Chicago (Illinois) et Londres de s'assurer aussi de la destruction des documents », ajoute-t-il. « La société a tenté de saper les enquêtes en détruisant des preuves », souligne le procureur général adjoint, Larry Thompson.

Le département de la justice avait donné jusqu'à jeudi 9 heures à Andersen pour plaider coupable. La société a refusé de s'infliger ce que ces avocats ont qualifié de « peine de mort » et accuse le gouvernement « d'abus de pouvoir ». « Il n'y a pas de raisons pour que le ministère prenne cette décision sans précédent (...) quand les preuves d'un comportement criminel sont si peu soli-

des », indique Richard Favretto, un des avocats du cabinet, dans une lettre adressée au procureur général Michael Chertoff. « Le département de la justice peut détruire la société et rendre la vie difficile à des milliers d'employés et de retraités d'Andersen innocents. (...) Aucune destruction de documents ne s'est faite avec la connaissance et encore moins le consentement des dirigeants. (...) Même pour les quelques personnes ayant participé à ces destructions, il n'y a pas de preuves crédibles qu'elles l'aient fait avec l'intention criminelle de faire obstruction à une enquête du gouvernement », ajoute la lettre.

Andersen rejette toute la responsabilité sur son bureau de Houston et sur David Duncan, le partenaire

diatement la SEC à lui interdire de contrôler les sociétés cotées : une personne physique ou morale inculpée de crime n'a pas le droit de signer un bilan.

« La disparition d'Andersen, si elle se produisait, serait un événement majeur pour les marchés financiers et la profession comptable, estime Richard Breeden, ancien président de la SEC. Mais personne ne les a contraints à détruire des documents. Personne ne les a contraints à cacher ce qu'il se passait au comité d'audit d'Enron. L'audit est devenu au fil des années une simple marchandise. Il s'agit du plus grand problème aujourd'hui pour cette profession. Les grands cabinets n'avaient qu'une idée : réduire les coûts au maximum du contrôle des comptes dans l'espoir que leurs clients s'intéresseraient à leurs services de consultants plus rentables. »

Jugeant les risques trop lourds, Ernst & Young et Deloitte Touche Tohmatsu, deux des cinq grands du secteur, ont renoncé mercredi à poursuivre les négociations pour reprendre le cabinet. Les discussions se poursuivent avec KPMG. « Nous espérons qu'Andersen puisse survivre. Si ce n'est pas possible, nous allons travailler avec la SEC pour que les perturbations sur les marchés soient limitées », a déclaré mercredi James Copeland, le directeur général de Deloitte.

Dans une lettre interne, diffusée jeudi au personnel, Terry Hatchett, un des partenaires d'Andersen, a réaffirmé que les dirigeants n'étaient pour rien dans les destructions de documents. Il incite les employés à rassurer les clients et affirme qu'une inculpation n'est pas un verdict, que la société a « toujours le droit de certifier des comptes ». « Même si plusieurs partenaires et salariés d'Arthur Andersen ont commis des erreurs de jugement, rien ne prouve les allégations de corruption », ajoute-t-il.

Eric Leser

Si le cabinet avait reconnu sa culpabilité, la SEC lui aurait interdit de contrôler les sociétés cotées

responsable d'Enron, licencié le 15 janvier. Les destructions se seraient accélérées après une réunion le 23 octobre 2001 de l'équipe qui certifiait depuis quinze ans les bilans du groupe énergétique. La Securities Exchange Commission (SEC), l'autorité des marchés, avait ouvert une enquête sur Enron le 17 octobre. Les destructions se seraient poursuivies jusqu'au 9 novembre.

« Il faudra un miracle pour qu'Andersen survive, estime Arthur Bowman, rédacteur en chef d'une lettre d'information professionnelle sur les commissaires aux comptes. Le cabinet perd tous les jours des clients et l'hémorragie ne peut que s'accroître après son inculpation. » Et si le cabinet avait reconnu sa culpabilité, cela aurait conduit immé-

Concentrations en Europe : La France critique Bruxelles

ALORS QUE LA COMMISSION européenne, très critiquée à la suite de plusieurs veto, révisé sa politique de la concurrence, le gouvernement français enfonce le clou. Jeudi 14 mars, le ministère des finances a publié les résultats de la consultation nationale lancée en janvier auprès des entreprises et des associations de consommateurs sur les méthodes de contrôle de concentration. « La transparence des procédures devra être renforcée à l'égard des parties, qui doivent être mises en mesure de répondre à l'ensemble des arguments qui leur sont opposés, ensuite à l'égard des Etats membres, qui doivent pouvoir exercer un rôle de contre-expertise », souligne l'enquête.

Les parties réclament une simplification des règles de compétence, comme une clarification sur les critères utilisés par la Commission, ne devant pas s'arrêter au seul « intérêt immédiat du consommateur ». Enfin, l'étude recommande l'instauration d'une procédure de recours « rapide, compatible avec le temps des affaires ».

Le Bazar de l'Hôtel de Ville quitte la Bourse

LE GROUPE BHV (grands magasins d'équipement de la maison), qui a vu son bénéfice plonger de 28 % en 2001 et son président Gilles Oudot « démissionner » le 25 février, sera retiré de la cote à la Bourse de Paris. Sa maison mère, les Galeries Lafayette, qui détiennent déjà 96,82 % du BHV, proposent de racheter le solde dispersé dans le public au prix de 145 euros par action.

Le dernier cours du BHV avant que la cotation de son action a été suspendue, jeudi dans la matinée, s'était établi à 128 euros. Dans un marché qui marque le pas, le BHV s'est efforcé, sans grand succès, de trouver un nouveau positionnement commercial. Les Galeries Lafayette, en retirant BHV de la cote, pourront « clarifier leur structure, peut-être pour céder ensuite BHV de meilleure façon », prédit une analyste de Fortis Bank.

L'Europe s'attelle au plan d'action pour les services financiers

LE PARLEMENT européen a commencé, jeudi, l'examen des directives permettant de concrétiser le plan d'action pour les services financiers, prévu par les Conseils européens de Lisbonne et Stockholm. Il en bloquait l'adoption depuis un an, pour obtenir le droit d'être consulté sur les textes dérivés qui précéderont les modalités d'exécution de ces directives.

Le président de la Commission, Romano Prodi, ayant fini par lui promettre qu'il tiendrait compte de son avis, le Parlement a adopté, en première lecture, en mars, quatre résolutions sur des textes financiers : prospectus, abus de marché, conglomérats financiers, normes comptables. Mais la façon dont le Parlement a modifié les propositions de la Commission risque de ne pas satisfaire le Conseil, codécideur, et de donner lieu à des allers-retours entre les deux instances, qui retarderont l'entrée en vigueur des textes - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **BÉGHIN-SAY : le groupe sucrier français a annoncé**, vendredi 15 mars, qu'il avait engagé une négociation exclusive avec le consortium Sadam/Co. Pro. B/Finbitticola, en vue de lui céder ses activités italiennes, regroupées au sein d'Eridania.

■ **LUSTUCRU : la société familiale, l'un des leaders français des pâtes alimentaires**, est sur le point d'être absorbée par Paribas Affaires industrielles (PAI), pour 500 millions d'euros environ, a-t-on appris, jeudi, de sources bancaires. PAI a déjà racheté Panzani à Danone, en 1998.

■ **ELF ATOCHEM : le groupe chimique français a accepté de payer des amendes de 8,5 millions de dollars** pour avoir participé à une entente internationale visant à fixer les prix et répartir les parts de marché sur certains produits chimiques, a annoncé, jeudi, le département américain de la Justice.

■ **VIVENDI UNIVERSAL : le groupe français a annoncé, vendredi, la signature d'une lettre d'intention en vue de céder ses 49 % du capital d'Elektrim Telekomunikacja, filiale d'Elektrim, qui contrôle le premier opérateur de téléphonie mobile polonais, à des investisseurs menés par Citigroup Investments.**

■ **DEXIA : le groupe bancaire franco-belge a enregistré en 2001 des profits en hausse de 42,5 % à 1,426 milliard d'euros**, en grande partie grâce à ses acquisitions.

■ **MERRILL LYNCH : la banque américaine a fermé 19 succursales de courtage de détail au Japon**, licenciant 1 200 salariés sur les 1 700 personnes qu'elle emploie.



Lagardere Active Publicité

1^{ère} régie TV câble/satellite sur les - de 50 ans*

▶ 28,5 % de part d'audience sur les individus âgés de 15 à 49 ans, abonnés au câble ou au satellite*



- ▶ 1^{ère} chaîne thématique sur l'ensemble des 15-49 ans* (2,3 % de part d'audience)
- ▶ 1^{ère} chaîne thématique sur les ménagères de - de 50 ans* (2,1 % de part d'audience)



- ▶ 1^{ère} chaîne musicale sur les 15-24 ans* (1,2 % de part d'audience)
- ▶ 1^{ère} chaîne musicale sur les 15-34 ans* (0,9 % de part d'audience)



- ▶ 1^{ère} chaîne thématique sur les 4-14 ans* (7 % de part d'audience)
- ▶ 1^{ère} chaîne enfants sur les ménagères avec enfants* (1,1 % de part d'audience)

Les enfants l'ont tout de suite adoptée !



- ▶ 3,5 % de part d'audience sur les enfants de 4-10 ans*



- ▶ 3^{ème} chaîne thématique sur les 35 ans et + entre 6 heures et 10 heures du matin** (2 % de part d'audience)



- ▶ 124 000 téléspectateurs par semaine* sur La chaîne de la forme et de la santé.



Match TV félicite toutes les chaînes de Lagardere Active Publicité et vous donne rendez-vous au mois de juillet pour ses premiers résultats.

* Sur les abonnés au câble et au satellite. Source Médiamétrie MédiaCabsat Septembre 2001 - Février 2002. Lundi-dimanche, ensemble journée.

** Sur les abonnés au câble et au satellite. Source Médiamétrie MédiaCabsat Septembre 2001 - Février 2002. Lundi-dimanche, 6h - 10h.

Contact : Philippe Pignol
et ses équipes
Tél. : 01 56 89 51 63



lagardere active
publicité

La 1^{ère} régie TV câble et satellite sur les - de 50 ans*

www.lagardere-active-pub.com

« 20 Minutes » sort à Paris et « Metro » arrive à Lyon

Depuis leur lancement dans la capitale, la distribution des quotidiens gratuits d'information reste très perturbée par le Syndicat du livre-CGT. « 20 Minutes » sera d'autant moins épargné qu'il est imprimé hors du système habituel

LA VAGUE des quotidiens gratuits d'information se répand en France. Vendredi 15 mars, le journal *20 Minutes* a vu le jour à Paris, où il retrouve son rival *Metro*, lancé il y a près d'un mois. Déjà disponible à Marseille, ce dernier a inauguré vendredi une édition lyonnaise. Imprimé dans un premier temps à 190 000 exemplaires, soit un peu moins que son concurrent, *20 Minutes* était distribué vendredi par des colporteurs vêtus de coupe-vent et de casquettes bleues aux couleurs du journal. Il était disponible également sur des présentoirs, à l'intérieur de quelque 50 gares SNCF et de RER, conformément à un accord avec la régie France Rail Publicité.

Inspiré de feu *Infomatin*, *20 Minutes* propose, sur 32 pages en couleur, des articles courts sur des événements parisiens, nationaux et internationaux, ainsi que des informations culturelles et pratiques. « *20 Minutes est un vrai journal, réalisé par des journalistes professionnels* », qui a pour ambition de « répondre aux attentes d'un lectorat jeune, actif et urbain », écrit son directeur de la rédaction, Frédéric Filloux, un ancien de *Liberation*. La première « Une » est consacrée aux casinos clandestins. La rédaction compte quelque 25 journalistes, soit trois fois plus que *Metro*.

Après la Suisse et l'Espagne, la France est devenue le terrain d'affrontement entre les deux groupes de gratuits d'information. D'un côté, *20 Minutes* Holding, contrôlée par le principal groupe de presse norvégien, Schibsted, présente déjà dans cinq villes (Zurich, Bâle, Berne, Madrid et Barcelone). Pour prendre pied sur le marché hexagonal, elle s'est alliée au groupe Ouest-France, via ses filiales Spir Communication et Sofioouest. De l'autre côté, le suédois *Metro International*, pionnier dans ce secteur à Stockholm en 1995, a essayé sa formule dans 14 pays.

Ces nouveaux venus ont reçu un



JEAN-PIERRE MULIER/AFAP

accueil particulièrement froid à leur arrivée en France. C'est le Syndicat du livre CGT qui a manifesté le plus fortement son opposition. Sur le fond, l'organisation syndicale affirme ne pas être hostile aux gratuits, synonymes d'emplois. Mais elle exige que leur fabrication et leur distribution aient lieu dans le cadre du système en vigueur dans la presse payante. Un système fragile, qui accorde une place centrale au Livre CGT.

INTERVENTIONS MUSCLÉES

Tant qu'il n'aura pas obtenu satisfaction, le syndicat a l'intention d'entraver la distribution des nouveaux titres à Paris. Il a multiplié ses interventions, parfois musclées. Jeudi, l'interpellation d'un des membres du syndicat par les forces de l'ordre a occasionné un mouvement de grève, qui a retardé l'impression du *Monde*. Vendredi, des ouvriers du Livre ont confisqué 20 000 exemplaires de *Metro*, près de Versailles. Des colporteurs de *20 Minutes* ont été sommés de se débarrasser de leurs journaux.

Pour la tendance la plus dure du Livre CGT, le cas de *20 Minutes* est encore plus sérieux que celui de *Metro*. « C'est pire. Non seulement il n'observe pas les règles dans le domaine de la distribution, mais il ignore celles en vigueur au niveau de l'impression », a déclaré un responsable syndical. *20 Minutes* est imprimé

chez Quebecor, hors du système économique de la presse parisienne. *Metro*, lui, a conclu un accord pour être imprimé par *France-Soir*. Toutefois, faute d'entente avec le Livre, il est imprimé jusqu'à présent au Luxembourg. Les négociations sont dans l'impasse. Les Nouvelles messageries de la presse

parisienne (NMPP) expliquent qu'elles n'ont pas pour vocation de distribuer des gratuits.

La situation en province est moins tendue, depuis la conclusion d'un accord entre *Metro* et la tendance la plus souple du Livre CGT. Cet accord vaut pour toute la France, sauf Paris et sa région. Le gratuit a fait des concessions pour s'adapter au système français (*Le Monde* du 4 mars). Ainsi, *Metro* a pu sortir dans le calme, vendredi à Lyon. Imprimé à plus de 50 000 exemplaires, il était distribué sous la pluie par des colporteurs. Le maire, Gérard Collomb (PS), étudie une demande d'implantation de présentoirs sur la voie publique.

L'arrivée du suédois à Lyon crée un problème juridique. Propriétaire depuis 1997 de l'hebdomadaire *Metro-Lyon*, le groupe Lyon Poche a lancé, sous le même nom, le 1^{er} mars, un quotidien payant. L'avocat de Lyon Poche, M^e Alain Jakubowicz, a averti le groupe suédois que les propriétaires de la marque française *Metro* comptaient faire valoir leurs droits.

Antoine Jacob et Sophie Landrin (à Lyon)

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : selon le quotidien anglais *The Guardian* du 14 mars, le groupe NDS, poursuivi devant la justice par Canal+, a bien financé le site Internet Thoi.co, basé au Canada, accusé d'avoir publié des informations permettant de copier le code de cartes à puce du groupe français (*Le Monde* du 15 mars). Canal+ Technologies estime que les agissements de NDS, filiale de News Corporation (groupe Murdoch), lui ont valu un préjudice de plus d'un milliard de dollars (1,13 milliard d'euros). Selon le *Guardian*, Ray Adams, chef de la sécurité de NDS, aurait versé plusieurs milliers de livres à Lee Gibbons, fondateur du site, fermé fin 2001. M. Adams, ancien commandant de Scotland Yard, aurait aussi mis à la disposition du site un second ordinateur, pour répondre à l'intérêt suscité par la mise en ligne des informations permettant de réaliser des cartes pirates.

■ **PRESSE** : la presse quotidienne nationale a vu son audience progresser de 0,9 % en 2001. 8,767 millions de Français (soit 18,5 % de la population) déclarent lire chaque jour un quotidien national. *L'Equipe* demeure le titre le plus lu (2,495 millions de lecteurs quotidiens en moyenne), devant *Le Monde* (2,164 millions) et *Le Parisien-Aujourd'hui en France* (2,046 millions). L'audience de la presse quotidienne régionale est également en hausse (+1,4 %), à 18,524 millions de lecteurs (39 % des Français de plus de 15 ans).

La société mère de « Télérama » cherche un partenaire

Trois candidats sont en lice

DEPUIS deux ans, l'hypothèse d'un réaménagement capitalistique du groupe de presse Les Publications de la Vie catholique (PVC) fait son chemin. Au sein de ce groupe familial, qui chapeaute les hebdomadaires *Télérama*, *La Vie* ou *L'Hebdo des juniors*, plusieurs actionnaires souhaitent vendre la moitié de leurs actions. Il s'agit des héritiers de la famille de Georges Hourdin (qui détiennent 27 %), Michel Housin (15 %), vice-président du conseil de surveillance de PVC et l'un des fondateurs de l'Association Hubert Beuve-Méry - présente dans le capital du *Monde* -, Geneviève Laplagne (6 %), ex-rédactrice en chef de *La Vie*, et François de La Villeguérin (4 %). Au total, 25 % du capital est à vendre. Plus encore que des questions d'organisation de successions, cette cession s'explique par une recherche de nouveaux partenaires qui partagent les mêmes valeurs morales afin d'assurer l'avenir de l'entreprise. « Nous sommes une famille de pensée qui cherche une famille de pensée, dans un esprit de christianisme libéral », dit l'un d'eux.

Soucieux de défendre une ligne éditoriale héritière du catholicisme social, le groupe de presse se veut humaniste et indépendant de tout pouvoir. Ce n'est pas sur le seul critère du prix, fixé à moins de 30 millions d'euros pour le quart du groupe, que se joue la transaction.

De nombreux candidats ont étudié une telle opération depuis juin 2000. Aujourd'hui, au moins trois groupes sont intéressés : Ouest-France, qui publie déjà *Voiles et voiliers* avec PVC, les éditions Francis Lefebvre et la société éditrice du *Monde*. Officiellement, Gaëtan Lahaie, secrétaire général d'Ouest-France, affirme que le groupe, qui défend aussi des valeurs de christianisme social, « a d'autres priorités d'investissements » et qu'« il n'y a aucuns pourparlers ». Jacques Duquesne, président de l'Association pour le principe de la

démocratie humaniste (actionnaire d'Ouest-France) et administrateur de l'association Les Amis de la vie, souhaiterait que le quotidien obtienne un mandat de négociation exclusif d'un mois. *La Correspondance de la presse* de vendredi 15 mars laisse entendre que les discussions avec le groupe Lefebvre seraient les plus avancées.

PACTE D'INDÉPENDANCE

Les trois associations de personnels, qui détiennent au total 18 % du groupe, avaient déjà fait adopter en janvier, à l'unanimité par les personnels, un communiqué commun. Ce texte mandate les trois sociétés pour renforcer leur place, négocier un pacte d'indépendance, garder un droit de veto sur la nomination des dirigeants de la rédaction de *La Vie* et de *Télérama*, protéger l'indépendance des titres et conserver les grands axes de la politique sociale (32 heures de travail par semaine). Se refusant à être cantonnées à un rôle de figurantes, ces associations sont aussi mandatées pour pouvoir discuter avec tous les candidats qui souhaitent officiellement entrer dans le tour de table du groupe et exiger que tous soient traités de la même façon.

Très diversifié, le groupe PVC est également présent dans le secteur des livres (*La Procure*), les voyages et les services (Presse abonnements, France Routage, Presse informatique...). Profitant de la forte rentabilité de *Télérama* - qui a, comme ses confrères, subi une érosion du marché publicitaire - le groupe devrait afficher en 2001 des résultats légèrement inférieurs à ceux de 2000. Le chiffre d'affaires 2000 s'était établi à 280,4 millions d'euros pour un résultat net part du groupe de 4,2 millions d'euros. En raison d'un vieillissement du lectorat, les publications religieuses restent confrontées à des difficultés financières.

Nicole Vulser



Cerestar

Résultats 2001

Le conseil d'administration de Cerestar, réuni le 14 mars 2002 sous la présidence de Pierre Morailon, a arrêté les comptes consolidés du groupe et les comptes sociaux de la société-mère pour l'exercice 2001.

Chiffres clés (en millions d'euros)	2000 (pro forma)	2001
Chiffre d'affaires	1 693,2	1 848,6
Résultat d'exploitation	(20,7)	24,8
Résultat courant avant impôts	(46,9)	(3,9)
Résultat net part du groupe	(98,7)	(7,1)

	31/12/2001	
Capitaux propres de l'ensemble	1 069,8	
Endettement financier net	440,3	
Ratio dettes nettes/fonds propres	0,41	

Répartition sectorielle (en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		
	2000 (pro forma)	2001	Δ 01/00
Europe	1 327	1 387	+ 4,5 %
Etats-Unis	361	455	+ 26,0 %
Asie	5	7	+ 40,0 %
Total	1 693	1 849	+ 9,2 %

Répartition sectorielle (en millions d'euros)	Résultat d'exploitation	
	2000 (pro forma)	2001
Europe	67,2	92,7
Etats-Unis	(86,8)	(66,0)
Asie	(1,1)	(1,9)
Total	(20,7)	24,8

• Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2001 est en hausse de 9,2 % par rapport à 2000. La hausse a été générale avec + 4,5 % en Europe et + 26 % aux Etats-Unis. Ces progressions ont été obtenues grâce à des augmentations de volume et de prix sur ces marchés, l'augmentation des volumes étant beaucoup plus significative aux Etats-Unis, consécutive à une récupération des volumes des sirops de fructose perdus en 2000.

• Le résultat d'exploitation de l'exercice 2001 s'est élevé à 24,8 millions d'euros, inférieur de 5,7 millions d'euros par rapport à celui annoncé le 7 février 2002, dans le cadre de la communication des résultats provisoires (non audités) 2001. Cette différence est le résultat d'une meilleure appréhension des conséquences comptables résultant de la scission d'Eridania Béghin-Say.

Le résultat d'exploitation 2001 ressort finalement en hausse de 45,5 millions d'euros par rapport à celui de l'année 2000 pro forma. Les résultats de chaque exercice ont été affectés positivement par

des réductions d'amortissements pour 17 millions d'euros, suite à l'affectation sur les immobilisations corporelles et incorporelles du "badwill" résultant de la scission d'Eridania Béghin-Say.

Cette amélioration a néanmoins été fortement affectée par la hausse des prix de l'énergie primaire dont l'impact a été d'environ 23 millions d'euros par rapport aux coûts de 2000.

• Le résultat net-part du groupe montre une perte de 7,1 millions d'euros en réduction importante par rapport à la perte de 98,7 millions d'euros de l'année 2000 (pro forma). Ce résultat net 2001 provient à la fois de l'amélioration du résultat d'exploitation décrite ci-dessus, du résultat financier relativement stable à (28,7) millions d'euros et du crédit d'impôt de 26,7 millions d'euros qui se compare à une charge d'impôt de 27,8 millions d'euros pour l'année 2000 (pro forma).

• Au 31 décembre 2001, le ratio dettes nettes/fonds propres ressort à 0,41.

COMPTES SOCIAUX 2001

Cerestar S.A. a bénéficié de l'apport de la branche d'activité amidons et dérivés de la société Eridania Béghin-Say, à la suite de la scission de cette dernière. L'activité de Cerestar S.A. est essentiellement une activité de holding. Le résultat net de Cerestar S.A., société-mère du groupe est une perte de 32,3 millions d'euros, qui provient en grande partie d'une dépréciation de titres.

DIVIDENDES

Dans ce contexte, aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice 2001.

PERSPECTIVES 2002

Bien que la situation aux Etats-Unis et en Chine restera encore difficile, Cerestar reste bien placé pour bénéficier de toute reprise économique en 2002 et saisira aussi les opportunités offertes dans le cadre de son acquisition par Cargill.

Les programmes de restructurations continuent et 2002 doit bénéficier aux Etats-Unis de nouvelles économies de coûts identifiées par une "task force" interne mise en place au dernier trimestre 2001. Des discussions en cours entre le Mexique et les Etats-Unis semblent être en bonne voie d'achèvement, l'objectif étant de permettre à nouveau les importations de sirops de fructose au Mexique, ce qui devrait réduire les tensions apparues dernièrement dans cette activité.

Cerestar poursuivra sa politique de développement des produits à haute valeur ajoutée et montera en puissance la production des produits innovants déjà présents sur le marché.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet de Cerestar : <http://www.cerestar.com>

Agenda

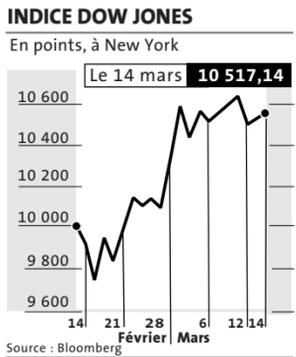
Résultats du 1^{er} trimestre 2002 : mardi 7 mai 2002 • Assemblée générale : vendredi 7 juin 2002

GRUPE
MONTEISON

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les Bourses mondiales sans grand élan

LES MARCHÉS américains ont terminé la séance du jeudi 14 mars sur une note mitigée. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones s'est apprécié de 0,15 %, à 10 517,14 points.



Source : Bloomberg

que l'action de son concurrent Compaq perdait 2,73 %, à 10,70 dollars. Les actionnaires des deux groupes informatiques doivent se prononcer la semaine prochaine sur leur projet de fusion, et l'issue du vote paraît incertaine.

En Europe, les indices ont terminé en hausse modérée. L'indice CAC 40 s'est apprécié de 0,51 %, à 4 546,84 points.

A Francfort, l'indice DAX a progressé de 0,59 %, à 5 276,87 points. A Londres, l'indice Footsie s'est légèrement replié, de 0,20 %, à 5 621,40 points.

Adrien de Tricornot

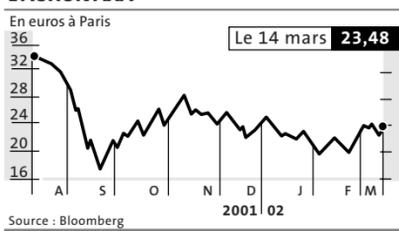
« 2001 a été une année difficile pour l'ensemble du secteur des services financiers, secoué par le triple choc du ralentissement économique mondial, de la chute des marchés financiers, qui s'est traduite par des dépréciations d'actifs, et les attentats du 11 septembre », a résumé, jeudi 14 mars, Henri de Castries, président du directoire d'Axa, en présentant ses résultats pour 2001.

AXA VOIT SES PROFITS PLONGER DE 87 %

Axa a annoncé jeudi un résultat net, part du groupe, en fort recul, de 84,9 %, à 520 millions d'euros en 2001, contre 3,44 milliards un an auparavant.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION AXA



Source : Bloomberg

liard d'euros. Les marchés ont apprécié, le cours ayant progressé de 4,08 % à 23,48 euros.

UN SECTEUR DÉCLASSÉ EN BOURSE

Axa a souffert de la baisse des marchés financiers, qui lui ont coté plus cher que les attentats du 11 septembre 2001. Il a dû passer une provision de 704 millions d'euros pour tenir compte de la dépréciation de certains de ses actifs, sur ses actions surtout, et de 68 millions sur les obligations d'Enron.

1er janvier 2001, soit 250 milliards d'euros de capitalisation boursière partis en fumée. Morgan Stanley s'inquiète de la partie qui figure au passif des bilans des sociétés du secteur.

L'AMIANTE, ÉPÉE DE DAMOCLÈS ?

« Les assureurs devront renforcer leurs provisions pour faire face au risque lié à l'amiante », prévoit l'étude de CAI Cheuvreux. Le manque de provisions est estimé à 15 milliards d'euros, selon l'agence AM Best.

Pascalie Santi

LES BOURSES DANS LE MONDE 15/3, 10h13

Tableau résumant les performances des principales bourses mondiales (USA, Europe, Asie, Océanie) avec leurs indices et variations.

Tableau résumant les performances des principales bourses régionales (Europe, Amérique, Mexique) avec leurs indices et variations.

Tableau résumant les performances des principales bourses d'Asie-Océanie, d'Afrique et de la Cote d'Ivoire.

EUROPE Vendredi 15 mars 10h13

Tableau des indices européens et des secteurs Euro Stoxx (Automobile, Banques, Chimie, etc.) avec leurs valeurs et variations.

FRANCFORT

Tableau des cours et variations des actions à Francfort, incluant des sociétés comme AEO, Blue C Consulting, etc.

TOKYO

Tableau des cours et variations des actions à Tokyo, incluant des sociétés comme Snow Brand Food, AUBEX Corp, etc.

NEW YORK

Tableau des cours et variations des actions à New York, incluant des sociétés comme Philip Morris, Procter and Gamble, Amazon.com, etc.

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Liste des 50 valeurs les plus cotées de l'indice Euro Stoxx.

Liste des 50 valeurs les plus cotées de l'indice Euro Stoxx (suite).

LONDRES

Tableau des cours et variations des actions à Londres, incluant des sociétés comme Scoot.com, Batm Advcomm, etc.

PARIS

Tableau des cours et variations des actions à Paris, incluant des sociétés comme Alstom, Completel Europe, Beghin Say, etc.

MARCHÉ DES CHANGES 15/3, 10h13

Tableau des taux de change des principales monnaies (Dollar, Yen, Livre, Franc S.) par rapport à l'euro.

TAXES

Tableau des taux d'intérêt et des conditions de crédit pour différentes échéances.

TAXES COURANTS

Tableau des taux de base bancaire, des obligations, et des crédits immobiliers.

OR

Tableau des cours et variations de l'or et de produits dérivés liés à l'or.

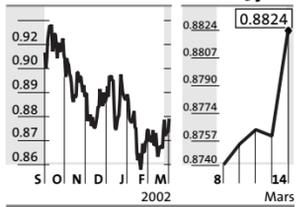
MÉTAUX

Tableau des cours et variations des métaux (Aluminium, Cuivre, Nickel, etc.).

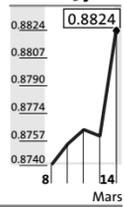
COURS DE L'EURO

Tableau des cours de l'euro par rapport à d'autres monnaies (Couronne danoise, Norvégienne, etc.).

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



MARCHÉS A TERME LE 15/3, 10h13

Tableau des prix à terme pour différents produits (CAC 40, Euro Notio, etc.).

CRÉDIT AUX ENTREPRISES (+ de 2 ans)

Tableau des conditions de crédit aux entreprises pour différentes échéances.

DENRÉES

Tableau des cours et variations de produits dérivés (Ble, Cacao, Café, etc.).

PÉTROLE

Tableau des cours et variations du pétrole (Argent à terme, Platine à terme, etc.).

AUJOURD'HUI

SPORTS

Les **12 HEURES DE SEBRING** (Etats-Unis) devaient ouvrir, samedi 16 mars, l'American Le Mans Series (ALMS), la compétition des **ÉPREUVES AMÉRICAINES D'ENDURANCE**, ouverte aux plus grandes mar-

ques. Dans le passé, Phil Hill, **JUAN MANUEL FANGIO** ou Mario Andretti – parfois opposés à quelques figures du star system – **STEVE MCQUEEN**, Paul Newman – ont pris part à cette course légendaire, créée

le 15 mars 1952 sur le site de la base militaire de Hendricks-Field, en Floride. Quelque **120 000 SPECTATEURS** devaient suivre la course dans une ambiance « à l'américaine ». Si **LE MANS** a accordé son label à

cette épreuve, c'est que les organisateurs de l'**AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST (ACO)** y trouvent leur compte. En cinq ans, les **REVENUS DES MARQUES** des célèbres 24 Heures ont doublé aux Etats-Unis.

Pour plaire, les 12 Heures de Sebring se parent des atours du Mans

Automobilisme • L'épreuve américaine d'endurance, première course de l'American Le Mans Series, qui fête ses 50 ans, a adopté le règlement technique des légendaires 24 Heures, sous le contrôle rigoureux de leur organisateur, l'Automobile Club de l'Ouest (ACO)

SEBRING (Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

De loin, ça ressemble à un vaste terrain de caravaning, lorsqu'on s'en approche, la multitude des camping-cars, mobile homes, tentes et barnums, échafaudages de toutes sortes, fait plutôt penser à une cité foraine. Au milieu de cette concentration humaine à haute densité soumise à la chaleur de la Floride, serpente une large piste où pétaradent des bolides de course de tous âges et de tous types.

Pour jouir d'une vue imprenable sur la piste, de nombreux spectateurs ont installé des canapés sur le toit de leurs concessions provisoires. Plus loin, d'autres ont même planté des fleurs, agrémentant parfois ces jardins de fortune de flamants roses en plastique ou de charmantes éoliennes à forme de composacées. Le spectacle est partout, kitsch et baroque mais toujours joyeux et bon enfant. A quelque 200 km au nord de Miami (Floride), les douze heures de Sebring, première épreuve de l'American Le Mans Series (ALMS), se préparaient à fêter, samedi 16 mars, leur 50^e anniversaire.

L'endroit a été baptisé Hendricks-Field en 1941, lorsqu'a été créé, à l'occasion de la deuxième guerre mondiale, une base d'entraînement pour pilotes de bombardiers. C'est là que, le 31 décembre 1950, a été organisée la première course d'endurance aux Etats-Unis, le Sam Collier Six Hours Memorial. Puis chaque année, depuis le 15 mars 1952, les pistes bétonnées du Hendricks-Field accueillent les 12 Heures de Sebring, événement historique et épreuve sportive parmi les plus



CHRIS O'NEARA/AP

populaires aux Etats-Unis. Ici ont couru les plus grands pilotes : Phil Hill, Juan Manuel Fangio, Mario Andretti. Ici, des personnalités du cinéma – Paul Newman, Steve McQueen ou Gene Hackman – sont venues faire valoir leur amour du sport automobile. Côté constructeurs, les grandes marques ont rarement manqué ce rendez-vous : Ferrari, Porsche, Maserati.

Depuis 1999, l'épreuve ouvre la saison de l'American Le Mans

Series. Une série créée de toutes pièces à partir des règlements de la plus prestigieuse des courses d'endurance, qui connaît aux Etats-Unis la deuxième plus forte audience télévisuelle après le Nascar.

AUCUN PASSE-DROIT

Porté et voulu par Don Panoz, un industriel américain également propriétaire d'une écurie de compétition, d'une chaîne d'hôtels de luxe et d'un circuit à Road

Atlanta, où a lieu la dernière épreuve de la série ALMS, celle-ci n'a pu exister qu'avec l'accord et le contrôle strict de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO), fondateur et organisateur des 24 Heures du Mans. « Don Panoz est venu nous voir au Mans dans le but d'utiliser le nom », explique Michel Cosson. Pour le président de l'ACO, il n'est pas question de modifier le règlement en fonction de considérations financières et le contrat ne souffre d'aucun pas-

se-droit. Le règlement technique des 24 Heures est très strict. Et il le restera pour quiconque voudra s'en prévaloir. Seule l'organisation sportive et la réglementation en matière de sécurité sont entre les mains des Américains.

Le règlement du Mans porte essentiellement sur la manière dont doivent être faites les voitures : dimensions maximales, hauteur sous caisse, poids, etc. Un système destiné à brider les moteurs permet également d'en

contrôler la puissance. Aux Etats-Unis, c'est l'International Motors Sport Association (IMSA) qui contrôle la conformité des véhicules « et c'est nous qui sommes derrière pour contrôler ceux qui contrôlent, sourit Michel Cosson. Parfois, ça a un peu grincé, nous avons dû aider Don Panoz à respecter nos règles ».

Ce contrat représente quelque 3 % des recettes de l'ACO. Cela semble peu, mais c'était un choix délibéré pour avoir une plus grande liberté de manœuvre « afin que cet accord ne nous contraigne pas », insiste le président de l'ACO. « Si nous avons un désaccord avec Don Panoz, nous gardons les coudées franches. En retour, cela permet une ouverture sur le marché américain qui contribue à donner de la valeur à nos marques », assure-t-il. En cinq ans, leur revenu a doublé. De plus, Sebring est aussi l'occasion pour l'équipe de l'ACO de pouvoir effectuer la sélection finale des participants aux prochaines 24 Heures du Mans.

A Sebring, la plupart de ceux qui sont venus – ils devaient être 120 000 samedi, le jour de la course proprement dite – ignorent les détails de cet accord. Ils n'auront d'yeux que pour les bolides qui, à 10 h 30, devraient s'élancer pour douze heures d'une course qui terminera dans la nuit. Tout juste auront-ils remarqué les quelques commissaires de course vêtus de blanc : la tenue de ceux du circuit de la Sarthe, qui comptent, tout de même, dans leurs rangs, une quinzaine de bénévoles américains.

Jean-Jacques Larrochelle

Par un beau matin de mars 1952...

- **1941** : la base militaire d'entraînement de Hendricks Field est construite près de Sebring.
- **1952** : les premières 12 Heures de Sebring sont organisées le 15 mars.
- **1955** : Jaguar remporte l'épreuve devant Ferrari.
- **1956** : l'Argentin Juan Manuel Fangio mène sa Ferrari à la victoire. Amoco devient le sponsor officiel de la course.
- **1957** : Juan Manuel Fangio remporte sa deuxième victoire d'affilée à Sebring.
- **1959** : en décembre, Sebring accueille le premier grand prix de formule 1 jamais organisé aux Etats-Unis.
- **1964** : Ferrari signe sa quatrième victoire d'affilée malgré une concurrence très rude des Cobra.
- **1966** : le pilote Bob McLean meurt en corse. Peu après, quatre spectateurs périssent dans

- l'accident survenu entre Mario Andretti et Don Wester.
- **1969** : dernier départ type Le Mans, où les pilotes courent vers leur voiture avant de s'élancer.
- **1970** : Mario Andretti, sur Ferrari, gagne l'épreuve avec 22 secondes d'avance sur l'acteur américain Steve McQueen.
- **1974** : la course est annulée en raison de la crise du pétrole.
- **1989** : Nissan met fin à treize années de victoire de suite des Porsche.
- **1996** : pour la première fois depuis 27 ans un constructeur automobile américain, Olds Mobile, s'adjuge l'épreuve.
- **1999** : BMW remporte la course avec neuf secondes d'avance sur son suivant.
- 2000 : premier doublé historique d'Audi.
- **2001** : Audi prend les quatre premières places de l'épreuve.
- **2002** : Sebring célèbre son 50^e anniversaire.

F1 : Kimi Raikkonen compte jeter un froid dans la chaleur malaise

LE JEUNE HOMME n'est pas très bavard, mais il sait qu'il devra de plus en plus souvent se soumettre à la curiosité de ceux qui l'entourent, peut-être même bien au-delà du paddock : « Je ne me sens pas très à l'aise lorsque je dois m'exprimer, aussi je fais en sorte que cela dure le moins possible. » A 22 ans, la personnalité de Kimi Raikkonen, qui disputera, dimanche 17 mars, son dix-huitième grand prix de formule 1 à Sepang, en Malaisie, est l'une des plus mystérieuses dans le monde de la course automobile. Une allure d'adolescent fragile, des propos brefs souvent inaudibles et ponctués d'éclats de rire nerveux, une inquiétude et une gêne constantes dans l'attention portée à son interlocuteur : échanger des propos avec le jeune pilote finlandais relève le plus souvent de la gageure.

Kimi Raikkonen est arrivé au début de la saison 2001 précédé par sa réputation de pilote particulièrement inexpérimenté. Son cas ne laissait d'interroger. A ce niveau de la compétition automobile, les recrutements ne se font jamais au hasard et le jeune n'avait pas été choisi pour la dot qu'il aurait apportée à titre personnel ou via un quelconque sponsor. Pourtant, son CV en témoignait : il avait très peu couru, seulement 23 courses, essentiellement au volant de Formule Renault, et n'avait jamais couru en F 3000, souvent considérée comme le passage obligé pour qui veut intégrer la F1.

« UN ANIMAL FROID »

Max Mosley, le président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), l'avait soumis à une période probatoire de quatre courses avant de lui attribuer la superlicence indispensable pour participer au championnat du monde de F1. Sixième dès son premier grand prix, en Australie, il n'a pas fallu quatre épreuves pour se rendre compte que Kimi Raikkonen ne présentait aucun danger pour ses frères d'armes, lesquels ont rapidement évalué ses capacités. Le Suisse Peter Sauber n'a pas regretté

son choix, et les treize points apportés par Kimi Raikkonen en 2001 ont contribué à la quatrième place de son écurie au championnat du monde des constructeurs.

« Je me vois en Kimi, lorsque j'ai débuté ma carrière, il y a dix ans, confiait Mika Hakkinen dans le magazine édité par l'écurie McLaren. Très tôt, il a pu démontrer son talent et, lorsque je lui ai parlé, j'ai découvert un type plutôt tranquille qui avait les pieds fermement posés sur le sol. Mais, surtout, il était très concentré sur ce qu'il avait à faire. » C'est justement Mika Hakkinen, parti pour une année sabbatique, que Kimi Raikkonen a remplacé chez McLaren, une des rares écuries à lutter à armes égales avec les intouchables Ferrari.

« Kimi est un animal froid qui semble très absent, mais qui a en réalité un souci permanent de la concurrence, toujours soucieux de faire mieux que son coéquipier », explique Jacky Ekaelert, qui fut son ingénieur de piste chez Sauber. Son regard glacial donne une juste idée de la détermination de l'« animal » en question. Chez McLaren, qu'il a intégré depuis la saison 2002, son nouveau coéquipier, David Coulthard, en sait quelque chose. Dès le premier grand prix de la saison, à Melbourne (Australie), Kimi Raikkonen est monté sur la troisième marche du podium alors que l'Ecossois, une fois de plus, abandonnait la course sur problèmes mécaniques. « Rien ne changera dans l'équipe après ce podium, précisait alors le Finlandais. Seul le chronomètre nous dira qui est le plus rapide. »

Ron Dennis, le patron de McLaren-Mercedes, se frotte les mains par avance, sachant tout l'intérêt qu'il aura à tirer de cette rivalité : « Tous deux vont se compléter idéalement dans un mélange de vigueur juvénile et d'expérience », confiait-il en début de saison. Le patron de Mercedes Sport, Norbert Haug, lui non plus ne tarissait pas d'éloges après le résultat de sa jeune recrue à Melbourne : « Son podium ne me surprend pas. Lorsque nous l'avons engagé, nous savions à quelle race

de pilote il appartenait. » Kimi Raikkonen, qui est tout sauf timide sur la piste, n'a pas l'intention d'en rester là : il a d'ailleurs réalisé le meilleur temps des essais libres, vendredi 15 mars, sur le circuit malaisien. « J'espère être souvent

sur le podium cette année, et spécialement sur la marche du milieu », a-t-il déclaré non sans humour. Un trait inédit de son caractère secret ?

J.-J. L.R.

Il n'y a pas de honte à vouloir gagner de l'argent

Le Revenu Bourse
Chaque semaine
Ces OPA qui dopent la Bourse

Le Revenu Placements
Chaque mois
Assurance vie Les 110 Meilleurs Placements

Le Revenu



Un abonnement découverte d'un mois offert aux lecteurs du "Monde"
appelez au 01 49 29 30 00
ou envoyez votre carte de visite :

Le Revenu (service abonnement) 1 bis, avenue de La République, 75011 Paris

NOUVELLE SEAT LEON
TDi 150 CH SPORT
Le Diesel de ceux qui n'aiment pas le Diesel

21.328 € (139.900 Frs)

DISPONIBLE* CHEZ AUTOGIR
VOTRE CONCESSIONNAIRE DE L'OUEST PARISIEN

www.autogirseat.com

41, bld Gouvion St Cyr 75017 PARIS - 01.56.68.83.00

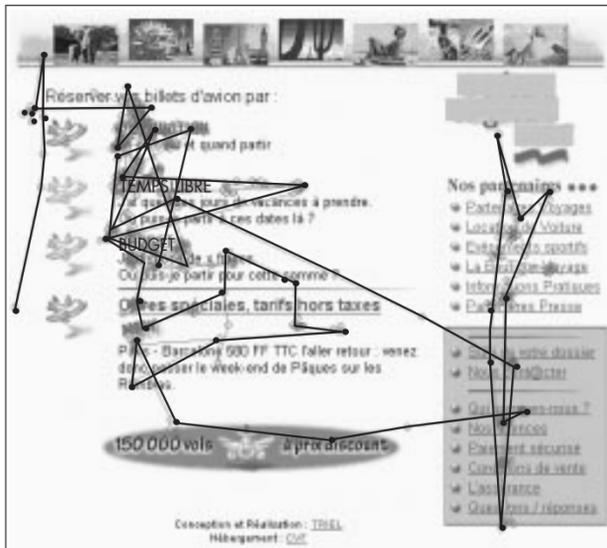
L'analyse des mouvements oculaires de l'internaute pourrait être utilisée pour jauger les sites Web

La technique de l'« eye-tracking » permet de déterminer, en fonction de la position de la rétine, les zones sur lesquelles se pose ou se fixe le regard

A CONTENU ÉQUIVALENT, où se fait la différence entre deux sites Internet, entre le bien conçu et le pas pratique ? Les appréciations contradictoires des utilisateurs recréant l'éternel débat sur les goûts et les couleurs, les webmestres – et principalement ceux qui gèrent des sites à vocation commerciale – ont aujourd'hui besoin d'outils objectifs pour évaluer les pages qu'ils mettent en ligne. Une solution pourrait passer par le suivi d'une fonction humaine que l'on ne contrôle pas toujours mais qui se révèle indispensable pour surfer sur la Toile : le regard.

Créée en 1998, la petite société française Novadis propose de déchiffrer le fonctionnement cognitif – le processus par lequel on apprend et on comprend – pour concevoir des programmes ou des sites Internet adaptés à la logique de l'utilisateur. « L'objectif est de fournir des outils adaptés à la manière de penser des gens, explique Luc Rodet, fondateur de Novadis. Pour comprendre comment ils fonctionnent, nous avons recours à des méthodes classiques comme l'entretien ou les tests psychologiques mais aussi à des instruments plus high tech comme l'enregistrement des mouvements de la souris, du clavier et l'eye-tracking, le suivi des mouvements oculaires. »

Pour ce faire, Novadis s'est associée au laboratoire Clips (Communication langagière et interaction personne-système) de l'Institut d'informatique et mathématiques appliquées de Grenoble, qui fédère des unités de recherche du CNRS, de l'Institut national polytechnique de Grenoble et de l'université Joseph-Fourier. Afin de décortiquer la stratégie du regard lors de l'observation d'un écran, Clips dispose d'un oculomètre (ou eye-tracker) qu'il loue à Novadis. Trente fois par seconde, l'appareil détermine la position de la pupille par rapport au visage, ce qui, grâce à une calibration préalable, per-



Le suivi oculaire d'un habitué de la Toile sur une page Internet. Son regard se porte d'abord sur les zones texte, portées d'information. Le même test réalisé sur un « novice » révèle que son attention se porte d'abord sur les zones photos.

met de déduire sur quel point l'œil s'est posé.

« Si l'œil fixe le point plus de 250 millisecondes, on peut dire qu'il y a eu traitement cognitif du texte regardé, précise Jean Caelen, directeur du laboratoire Clips. Entre 100 et 200 millisecondes, on a perçu quelque chose mais le cerveau n'a pas eu le temps de traiter l'information. Si la fixation est inférieure à 100 millisecondes, l'œil a effectué une saccade : il s'est simplement servi de la zone en question comme point d'appui pour aller plus loin dans le texte. »

CLARTÉ ET INFORMATION

En 1999-2000, Clips a mené une première expérience baptisée Shiva, destinée à évaluer les sites Web en vue d'améliorer la pertinence des pages. « On mettait les sujets en situation devant les pages Web – des

sites d'agences de voyages – avec une consigne précise, précise Jean Caelen, par exemple chercher, avec tel budget, un voyage dans les îles pour quatre personnes. L'oculomètre enregistrerait la trajectoire suivie par les yeux tandis que nous enregistrions le temps nécessaire pour que la consigne soit remplie, car le temps de recherche est un paramètre crucial sur Internet. »

Novadis vient, quant à elle, de réaliser une étude interne sur le même principe, dont le but consistait à analyser l'impact de la mise en page sur le déplacement du regard des internautes. Les conclusions de ces deux travaux vont dans la même direction : les sites doivent privilégier la clarté et l'information. « Premier résultat, résume Luc Rodet, plus de 50 % des fixations se portent sur les titres. Deuxième constatation, les experts, les habi-

tués d'Internet, ne s'arrêtent pas sur les images car, contrairement aux novices, ils savent qu'elles ne sont généralement pas porteuses d'information, sauf si elles cachent un lien. Chez ces experts, nous avons constaté que les images étaient simplement traitées par la vision périphérique. Dernier enseignement, la disposition des blocs de texte est prépondérante. »

VOYAGE DES YEUX

« Grâce à cette expertise, poursuit Luc Rodet, nous pouvons juger objectivement la pertinence de l'organisation des pages et de l'information, valider ou non l'approche graphique retenue, vérifier que chaque zone de chaque page remplit l'objectif qui lui est fixé et, le cas échéant, proposer des améliorations. » Jean Caelen note non sans ironie que, sur les sites commerciaux, « il faut plus travailler le texte – dont les titres doivent être très explicites – que les images, même si cela va à l'encontre de la tendance graphique à la mode ».

Jusqu'à présent, les études par oculomètre se faisaient sur des pages fixes. Depuis peu, Novadis est capable de munir ses expérimentateurs de souris et d'enregistrer à la fois le déroulement des pages, les clics sur les liens et le trajet du regard. Au lieu d'évaluer de simples pages au format de l'écran, ses ingénieurs peuvent maintenant reconstituer le voyage des yeux dans tout un site et identifier ses forces et ses faiblesses, voire ses no man's land, les angles morts du virtuel. Avec l'idée de démarcher les webmestres en leur montrant, enregistrements à l'appui, tous les défauts de leurs sites...

Pierre Barthélémy

Les fabricants de téléphone portable présentent leur vision du futur

Trois prototypes exposés au Cebit de Hanovre

A QUOI RESSEMBLERA le téléphone de demain ? Au-delà d'une miniaturisation qui semble toucher ses limites, les centres de recherche des fabricants se penchent sur cette délicate question. Certaines de leurs réponses, souvent sous forme de prototypes, sont présentées au Cebit, qui se tient du 13 au 20 mars à Hanovre.

Siemens a ainsi dévoilé un montre-téléphone de 38 grammes et 28 cm³ prévue pour accepter un module MP3 d'une capacité de stockage correspondant à 2 CD, et dotée d'une fonction de positionnement par satellite (GPS). Grâce à sa conception modulaire, ce prototype Siemens peut même incorporer un appareil photonumérique. Un casque sans fil (Bluetooth) a également été présenté. Faute de touches, la communication avec le téléphone fait appel à la reconnaissance vocale. L'objet pourrait être commercialisé dans les deux ans, si les études de marché sont positives, au prix d'un téléphone portable de milieu de gamme.

L'intégration de plusieurs fonctions dans un même terminal mobi-

le a également fait des émules chez Sony et Ericsson, qui présentent le P800, premier résultat de leur collaboration lancée en 2001. Atten-

du sur le marché à la rentrée 2002, ce terminal offre tout d'abord un large écran tactile sur lequel on peut naviguer avec un stylet pour gérer ses contacts ou son agenda. Reprenant une tendance affirmée chez de nombreux constructeurs, parmi lesquels Nokia, le P800 de Sony-Ericsson accepte également un petit appareil photo dont les images peuvent être envoyées vers un autre téléphone ou vers un ordinateur par e-mail.

Sur son stand, le japonais Nec pousse l'audace un peu plus loin avec la présentation de téléphones « concepts ». Son prototype Vial associe un téléphone ultraplats sur l'écran duquel il est possible d'écrire directement, comme aujourd'hui sur les « organisateurs » de type Palm, et un récepteur en forme de stylo, que l'on peut porter autour du cou et qui se prolonge avec des écouteurs. Face à cette débauche d'imagination, reste aux opérateurs à lancer sur le marché grand public des offres attractives et aux performances suffisantes pour supporter des échanges d'images et une navigation sur Internet.



Le modèle de NEC (ci-dessus), la montre-téléphone de Siemens (en haut à droite), et le P800 de Sony-Ericsson (à droite)

L'œil des aiguilleurs du ciel sous contrôle

MALGRÉ DES ANNÉES d'investissements et de recherches, personne n'a pu réaliser un système capable d'égaliser les capacités de l'aiguilleur du ciel. Cependant, même si l'humain fait preuve de qualités inégalables, il n'en a pas moins ses limites. Limites d'autant plus proches que l'on estime que le trafic devrait doubler d'ici à dix ans...

Pour résoudre ce problème, plusieurs études sont menées à Brétigny-sur-Orge (Essonne), où se trouve le centre expérimental d'Eurocontrol, l'organisme européen chargé de définir et d'harmoniser les règles du contrôle aérien. Une des idées consiste à transférer aux pilotes le spacing, tâche routinière de l'aiguilleur du ciel qui consiste à gérer l'espace entre deux appareils.

Si cette délégation s'opère, les commandants de bord pourront visualiser l'encombrement de leur secteur et gérer leur trajectoire en utilisant l'Automatic Dependent Surveillance Broadcast, un système qui permet à un avion de transmettre automatiquement à ses voisins sa position, sa vitesse et sa direction.

Des tests en vraie grandeur ont actuellement lieu au centre expérimental d'Eurocontrol. « Notre hypothèse, explique Laurence Rognin, ergonomiste à Eurocontrol, c'est que la délégation va réduire la charge de travail du contrôleur aérien et ses activités de monitoring, ce qui permettra de dégager du temps pour autre chose. »

Mais, comment évaluer objectivement les bénéfices réels que tireraient les aiguilleurs du ciel de cette nouvelle procédure ? Parmi la batterie de simulations qui ont eu lieu fin 2001 à Brétigny-sur-Orge, quatre jours ont été consacrés à des mesures par eye-tracker, afin de déterminer quand et à quel endroit le contrôleur aérien prenait les avions en charge dans les zones critiques que sont les secteurs d'arrivée sud-est des aéroports de Roissy et d'Orly.

A titre de comparaison, les exer-

cises étaient joués deux fois, avec et sans délégation. Résultat : dans le premier cas, l'aiguilleur du ciel donnait beaucoup moins d'instructions aux pilotes et, surtout, ne se laissait pas déborder. Même au plus fort du trafic, il continuait à anticiper les problèmes et son regard restait posé à l'entrée de la zone dont il avait la charge. En revanche, sans délégation du spacing, le contrôleur aérien perdait pied peu à peu et ses yeux déviaient vers l'intérieur de son secteur, vers les aéroports. Il gérait alors les avions au coup par coup et de plus en plus tard.

RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Même si les premiers résultats obtenus grâce à l'eye-tracker sont encourageants, d'autres simulations devront être menées. « Nous mesurerons alors la fré-

quence des fixations du regard pour vérifier si le contrôleur n'a pas tendance à oublier les avions en fin de secteur, précise Laurence Rognin. L'idée consisterait à créer des incidents pour voir s'ils sont détectés. Il faut aussi rappeler qu'il est essentiel de recouper les mesures avec les autres enregistrements que nous effectuons lors des simulations car l'eye-tracker seul n'est pas suffisant. »

Persuadés qu'il s'agit d'un outil utile pour évaluer les activités où le monitoring est important, les chercheurs d'Eurocontrol envisagent désormais de s'en servir côté cockpit pour suivre le regard des pilotes. Car si la délégation du spacing se met en place, ceux-ci, déjà très occupés, devront aussi jouer les mini-aiguilleurs du ciel sur un écran supplémentaire...

P. B.

Education VIVE L'EAU à l'environnement

L'agence de l'eau Rhin-Meuse lance une consultation pour des prestations d'animations et de conférences-débats péri et post-scolaires dans le Bassin Rhin-Meuse.

Si cela entre dans votre domaine de compétence, et si ce projet vous intéresse, consultez le www.eau-rhin-meuse.fr pour le dossier de candidature, ou contactez-nous au 03.87.34.48.59.

Agence de l'eau Rhin-Meuse
AVIS D'INFORMATION



AXEL GANZ

TÉLÉ LOISIRS, GALA, FEMME ACTUELLE, VOICI, CAPITAL, GÉO... QUI N'A JAMAIS LU UN DE SES MAGAZINES ?

ANNE SINCLAIR
/ LES MANAGERS SONT SUR RTL.
SAMEDI 16 MARS 9:15

RTL VIVRE ENSEMBLE



L'hiver se prépare entre protection et nomadisme

Organisés à Paris du 7 au 13 mars, les défilés témoignent d'une saison sous le choc des attentats du World Trade Center. Le style militaire triomphe avec quelques échappées belles orientalistes



ON A DU MAL à imaginer qu'il y a dix ans, les maîtres de la peinture servaient encore d'inspiration à la mode. Ils reviendront peut-être... En attendant, l'Histoire s'est accélérée, et les événements du 11 septembre ont précipité les créateurs de mode dans une autre galaxie. L'image des pompiers de New York dans les ruines du World Trade Center, l'écroulement enfumé de 600 000 tonnes d'acier, ont fait basculer l'imaginaire dans un no man's land, entre envies de protection, et invitations à voyager par procurations brodées dans l'Orient interdit.

Dans le flot des gris calcinés, dignes des photos de James Natchwey, les collections de l'hiver 2002-2003, organisées à Paris entre le jeudi 7 et le mercredi 13 mars, témoignent de ce choc. La mode du XX^e siècle est née après la guerre de 14-18, lorsque, abandonnant crinolines et chapeaux volières, les femmes ont adopté, avec Poiret (le premier à supprimer le corset), puis Chanel, les habits de leur libération. Sous un ciel plombé, la mode du XXI^e siècle semble prendre aujourd'hui son envol, laissant derrière elle la débauche d'effets, la surenchère des logos, des griffes, pour attraper l'époque au corps.

Quand les Françaises restent fidèles à leurs atours noirs et pointus, les rédactrices de mode américaine

qui ont plus de diamants et de cachemire arborent ceux-ci d'une manière plus « casual ». On a même vu un mini-drapeau américain accroché à un sac Hermès... L'apparition d'Anna Wintour, directrice de *Vogue USA*, comme celle de Lee Radzivil (la sœur de Jacqueline Kennedy) en jean, a fait sûrement date.

Sur les podiums réduits souvent à des tapis de sol, on n'a jamais vu autant de poches (Céline), de cartouchières, d'étuis range-tout (jusqu'à trente sur une chemise de Vik-

tor & Rolf), de zips, de guêtres, de galons. Bâtements cardiaques, alarmes électroniques, bruits de télé parasites ont rythmé les bandes sonores remplies de voix de femmes. Il y a six mois, le ciel s'est écroulé sur Wall Street. Le téléphone portable s'impose comme l'ultime arme de secours, alors que la tendance hivernale est aux vêtements de travail que complète la parade des manteaux militaires (de Yohji Yamamoto à Michel Klein, APC et Agnès b.), des superbes pantalons d'aviateur en nylon ciré « mousse » (Céline), des canadiennes et des cabans revisités (Jean Paul Gaultier), qui exaltent sous la laine brute, feutrée, et les camaïeux de poussière, une féminité à découvrir plutôt qu'à découvrir.

« Ce n'est pas militaire dans le sens agressif », affirme Michel Klein, « j'ai pensé plutôt à l'image de Marlene Dietrich ou de Marilyn Monroe s'adressant aux soldats... »

Si les sacs à dos prennent des allures de coques rigides en forme d'ailes (Issey Miyake), aucune prothèse ne vient, comme dans les années 1980, exagérer les carrures. Entre pagnes d'hiver, manteaux kimonos à jabots amovibles (Lanvin), boléros de renard qui semblent avoir été troqués au marché noir, les superpositions se multiplient, mais sans entraver l'allure. Plus aigüé, moins offerte, la mode célèbre la femme de trente ans et plus. Dans

une recherche de fonctionnalité, elle retrouve sans nostalgie les heures de gloire dignes du prêt-à-porter des années 1970, à l'époque des Guy Paulin, Pierre d'Alby, Dorothee Bis, Emmanuelle Khanh... Le corps s'enveloppe souvent dans des maxipulls qui semblent avoir été tricotés dans un espace de transit, pour parfaire les tâches d'agriculture périurbaine du troisième millénaire. Ou se réchauffer devant la cheminée, parce que les plombs ont sauté. La mort aux trousses, la ville s'éprend de rustici-



Pardessus de cachemire et turban de soie, ou le graphisme sensuel d'Alber Elbaz chez Lanvin (ci-dessus).

té toute en faux-semblants (le cuir imitation bois chez Chalayan, le cachemire gris façon shetland chez Hermès), tandis que les jupes mouchoirs frôlent les bottes cavalières.

UNE SILHOUETTE-COLÉOPTÈRE

Sous les manteaux-parachutes, ou les micro-bombers, l'allure se veut forte, affirmée, responsable, version ambulancière, munitionnaire ou espionne. « Elle est réversible, uniforme d'un côté, recouverte de mousseline plissée de l'autre. On peut l'envoyer en mission partout », déclare en riant Stéphane Parmentier, créateur-concepteur, invité à présenter sa troisième collection dans l'une des boutiques Maria Luisa. Après avoir signé le nouvel aménagement des premières classes sur Singapour Airlines alors qu'il était chez Givenchy, il adapte au prêt-à-porter des détails « en vol » : double col, fermetures cachées, panneaux à géométrie variable inspirés de la carlingue des avions...

A des centaines de milliers de kilomètres, Naoki Takisawa, chez Issey Miyake, fait jaillir de la pénombre une silhouette-coléoptère, dont la couleur de l'étoffe évolue en fonction de la lumière. Les plissés d'or semblent avoir été trempés dans un bain de cendres. Autant d'évocations au bord de l'étrange, qui parlent de l'entre-deux du temps – décomposition ou renaissance –, et fixent l'image d'une époque bouillonnante d'incertitudes.

L'imaginaire sous influence sert de soupe à un réel meurtri. « Nous avons perdu le contact. Toute forme de contact (...), lit-on sur le programme imprimé sur du papier non tissé. *Quelque chose s'est perdu dans la mémoire du silicium. Nous devons retrouver l'instinct des insectes. La plus mystérieuse forme de l'échange, une ressource intérieure...* » La tension est partout. Chez Agnès b., on distribue à l'entrée le *Point d'ironie*, « périodique hybride » édité par la créatrice dans lequel l'architecte Yona Friedman signe un éditorial : « Nos villes sont



Robe longue en Nylon et gilet de sauvetage en fourrure de lipi, Jean Paul Gaultier (ci-dessus). Robe manteau façon perfecto en drap de laine blanc, Yohji Yamamoto (ci-contre). Veste en laine et jupe en patchwork de velours brodé, John Galiano pour Christian Dior (à droite). Gilet afghan en manteau ivoire, blouse de soie et pantalon de tweed, Giambatista Valli pour Emanuel Ungaro (ci-dessous).



Demain retrouvez « le grand dossier » du Monde

Faut-il croire aux sondages ?

OUI NON SANS OPINION



surdimensionnées, ainsi que nos constructions. Ce n'est pas seulement du gaspillage, cela va aussi contre nos intérêts... »

Le jour, on se calfeutre. A l'heure où Bouchara fête son centenaire, les correspondances entre vêtement et revêtement se multiplient : blousons Yeti style tapitouf (Balenciaga), cape-tapis (Eric Bergère), et même chaps-plaids (Castelbajac), et un peu partout, pompons, cordelières, parementages, kilomètres de gros-grain.

Le soir, le tissu semble pris de convulsions. Le voici qui se tortille, se fronce, bouillonne en stores à l'anglaise, s'entortille dans ses rubans et ses velours, donnant à l'hiver un côté parfois arsenic et vieilles dentelles. A bord de sa limousine pilotée par Stefano Pilati – son directeur de studio chez Yves Saint Laurent Rive gauche –, Tom Ford joue les Casanova et reprend la route déjà empruntée pour l'hiver précédent, où évoluent des marquises un peu plus libertines.

L'hiver semble avoir été conçu la peur au ventre, et les collections fleuves en sont les meilleurs témoignages. « J'ai vu des créateurs échantillonner près de trois cents tissus, affirme un fabricant textile lyonnais. Certains font un peu de tout, parce qu'ils ne savent pas ce qui va se vendre. » L'incertitude est là, à ras de nerfs.

Photographies de
Gérard Rondeau

Ci-dessous, le noir Saint Laurent Rive gauche revu par Tom Ford, avec une blouse lacée en dentelle à manches bouffantes et une jupe en panne de velours.



Rares sont ceux qui transcendent l'urgence du moment, réussissent à habiller l'incertitude de grâce. Le défilé d'Alber Elbaz chez Lanvin, tout à la fois graphique et sensuel, les robes « tie die » et les velours de soie de Martine Sitbon – l'une des plus pillées cette saison –, comme les détournements magistraux de Jean Paul Gaultier ou de Yohji Yamamoto, ont été particulièrement fêtés. L'austérité douce à fleur de peau de Martin Margiela chez Hermès, (qui reconquiert les clientes de Jil Sander), ou le final Crayola de maille de Sonia Rykiel, compteront comme des moments d'émotion, au cœur de cette semaine à bord du Air Force 1 de la mode.

FOLKLORES DU MONDE REMIXÉS

Restent les échappées belles, sous le signe de l'ailleurs, de tous les folklores du monde remixés par John Galiano chez Dior, en passant par la soyeuse médina couture de Giambattista Valli chez Ungaro, les mélanges mauresques-militaires de Gilles Rosier chez Kenzo, ou l'évasion garantie par Dries Van Noten, le tour-opérateur bobo de l'ethnic chic. Mais au premier rang, les clans s'observent, se jaugent, les vipères à talons se tuent du regard. A côté, les financiers en cravate, sortis d'un conseil d'administration pour affronter la jungle des défilés, semblent bien plus inoffensifs et influençables. Des rumeurs annoncent que LVMH chercherait déjà un remplaçant pour Julien Mc Donald chez Givenchy.

Mais l'identité des griffes est en suspens. Certes, au sein de l'écurie

de Bernard Arnault, Michael Kors (Céline) semble réussir à faire d'une marque d'accessoires un label de prêt-à-porter. Sur le thème « Tous les garçons s'appellent Dick », ses manteaux-cardigans en cachemire canon de fusil, comme ses bombers en peau lannée vieillie façon ébène, s'imposent comme les nouveaux classiques de la saison.

Il reste que la première prestation de José Enrique Ona Selfa chez Loewe a provoqué des applaudissements aussi mous que les sacs de chasse tout cuir de Givenchy de l'hiver. Stella Mc Cartney, qui a signé sa deuxième collection au sein du Gucci Group, semble victime de cette pression médiatique déjà presque hors de propos... Il est vrai que sur le podium blanc anthrax, les filaments de mousseline huître sont une maigre proie pour les photographes, rangés au bout de podiums, comme une armée de tueurs d'élite.

Laurence Benaïm

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

La romance kitsch des tissus

LE SALON Première Vision a présenté au parc des Expositions de Villepinte à la fin du mois de février les tendances textiles du printemps-été 2003, à travers les créations de sept cent quarante-six exposants européens. Pour cette édition, le Salon a préféré avancer ses dates pour éviter l'habituelle collusion avec la semaine des collections parisiennes. Cette stratégie n'a pourtant pas réussi à enrayer la chute de la fréquentation – une baisse de 11,6% cette saison – qui touche Première Vision depuis un an.

Intitulé « Curiosité », le thème de la saison n'en cultive pas moins un optimisme affiché, entre romantisme doucereux et folklores européens. Légèrement décolorées, pigmentées, surexposées, blanchies, les étoffes naturelles cultivent la nostalgie dans des effets de vieillissement raffiné. Comme dans des jeux d'aquarelliste, le blanc orchestre en maître cet art de l'usure, s'impose légèrement ou en multicouches pour donner aux couleurs des aspects farinés ou talqués.

Omniprésents l'année dernière, les imprimés façon Liberty se retrouvent dans des mousselines ou des cotonnades et des lins épais comme peints à la main. Les broderies anglaises s'offrent en trompe-l'œil ou même en cascades de volants qui suggèrent au premier coup d'œil le désir d'une jupe ou d'un bustier froufrouant. Chez le Suisse Jakob-Schlaepfer, la toile de Jouy se livre à des exercices de haute voltige, réconcilie nostalgie et high tech en s'imprimant direc-

tement sur des paillettes, de la dentelle stretch ou même sur un film de polyester découpé au laser. D'autres ailleurs suggèrent au tisseur des chrysanthèmes du Japon sur du Lurex transparent.

GAIS ET NAÏFS

Après l'esprit ethnique de l'automne-hiver 2003, les tissus cultivent également un exotisme plus proche, puisé dans le folklore vestimentaire de l'Europe. Broderies fleuries façons nappes anciennes, applications de motifs au point de croix à la Bernhard Willhelm, losanges ajourés sur un imprimé, rayures coutil et mate-las... Les motifs semblent s'être échappés d'un manuel d'art populaire ou d'un catalogue d'ameublement.

« Nous avons imaginé des tissus d'inspiration provençale, tyrolienne, bretonne, sarde, mais aussi des étoffes plus ethniques, influencées par le Pakistan ou le Mexique », explique-t-on chez le tisseur italien Zibetti. Tandis qu'un lin médiéval, rustique comme du jute, se pare de fleurs délicates, une voilette de tulle noir est rebrodée de motifs multicolores à la Frida Kahlo. Gais et naïfs, les tissus du printemps 2003 semblent parodier l'innocence mièvre et politiquement correcte du romantisme dans une poésie fantaisiste et bigarrée qui frôle souvent le kitsch. Une ex-future tendance, présentée sur le Salon à travers des textes et une exposition de photographies.

Charlotte Brunel



A gauche, le final du défilé Kenzo par Gilles Rosier, avec un manteau en galgan (agneau) brodé de motifs en kabig.

A droite, le luxe d'un pantalon d'aviateur en agneau velours capuccino, d'une blouse de soie et d'un gilet de cachemire moka (Michael Kors pour Céline).

Ci-dessous, sur-robe et pantalon en ottoman de soie, Martin Margiela pour Hermès.



PACIFIC
COMPAGNIE



1510 €
au lieu de 2287 €

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com Livraison France et étranger info@pacific-compagnie.com

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Près de 300 photographies de Charles Nègre, un des inventeurs, au milieu du XIX^e siècle, de « l'instantané », sont vendues par Sotheby's le 22 mars. L'Etat n'a pas su racheter cet ensemble exceptionnel à son propriétaire, le collectionneur André Jammes, qui en attend un produit considérable

Le fonds Charles Nègre en voie de dispersion

S'ÉMERVEILLER ou s'attrister ? Les deux sans doute. Le 22 mars, à Paris, Sotheby's vend aux enchères le fonds d'atelier du photographe Charles Nègre (1820-1880), soit près de 300 images d'un des grands « primitifs », actif dans les miraculeuses années 1850, quand le procédé devient art. Le vendeur est André Jammes, libraire réputé et « pape » des collectionneurs de photo ancienne, qui, dès 1955, en tenant dans les mains des portraits de Nadar, se persuade que la photo sera un jour précieuse. Conviction alors extravagante. Il sera comblé en 1999, en dispersant une partie de sa collection. « Une vente historique », a-t-on dit : le produit de 11,58 millions d'euros triplait les prévisions et *La Grande Vague*, de Le Gray, atteignait 791 000 euros, record pour une photo.

On s'émerveille parce que des chefs-d'œuvre rares de Nègre sont exposés à la galerie Charpentier avant la sévère bataille marchande. Parce que ce dernier est la vedette réhabilitée de cette « vente Jammes n° 2 ». On s'attriste parce que la France n'a pas su acheter en bloc un fonds cohérent et incomparable. Ce couac traduit aussi un basculement du statut de la photo, hier ignorée, aujourd'hui chic et chère.

France Télécom a récemment utilisé une icône de Nègre pour une publicité : *Le Stryge* (1853), portrait d'un homme coiffé d'un haut-de-forme (en l'occurrence Le Secq, ami du photographe) à côté d'une sculpture de monstre nichée sur une galerie de Notre-Dame. Au-delà de l'anecdote, les estimations de la vente donnent le vertige. Jusqu'à 270 000 euros pour la version négative (sur papier) et positive du *Stryge* ; 150 000 euros pour des *Ramoneurs en marche*, 100 000 euros pour un *Joueur de barbarie*, 90 000 euros pour une vue de l'Asile impérial...

Nègre, il est vrai, « est aussi grand que Nadar », affirme Françoise Heilbrun, conservateur au Musée d'Orsay, qui, en 1980, lui consacrait la première grande exposition en France, doublée d'un catalogue. Ses images, prises à Paris ou dans son Midi

natal, sont d'une fraîcheur stupéfiante pour au moins trois raisons. « Il est un des premiers à reproduire l'instantané », dit Heilbrun, à donner « l'illusion visuelle de la marche », écrit Michel Frizot (*Photo Poche* n° 40, Nathan, 1989). On pense à ses ramoneurs qui semblent progresser, gaillards, sur un quai de Seine. « La prise de vue durait une minute mais Nègre dispose ses personnages de façon naturelle », explique Françoise Heilbrun. Le flou ne lui fait pas peur, comme en témoignent certaines vues « pré-impresionnistes » de marchés.

Nègre est enfin le premier à construire « des scènes de genre très poétiques dans la rue avec des gens humbles », ramoneurs, chiffonniers, terrassiers, joueurs d'orgue, marchands de bois, qui, réunis, forment le « Paris moderne » cher à Baudelaire. « Avant, c'était reproduire la nature ; aujourd'hui, c'est choisir dans la nature », a écrit Nègre. On lui doit enfin le premier « reportage social », avec pour sujet l'Asile de Vincennes.

Jammes trouve ces « instantanés » « charmants mais secondaires », trop proches de thèmes picturaux, « même si ce n'était pas évident de traduire ces motifs en photo ». Il leur préfère les vues d'architecture, « de grand format et pleines de mystère ». Il ajoute : « On peut préférer les paysages de Le Gray, les portraits de Nadar, les architectures de Baldus. Mais Nègre a couvert tous ces domaines de façon fantastique. »

En 1980, seulement 7 000 personnes ont vu l'exposition Nègre au Musée du Luxembourg. « Elle venait trop tôt », constate Françoise Heilbrun. Admirer une photo au mur n'allait alors pas de soi. C'était pire en 1961, année où André Jammes achète le fonds à Joseph Nègre, arrière-petit-neveu du photographe. L'artiste, peintre de formation, timide et sans relations, est méconnu jusque dans sa famille, installée à Grasse et célèbre pour son affaire de confiserie qui, au XIX^e siècle, fournissait les grandes cours d'Europe en « fleurs sucrées ». André Jammes raconte : « Je découvre en 1955 une petite

photo d'un joueur d'orgue en bas de page dans l'Histoire de la photographie (1945), de Lécuyer, avec les mentions "Nègre-Grasse". C'est peu mais l'image m'intrigue. J'apprends qu'un héritier habite à Grasse, "rue Charles-Nègre, inventeur de l'héliogravure". Ce dernier m'envoie quelques photos dans des boîtes à chaussures. Après sa mort, son fils, Joseph Nègre, me propose le fonds. »

Tout acheter est un réflexe de libraire. Mais aussi une conviction. « L'idée d'archives est fondamentale en photographie. Il faut tout garder. Si je trouve une enveloppe vide envoyée par Baudelaire, c'est déjà un trésor, car il y a une écriture. Le problème est que les musées ne pensent qu'à l'esthétique. » Jammes ajoute que son jugement sur Nègre a changé, résultat de « cinquante ans d'expérience ». « Pour l'exposition de notre collection, à Chicago, en 1976, nous avons, avec ma femme, Marie-Thérèse, tout repris de zéro, planche par planche. J'ai retrouvé sur un pla-



« Les Ramoneurs en marche », antérieur au 29 mai 1852. Epreuve sur papier albuminé (120 000 € à 150 000 €).

« Je voulais me débarrasser d'un stock qui m'encomrait tout en cherchant les meilleures mains pour le préserver. Jammes a eu l'honnêteté de me faire un petit chèque »

Joseph Nègre, héritier de Charles

card un album tenu par une ficelle qui comprend la plus belle photo de ma collection, que j'avais pourtant oubliée pendant vingt-cinq ans : une vue du Portail royal de Chartres, par

Nègre. Un tiers de l'image est noir. Ce mystère ne peut s'expliquer. Avant de retomber dessus, je n'avais pas formé mon œil ni opéré de hiérarchies. »

Pour ce fonds, Jammes avoue avoir « donné de l'argent à une époque où la photo n'avait pas de valeur ». Joseph Nègre en convient : « J'ai plus cédé que vendu. Je voulais me débarrasser d'un stock qui m'encomrait tout en cherchant les meilleures mains pour le préserver. Jammes a eu l'honnêteté de me faire un petit chèque. » Il ajoute : « Il m'a dit : "Je ne sais pas où je vais avec Nègre." » En fait, Jammes sait très bien, s'évertuant, à travers livres, articles, expositions, notamment aux Etats-Unis, à faire connaître cette œuvre. L'époque, qui voit la photo portée au pinacle, fera le reste.

En 1995, André Jammes propose le fonds Nègre au Musée d'Orsay pour une somme jugée folle à l'époque (autour de 2,5 millions d'euros), bon marché aujourd'hui. « Pendant sept ans, je n'ai pas modifié le prix,

dit le vendeur. J'ai été d'une énorme patience. J'ai 75 ans, je ne peux attendre. En fait, entre un Gauguin et le fonds Nègre, l'Etat n'hésite pas. »

Françoise Heilbrun, qui, il y a quelques jours encore, a tenté d'acheter le fonds en bloc, se dit « très amère » de cet échec et trouve « lamentable » que la France n'ait pu acheter une œuvre qui participe de son patrimoine. Elle ajoute : « André Jammes nous avait promis que ce fonds ne sortirait pas de France. Et son prix a enflé en 2000, après le succès de sa première vente. » Afin de contrer les grands collectionneurs étrangers, quatorze épreuves de Nègre, dont *Les Ramoneurs* et *Le Stryge*, sont « interdites de sortie du territoire ». Cela ne console pas Joseph Nègre : « Une partie de mon patrimoine va être éparpillée et tomber au mains d'affairistes. Ça fait très mal. Pour cela, j'en veux à Jammes. »

Michel Guerrin

La vente Jammes opus 2, chargée d'enjeux

LA MAGIE va-t-elle se prolonger ? La question se pose avant la vente de la collection de photos réunies par Marie-Thérèse et André Jammes, orchestrée par Sotheby's, les 21 et 22 mars. Le couple avait en effet vendu, en 1999, à Londres cette fois, une partie de sa collection pour un produit affolant de 11,58 millions d'euros. 592 lots sont aujourd'hui dispersés, chiffre énorme, tout comme l'estimation de 7,5 millions à 10 millions d'euros – une bonne vente de photos en France n'atteint généralement pas le demi-million d'euros. « Autant ne pas faire les choses à moitié », commente André Jammes, au cœur de la première vente de photos en France depuis l'ouverture du marché aux maisons étrangères, en novembre 2001, et qui assure : « Il n'y aura pas de troisième vente. »

Hormis quelques fulgurances du XX^e siècle, comme un album de Doisneau (90 000 euros) ou un ensemble de Germaine Krull, la photographie du XIX^e domine les deux journées, la seconde étant consacrée à Charles Nègre. Jammes, le libraire qui se fournissait chez ses confrères, l'« archéologue » qui a ramassé, « sauvé et archivé » de nombreuses pièces dans les années 1950-1960, transparait le 21 mars avec la vente de livres, documents, rapports, essais qui éclairaient les débuts de la

photographie. Toujours le 21 mars, la photo primitive française est à l'honneur. Citons Baldus, Le Gray (une planche de Fontainebleau à 75 000 euros), Regnault (la Seine à Sèvres pour 80 000 euros), mais aussi un album anonyme de 40 études du cercle du sculpteur Simart (400 000 euros) et l'« Ancien Paris » de Marville (67 images pour 600 000 euros). Un ensemble sur le voyage met à l'honneur Charnay (64 photos à Madagascar, aux Comores et à la Réunion pour 200 000 euros).

Le gotha de responsables d'institutions et de collectionneurs est attendu. Mais une telle masse d'images, même relevées par le « pédigree Jammes », pour certaines moins excitantes qu'en 1999 ou en état moyen,

La première au monde

Une reproduction photographique d'une gravure hollandaise du XVII^e siècle, peu excitante mais éminemment historique, est un moment fort de la journée du 21 mars (*Le Monde* du 24 janvier). L'auteur est Nicéphore Niépce (1765-1833), à qui on doit la première vue d'après nature : *Le Point de vue du Gras* (vers 1826). Cette épreuve d'un homme à pied menant un cheval n'a pas la même aura, mais elle est antérieure. Selon une correspondance de Nicéphore et de son fils Isidore, vendue avec la photo, elle date de 1825, ce qui en fait « la plus ancienne reproduction photographique au monde ». L'estimation du lot – interdit de sortie du territoire – est à la hauteur : autour de 700 000 euros. Ces documents, plus scientifiques qu'esthétiques, font dire à certains qu'André Jammes, « qui se dit plus défenseur du patrimoine que marchand, aurait pu le donner à une institution ». Ce dernier répond : « J'ai assez fait de dons. Dans ce cas, mon espoir est que ce lot soit préempté. »

pourra-t-elle être digérée par un marché en expansion mais qui reste relativement fermé ? Lors de la vente de 1999, Saoud Al Thani, parent du chef de l'Etat du Qatar, avait acheté pour 6 millions d'euros d'épreuves, soit plus de la moitié du produit total. Sera-t-il encore actif à Paris ?

INTERDITS DE SORTIE

Une autre difficulté, inédite, attend Sotheby's. L'Etat français a interdit de sortie du territoire treize lots : le lot Niépce, l'album « Simart » et onze Nègre dont *Le Stryge* et *Les Ramoneurs en marche*. L'Etat aura trente mois pour faire une proposition d'achat à l'acquéreur à partir d'un prix expertisé. Dans un marché archidominé par des collectionneurs étrangers, cette

mesure constitue, selon Sotheby's, une entrave. Dans la maison anglo-saxonne, on n'est pas loin de penser que ces interdictions ont pour but de freiner les enchères afin de permettre à l'Etat de faire jouer son droit de préemption – acquérir l'œuvre en s'alignant sur la dernière enchère.

« Cette vente constitue un test pour Paris. Si l'Etat préempte en masse, ce sera dangereux pour un marché naissant », affirme Laure de Beauvau-Craon, présidente de Sotheby's France. Ces interdictions irritent André Jammes : « Ce sont les collectionneurs qui font les musées. On me fait savoir que je ne suis plus maître de biens que j'ai sauvés. C'est une morale désagréable. Et puis la France interdit de sortie ou préempte des pièces sans connaître réellement l'étendue de ses collections, dispersées dans de multiples fonds publics. »

M. G.

« La photographie, collection Marie-Thérèse et André Jammes », Sotheby's, galerie Charpentier, 76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. Tél. : 01-53-05-53-05. Exposition de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 mars. Ventes : 21 mars, photos des XIX^e et XX^e siècle ; 22 mars, Charles Nègre. Catalogue, 40 € ou sur www.sothebys.com/

Amoureux de Vous !

DICK RIVERS

AU BATACLAN

DU 19 AU 23 MARS 2002 À 20h00

50 Boulevard Voltaire - 75011 Paris - Métro Oberkampf
Réservations : 08 26 02 52 52 (0,15 €/min)
et points de vente habituels

fonds soutien

en partenariat avec
Mairie de Paris

ALAIN LOMPECH

Le beau martyr

PARLANT d'un de ses confrères, Maurice Ravel disait : « Il est tellement menteur qu'il ne croit pas ses mensonges ! »

La présidentielle s'ébroue, mais peine à prendre de la vitesse. Les syndicats font pression, descendent dans la rue.

Voir des personnels hospitaliers recevoir des coups de matraque. Ça, on ne peut pas l'admettre. Attendre trois mois un rendez-vous chez l'ophtalmo dans une petite ville de province où il sont trois pour un bassin de population de 30 000 personnes. Ça, on ne peut pas du tout le subir. Ces trois ophtalmos normands font cinquante heures la semaine, opèrent à l'hôpital, ne trouvent aucun remplaçant pour leurs vacances. Normal, on en forme cinquante par an, pour deux cents départs à la retraite.

Payer la consultation de vingt minutes 20,87 euros et sa paire de lunettes 350 euros pour un bout de fil de fer et deux verres basiques. Là, on ne comprend pas. 350 euros, c'est le prix d'un bel objectif d'appareil photo, selon sa technique habituelle. Et ça marche. On cause de lui.

Entendre les représentants des personnels hospitaliers sortir en affirmant que Guigou ne cédera rien. On comprend la colère des personnels hospitaliers.

De petites phrases en petites phrases, donc, la présidentielle peine à décoller. Alors, le candidat Le Pen se pose en martyr, selon sa technique habituelle. Et ça marche. On cause de lui.

Ainsi, le RPR ferait pression pour que les maires qui lui ont promis leur signature se défaussent. Apprenant la « nouvelle », Roselyne Bachelot, porte-parole du candidat Chirac, publie un démenti on ne peut plus crédible.

Tout cela quelques jours après un passionnant document diffusé par Arte, dont les auteurs avaient instruit le cas du chef du Front national. Pour cela, ils avaient sorti des petites phrases lancées par Le Pen dans des débats télévisés, des meetings. Preuves à l'appui, le film montrait que Le Pen citait à la virgule près les « meilleurs » auteurs de l'extrême droite la plus extrême, qui publient depuis le XIX^e siècle. On y voyait aussi ses amis de la Fête bleu-blanc-rouge vendre au plein jour des fanzines dont le contenu, si nous avons bien compris, pourrait assez facilement les faire saisir.

Ravel là-dedans ? Il avait de l'humour, était républicain, dreyfusard, démocrate. Réformé de l'armée, il a exigé d'être incorporé, malgré sa complexion fragile et sa petite taille. Il s'est retrouvé ambulancier sur le front en 14-18. Sollicité par les ultranationalistes inspirés par les inspirateurs de Le Pen, qui voulaient lui faire signer une pétition interdisant l'interprétation de la musique étrangère en France, Ravel refusa dans une lettre admirable de courage, de clairvoyance. Alors qu'il composait le *Tombeau de Couperin*, hommage au grand art classique français et aux morts de la grande guerre, il y dit en substance qu'il est nationaliste quand il faut défendre la patrie et internationaliste en art. Il ne l'était pas qu'en art, cet anti-colonialiste qui a brassé tant de musiques lointaines dans son œuvre.

Ce n'est pas Berlioz, l'antirépublicain, qui devrait entrer au Panthéon, mais Ravel, accompagné par ses mélodies hébraïques et par ses chansons malgaches. En 1925, elles dénonçaient la colonisation et exaltaient le grand art noir.

Dans une favela du Brésil, une « école d'informatique et de citoyenneté »

PORTO ALEGRE
(Brésil)

de notre envoyé spécial

Deux gamins, pieds nus, tapent dans un ballon sur une chaussée défoncée. Sur le pas d'une porte, une adolescente d'une quinzaine d'années, le ventre gonflé par une grossesse précoce, se dandine sur les notes que crache un vieux poste de radio. Un peu plus loin, un homme âgé fait sécher un matelas que le toit en tôle ondulée de la cabane en bois qui lui sert de demeure n'a pas réussi à épargner des pluies torrentielles de la veille.

Vila São Vicente Martir est une favela comme il en existe des milliers au Brésil. Pas loin du centre de Porto Alegre – la capitale de l'Etat de Rio Grande do Sul, célèbre depuis qu'elle accueille le Forum social mondial –, plus de 700 familles y vivent entassées, à flanc de colline, dans des baraques de fortune.

Au numéro 100 de la principale rue du bidonville, une dizaine d'adolescents attendent sagement devant une maison de briques rouges qui paraît plus robuste que les autres. A l'intérieur, des cris d'enfants rappellent que le propriétaire des lieux, l'Association des habitants de Vila São Vicente Martir, fait office de crèche pour les bambins du quartier. Mais les jeunes qui font le pied de grue devant la porte ne sont pas venus récupérer les petits frères et sœurs. L'objet de leur attente se trouve à quelques mètres de la crèche. Dans une minuscule pièce que ne parvient pas à refroidir un ventilateur à bout de souffle, huit ordinateurs connectés au réseau. Et autant de gosses entassés, l'œil rivé sur l'écran et la main posée sur la souris.

Casquette vissée sur la tête et maillot du Gremio (le club de foot de la ville) sur le dos, Everton, 13 ans, recherche sur la Toile des informations sur des plantes pour un devoir d'école. Comme lui, les jeunes internautes habitent la favela. Ils ont touché pour la première fois un ordinateur depuis que le Comité pour la démocratisation de l'informatique (CDI) y a in-



« Internet leur ouvre des horizons sur un monde auquel ils n'ont pas accès. »

tallé, en juin 2001, une « école d'informatique et de citoyenneté ». Ils y vont aujourd'hui trois fois par semaine. Au pays du « futebol » roi, où les jeunes rêvent tous de suivre les traces de Ronaldinho – le jeune prodige local qui fait le bonheur du Paris-Saint-Germain –, l'association CDI a choisi de les asseoir devant un ordinateur pour les sortir de la misère quotidienne de leur bidonville.

Depuis sa création en 1995, elle a implanté plus de 200 écoles dans les quartiers les plus défavorisés d'une trentaine de villes du Brésil. Mais quel intérêt à savoir surfer sur le Web quand c'est tout le reste qui fait défaut ? « Internet leur ouvre des horizons sur un monde auquel ils n'ont pas accès », explique Everton, étudiant en lettres de 20 ans, qui, tous les jours, et bénévolement, guide les adolescents et leur enseigne le traitement de texte ou l'illustration gra-



phique. Thais et Priscila, 18 ans, suivent les formations depuis décembre pour des raisons plus pragmatiques. « Si on ne connaît pas l'informatique aujourd'hui, c'est difficile de trouver un travail, argumentent les inséparables copines. On ne pourrait plus vivre sans Internet ».

Pour le responsable de l'école, Joaozinho, qui habite la favela depuis 35 ans et connaît ses 3 000 habitants par leurs prénoms, l'initiative a aussi vocation à éloigner les jeunes de la drogue, qui, selon lui, est à l'origine ici de 20 % des décès. « L'ordinateur est pour eux un symbole de modernité. Il nous permet de les attirer et de commencer à travailler avec eux, raconte Joaozinho, on les guide vers des sites sur les dangers de la drogue et les traitements pour en sortir. Ils prennent progressivement conscience qu'il y a d'autres chemins, ils apprennent à travailler, certains à lire une langue étrangère : Internet éveille leur curiosité ! »

Dotée de faibles moyens financiers, l'association récupère des ordinateurs pour les recycler. Quant aux coûts de connexion au réseau, ils sont pris en charge par la municipalité. Car l'école d'informatique de São Vicente fait partie des trois télécentres que la mairie développe depuis 6 mois dans les zones les plus défavorisées pour, explique Rogério Santana dos Santos, le directeur du fournisseur d'accès – public – à Internet de la ville, « en finir avec l'apartheid digital et éviter que l'exclusion digitale ne s'ajoute à l'exclusion sociale ».

La mairie compte également sur les télécentres pour renforcer l'implication des populations les plus marginalisées dans la gestion du budget participatif qui permet aux habitants de Porto Alegre d'orienter l'affectation des fonds publics. L'avenir dira si les 130 jeunes qui fréquentent régulièrement l'« école d'informatique et de citoyenneté » feront... de bons citoyens.

Stéphane Mandard
(Le Monde interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Voyage inaugural du « Lyautey »

LE PAQUEBOT *LYAUTEY* quitte Marseille aujourd'hui samedi pour effectuer son voyage inaugural au Maroc. Événement notable parce qu'il marque une des dernières étapes de la reconstitution de notre flotte marchande et aussi parce que ce bâtiment constitue une belle réussite de la technique et du goût français. La compagnie de navigation Paquet avait perdu quatorze navires pendant la guerre. La mise en service du *Lyautey* marque l'achè-

vement de la reconstitution de sa flotte. Long de 142,50 mètres « hors tout », large de 19,45 mètres, le *Lyautey* allonge une coque couleur crème, presque blanche, coupée d'une bande rouge, d'un galbe séduisant, de lignes très pures. Il fait honneur aux techniciens et aux ouvriers des Forges et chantiers de la Méditerranée, de La Seyne, qui le construisent. Déplaçant en charge 10 350 tonnes, ce navire est équipé de deux groupes de turbines d'une

puissance en régime continu de 18 600 CV. Aux essais le *Lyautey* a atteint 24,7 nœuds. En service, il pourra maintenir, quand le temps le permettra, 22,5 nœuds. Belle vitesse pour un tel bâtiment, qui lui vaudra de relier Marseille à Tanger en trente-trois heures, à Casablanca en quarante heures, à Dakar en cent heures.

G. M.
(16-17 mars 1952.)

EN LIGNE SUR *lemonde.fr*

Robert Doisneau, Jean-Louis Courtina, etc.

■ **Coopération régionale.** Zones de libre-échange, unions douanières ou marchés communs, bonheurs et infortunes des alliances économiques.

■ **Au carnet du monde.fr.** Chaque jour, les nominations, les documents d'actualité et le *Journal officiel*. www.lemonde.fr/carnet

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 16
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

■ Tirage du *Monde* daté vendredi 15 mars 2002 : 550 906 exemplaires. 1 - 3
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Radio-Télévision » ainsi qu'un encart publicitaire pour « Le Monde de l'Éducation ».

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
► TÉLÉMATIQUE
3615 lemonde
► DOCUMENTATION
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► COLLECTION
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Le Monde sur microfilms
03-88-71-42-30
► LE MONDE 2
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « L'Amérique guerrière ».

Demain dans *Le Monde*

Supplément spécial « Impôts »

Le guide pratique pour déclarer vos revenus
et calculer votre imposition

Dans un monde plus complexe, *Le Monde* est plus clair

VENDREDI 15 MARS 2002

PROUST AU TRAVAIL



page II

HÉLÈNE MERLIN



page III

ESPRIT DE RÉVOLTE

L'Écossais James Kelman et le Gallois Niall Griffiths, romanciers contre l'uniformisation culturelle

page IV

POUVOIR ET DÉMOCRATIE

page V



ALGÉRIE



pages VI et VII



En trois siècles et demi, ce philosophe solitaire a cristallisé sur son nom les passions nationales les plus opposées. François Azouvi retrace la genèse inconnue de ce mythe sans pareil

niste, révolutionnaire, démocrate, précurseur du socialisme, esprit juif, héros - symbole toujours. Philosophe et historien, le chercheur met en lumière les lignes de force qui organisent cette longue aventure imaginaire. Il en discerne les étapes, les continuités, les ruptures. Le volume qui en résulte n'est pas seulement un « Descartes à travers les siècles » qui se lit comme une passionnante traversée de notre histoire intellectuelle, de l'Age classique à la Libération, par des chemins inattendus. C'est aussi un maître-livre, qui a toute chance de devenir une référence. Il inaugure en effet un type de recherche inédit. La voie nouvelle qu'ouvre François Azouvi concerne l'étude de la vie des philosophes dans l'imaginaire collectif. Le plus souvent, elle n'a rien à voir avec la lettre de leur texte ni l'architecture de leurs systèmes conceptuels. Ces représentations, mythes et jugements ont pourtant leur épaisseur propre. Ce Descartes en est un exemple éclatant.

A la mort du gentilhomme, en 1657, vraiment rien ne laissait présager une si durable identification de la France à sa légende. Il s'éteint à Stockholm, soupçonné par Louis XIV d'être mauvais sujet et par les jésuites piètre catholique. Cinq ans après, on décrète à Louvain sa philosophie « pernicieuse ». Ses adeptes sont considérés comme des calvinistes masqués, sa doctrine comme un poison. Seul un petit clan très actif défend la renommée du maître, se bat pour le retour de ses cendres (1667) et le rayonnement de sa pensée. Ce premier moment se clôt avec le XVII^e siècle. Il lègue déjà au mythe futur certains traits essentiels. La notoriété de Descartes ne s'est pas imposée d'abord par le milieu scolaire. Son influence ne résulte pas de l'autorité d'un magistrat. Elle découle au contraire d'une liberté, voire d'une contestation. Et surtout, assez vite, Descartes incarne la nouveauté. Tout ce qui est neuf, moderne, porteur d'avenir, lui est progressivement rattaché, sinon attribué. N'écrit-il pas en français, contre le latin de l'école ? Ne s'adresse-t-il pas aux femmes, contre l'obscurantisme qui les maintient à l'écart du savoir ?

Le siècle des Lumières intensifie ce mouvement, mais par un curieux détour. La physique de Descartes est périmée. Son système est caduc. Newton et Locke, aux yeux de Voltaire et des Encyclopédistes, en ont eu raison. Mais Descartes, et lui seul, disent-ils, a ouvert la voie à la science qui l'abat. Son existence a permis les progrès qui mettent à l'écart ses propres travaux. Nouveau ressort essentiel au mythe, garant de sa

longévité : l'attitude de Descartes est distinguée du contenu de sa doctrine. On peut repousser du pied ses « chimères », rejeter dans l'oubli ses erreurs ou ses égarements, constater que son édifice dogmatique n'est plus que ruines. Cela n'empêche nullement de considérer ces ruines comme sacrées, de célébrer le héros, le bienfaiteur de l'humanité, l'homme qui sut affranchir l'esprit de la tutelle des dogmes pour tout soumettre au tribunal de la seule raison. A ce génie de la modernité, il manque encore d'incarner la France et d'en cristalliser les oppositions politiques. De 1789 à la seconde guerre mondiale, François Azouvi retrace, avec un luxe de détails impressionnant, comment le type de jugements que l'on porte sur le philosophe est devenu un « marqueur », sensible et précis, des positions de chacun sur l'échiquier politique. Dis-moi comment tu vois Descartes, je te dirai comment tu votes. La Révolution est évidemment une étape importante, occupée notamment par une longue querelle sur la sépulture du héros. Mais il faut encore que les ultras de la Restauration poursuivent Descartes de leur haine pour qu'enfin tous les éléments soient en place. Ce qu'il incarne, à leurs yeux ? La modernité politique, le règne de l'individualisme, la démocratie et le parlementarisme, la séparation de la raison et de la foi. Autrement dit, tout ce que louent en lui, on l'aura déjà compris, les républicains, et bientôt les socialistes.

Sous le Second Empire, avec Victor Cousin, le mythe achève de se solidifier. Descartes devient la pièce centrale de l'enseignement officiel, en même temps qu'un

enjeu politique entre droite et gauche. Sa silhouette évoque celle de la France elle-même, avec dans la démarche quelque chose de téméraire et de libre. Un même mouvement de liberté et d'universalité anime ensemble, croit-on, le *Discours de la méthode* et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Au long de la Troisième République, on jugera Descartes, en bien ou en mal, à proportion de l'affinité ou de l'animosité qu'on éprouve pour les idéaux républicains, auxquels il se trouve désormais assimilé. Cette enquête exceptionnelle se clôt le 2 mai 1946, à la Sorbonne. Maurice Thorez célèbre les 350 ans de la naissance de Descartes. Le secrétaire général du Parti communiste indique que le philosophe conduit « vers des lendemains qui chantent ». De l'Action française aux communistes, des socialistes aux libéraux, tous ont fait de Descartes la figure de la France.

Au terme de ce tourbillon de références et de citations, une drôle de pensée s'empare du lecteur ébahi. Ce Descartes imaginaire et mythique, cette grande rêverie collective autour d'une statue de fiction sont-ils sans impact sur la réalité ? Sûrement pas. Les programmes d'enseignement, les manuels de philosophie, les éditions savantes même en dépendent pour une large part. Sous le masque du mythe, peut-on encore discerner les traits réels ? De quoi douter.

DESCARTES ET LA FRANCE
Histoire d'une passion nationale de François Azouvi.
Fayard, « L'Esprit de la cité », 362 p., 25 €.

Comment Descartes devint la France

On ne dit pas des Allemands, dans leur ensemble, qu'ils sont kantien ou hégélien. Nul n'affirme non plus que les Anglais sont shakespeariens, ou les Italiens dantesques. En revanche, on ne cesse de répéter, de génération en génération, que les Français sont cartésiens. Avec fierté ou désolation, pour l'éloge ou le blâme, mais toujours comme une évidence. C'est un fait acquis, un lieu commun : entre Descartes et la France existe un effet de miroir, une parenté essentielle. Voilà bien un phénomène unique : tout un peuple reconnaît continuellement chez un philosophe, et non un dramaturge ou un poète,

son caractère national, son génie propre, ce qui singularise son esprit collectif. Parce qu'ils sont supposés « cartésiens » - tout à la fois méthodiques, rationnels, peu exaltés, peu romantiques, épris d'indépendance et de langage clair -, les Français se voient crédités de telle attirance ou de telle répulsion. On souligne ici ou là leur logique, leur sens de l'égalité, pour fustiger ailleurs leur manque d'âme et leur absence d'humanité. Esprit cartésien oblige.

Un mythe ? Evidemment. Mais très singulier. Qu'y a-t-il réellement de commun entre l'œuvre philosophique de Descartes et, s'il existe, l'esprit de la France ? Pratiquement rien, on s'en doute. D'un côté, des textes majeurs, essentiels à la pensée des temps modernes, du *Discours de la méthode* aux *Méditations métaphysiques*, élaborés dans la solitude et la concen-

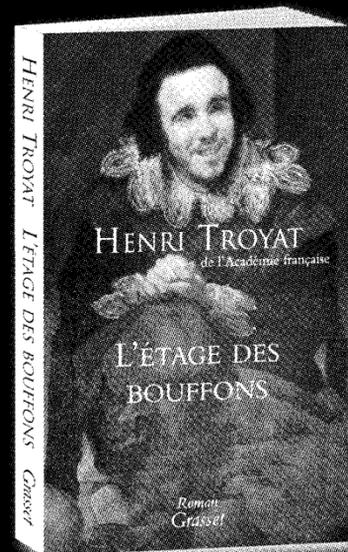
tration d'esprit par un gentilhomme tourangeau, retiré aux Pays-Bas après des années de campagne militaire. Du côté de l'esprit cartésien français, une kyrielle de discours, littéraires, politiques, religieux, qui prennent une certaine image de Descartes comme drapeau ou comme cible. Comment donc tout cela s'est-il mis en place ? A travers quelle histoire - com-

■ Roger-Pol Droit

pliquée, conflictuelle, chaotique parfois - Descartes a-t-il fini par symboliser une nation où il n'a, en fait, que fort peu vécu ? Questions jusqu'à présent inexplorées.

François Azouvi leur a consacré des années d'enquête. Il a tout lu, ou peu s'en faut, des textes innombrables, échelonnés sur trois siècles et demi, qui transforment continuellement Descartes, tour à tour calviniste pernicieux, charlatan, fémi-

FOLIE RUSSE



HENRI TROYAT - L'ÉTAGE DES BOUFFONS Grasset

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Un Carnet d'écrivain est un document inestimable pour plonger dans son intimité, son art d'écrire. Entrés à la Bibliothèque nationale en 1962,

les Carnets de Marcel Proust permettent d'explorer les fantômes et paysages mentaux de l'auteur d'*A la Recherche du temps perdu*. Grâce à Florence Callu et

Antoine Compagnon, ils sont publiés pour la première fois dans leur intégralité. Les études proustiennes, par ailleurs, se multiplient. En voici une sélection

Carnet magique

Un écrivain, au miroir du temps retrouvé, évoque cet « autre côté de l'horizon », ce « débordement permanent », cet « archipel féérique »

Pour un écrivain, le carnet est ce qu'il y a de plus étrange et de plus intime. C'est un autre temps, une respiration d'appoint, une mémoire profonde et oblique, une chambre noire, un filtre. Là sont notées les apparitions. Un rêve, et les morts sont là, tout à coup, plus vivants que jamais, soucieux ou énigmatiques. Une phrase banale, prononcée d'une certaine façon, et tout un paysage s'ensuit. Une odeur, une couleur, un bruit, et le grand navire de l'existence prend le large, très au-delà de l'actualité en écume, vers un passé qui ne passe pas, demande son développement, son récit futur. Je suis un personnage de roman, il va m'arriver des choses. Il faut rester en éveil, rien n'est négligeable ou indifférent, des rapprochements m'attendent, des signaux, des hasards objectifs. Je suis un animal enfantin, tous les sens participent à l'opération magique. Voilà, c'est parti : les personnages se présentent d'eux-mêmes, ils veulent être observés et décrits, ils jouent le jeu à leur insu, ils demandent à être radiographiés, mots, gestes, démarches, mimiques. Proust écrit : « Je vois clairement les choses

dans ma pensée jusqu'à l'horizon. Mais celles qui sont de l'autre côté de l'horizon, je m'attache à les décrire. » Le carnet est cet autre côté de l'horizon.

Odeurs : « Salle à manger sentant la cerise quand on rentre au chaud, chambre à coucher sentant l'ombre et le parfum. » On y est, on s'y trouve. Ennui : « Moments où l'on voudrait qu'il y ait un incendie, n'importe quoi. » Surgissement de la mère morte en rêve :

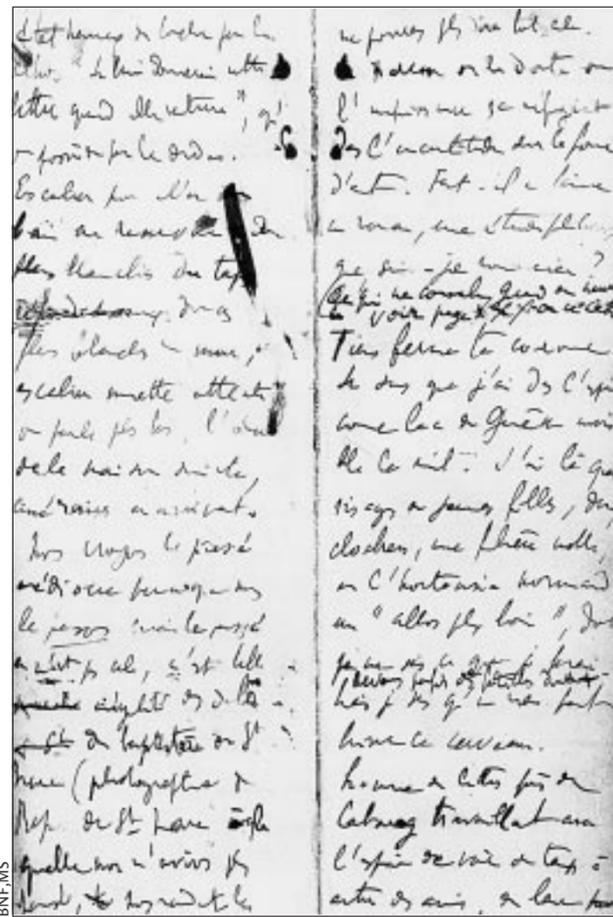
Philippe Sollers

« Compréndrait-elle mon livre ? Non. » Espace libre : « Descendre les grands escaliers, mouvement vif du soleil et du vent. » Couleurs : « Belle mosaïque aux couleurs d'ignorance et de science mêlées. » Brusque souvenir : « Je les voyais dans leurs robes mauves réunies par les après-midi de printemps devant une barrière blanche, après avoir passé devant le pêcheur à la ligne. » Réveil : « Lueur plus claire dans les rideaux, pluie par un temps doux à l'aube, marche du boucher dans la rue suffisant à me faire voir la journée qui commence et à la continuer tout en faisant dormir mon corps. »

Tout cela sera utilisé, disposé, orchestré dans l'apparente continuité d'un livre. Mais ce qui compte est le surgissement, l'appel, la surprise, la révélation. Un bourdonnement de guêpe dans le ciel bleu « intact, sans mélange » ? C'est un avion. Aussitôt, pourtant, viennent des images de train, de bateau, de champs ou de mer. On développera des correspondances, on établira des rapports jusque-là inconnus. Proust a cette phrase extraordinaire : « Il nous semble d'autant plus difficile de mourir que nous sommes plus de choses. »

C'est vrai : les grands écrivains ne devraient pas mourir. D'ailleurs, ils ne meurent pas, ils se prolongent les uns les autres, ils viennent au secours de celui qui respire encore dans ce monde de fous (les « secours » de Proust : Saint-Simon, Nerval, Baudelaire). Mégalomanie ? Oui, mais ironique : « Je trouvais cruel qu'ils me disent "il y a longtemps de cela", comme si je n'étais pas le centre du monde, comme si les lois universelles n'étaient applicables. » Bien sûr qu'on est le centre du monde, puisque le temps est là,

sans cesse retrouvé, éclairé, dévoilé. Le carnet est un archipel féérique, une suite de clairières, une expérience spirituelle, une série de visions qu'on a sous la main. A la limite, on n'en est plus que le secrétaire, le fonctionnement n'en finit pas, il a lieu pour lui-même, c'est un débordement permanent. Encore, encore, encore. Personne ne se doute de rien, les acteurs s'agitent, argent, mondantés, politique, clichés, langues de bois, amours plus ou moins simulés, indifférences, vices, cruautés, morts. Le néant les attend, ils s'en doutent, ils redoublent leurs erreurs, ils tiennent à leurs mensonges, ils perdent leur temps. L'autre, lui, prend des notes. Il est de plus en plus sans illusions, mais quoi, il le faut. Compréhont-ils mon livre ? Non. Feront-ils semblant ? Peut-être. Mais quelle importance ? « Le vrai bain de jouvence, le vrai paysage nouveau, ce n'est pas d'aller dans un pays que nous ne connaissons pas, c'est de laisser venir à nous une nouvelle musique. » Finalement, on envoie un livre à un ami. Silence. L'a-t-il reçu ? « Si je l'ai reçu, me dit-il, tu peux être sûr que je l'ai lu, mais je ne suis pas sûr de l'avoir reçu. »



Détail d'une page de carnet

Proust au travail

Florence Callu et Antoine Compagnon, maîtres d'œuvre de l'édition des « Carnets », commentent cette publication qui permet de découvrir, in vivo, les méthodes d'écriture du romancier

CARNETS

de Marcel Proust. Edition de Florence Callu et Antoine Compagnon, Gallimard, 444 p., 24,50 €.

De 1908 à 1917, c'est-à-dire pendant la rédaction et la mise au point de *Contre Sainte-Beuve*, de *Du côté de chez Swann*, d'*A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, de *Sodome et Gomorrhe* et des brouillons de *La Prisonnière* et d'*Albertine disparue*, Proust se sert, à côté des cahiers dans lesquels il écrit puis met au net son œuvre, de quatre carnets joliment omés et reliés, de format portatif. Il y note des esquisses à ajouter aux parties en cours de son grand roman, des mots qu'il veut attribuer à tel ou tel des personnages (François, Norpois, Bloch), des citations, des débuts de pastiche, des listes de

noms fictifs ou réels à utiliser aussi, et puis des adresses, de nombreuses adresses, de soldats de rencontre, ou d'hommes qui habitent souvent autour de la gare du Nord. L'ensemble de ces inscriptions est donc fort disparate : à la fois pense-bête, carnet de travail, carnet d'adresses. Ils sont entrés en même temps que les fonds Proust à la Bibliothèque nationale, en 1962, donc en même temps que les cahiers manuscrits de l'œuvre. Le premier d'entre eux avait été publié par Philip Kolb dans les *Cahiers Marcel Proust* en 1976. Un bon nombre des esquisses fournies par les quatre carnets ont été transcrites pour la nouvelle édition de « la Pléiade » en quatre volumes (1987-1989). Pour les spécialistes de Proust, leur publication ne constitue donc pas une nouveauté. Il n'en va pas de même pour les lecteurs de Proust, qui vont découvrir, *in vivo* pour ainsi dire, quelques-unes des méthodes d'écriture de leur auteur favori. Une édition de luxe avait été envisagée, il y a plus de dix ans, par Florence Callu et Antoine Compagnon, où ils auraient été reproduits à l'identique et accompagnés d'une transcription typographique pour en faciliter la lecture. Trop coûteux, le projet a été abandonné. Mais la transcription intégrale, donnant à lire ce qui se trouve biffé et respectant les particularités orthographiques et même les abréviations de Proust quand elles sont faciles à comprendre, paraît aujourd'hui dans la collection « Blanche » de Gallimard comme un livre à lire plutôt qu'un document à étudier. Florence Callu, qui fut directrice du département des manuscrits de la BNF, et Antoine Compagnon, essayiste, professeur à Paris IV et à Columbia University (New York), tous deux collaborateurs de Jean-Yves Tadié pour « la Pléiade » d'*A la recherche du temps perdu*, commentent cette publication.

Florence Callu – « Le but était de rendre ces carnets bien lisibles, sans complication inutile. Cette édition est donc destinée aux amateurs éclairés de Proust, qui ont l'œuvre assez bien en tête. Je recommanderai

quand même de se replonger préalablement dans le roman proustien pour s'en raviver la mémoire. D'ailleurs, les carnets y renvoient, en sorte que le lecteur peut aller voir ce que devient telle esquisse dans telle ou telle section du roman. Ce qu'il y a de fascinant pour nous, c'est de voir la prodigieuse mémoire qu'a Proust de l'ensemble de son œuvre, des cahiers dont il connaît le nom et le numéro. Vous savez qu'il en a eu pour finir 95 : 75 de brouillons, et 20 de mise au net.

Antoine Compagnon – Cette mémoire et la façon dont Proust lui-même en parle fait penser, beaucoup plus qu'à un ordinateur, à la représentation du théâtre de la mémoire qu'avaient les hommes de la Renaissance. Notre annotation vise à identifier pour le lecteur tous les noms propres, à distinguer les noms réels des noms fictifs – nous n'avons pas été jusqu'à tenter d'identifier par leur régiment les noms de soldats que Proust rencontre ou qu'on lui a recommandés ! Nos renvois aux passages de *La Recherche* où un fragment des carnets a été utilisé permettent de voir le mouvement d'expansion continue que Proust donne à la moindre de ses pensées, de ses observations, de ses métaphores. On aperçoit alors véritablement Proust au travail, s'imbibant de tout ce qu'il voit, lit, entend et sent, et qu'il restitue, en l'amplifiant, dans ses cahiers ou ses ajouts aux épreuves.

F.C. – Son attention au langage oral des autres, par exemple, est fascinante. Il avait d'ailleurs des dons d'imitateur qui forment une bonne partie de son talent d'écrivain, après avoir amusé le monde qu'il fréquentait.

– Il y a toute une histoire de l'édition proustienne. Quelles en sont les étapes ? Et que reste-t-il à éditer ?

A.C. – Il faudrait, pour répondre, faire une histoire de la réception de l'œuvre de Proust en France. Je l'ai esquissée dans mon article des *Lieux de mémoire*, mais un ouvrage approfondi sur le sujet manque. Proust avait publié lui-même les premiers volumes, jusqu'à *Sodome et Gomor-*

rhe II. Après la mort de Proust, en 1922, viennent les volumes publiés à partir des manuscrits par Robert Proust.

F.C. – Le frère prend de grandes libertés à éditer ces livres comme s'ils avaient été achevés ; il opère même des coupes pour raisons morales. En réalité, ils n'ont pas passé par le cycle de production complet du texte chez Proust, qui passe, après le manuscrit, par la dactylographie, les ajouts et corrections très importantes sur épreuves.

A.C. – Des générations de lecteurs n'ont connu que le texte des premières éditions Gallimard, et c'est celui-ci qui a assuré sa réception. Je suis assez en faveur de la monumentalité traditionnelle de l'œuvre telle qu'elle a été visitée et reconnue. Elle n'empêche aucune-ment la publication parallèle des manuscrits. La nouvelle édition de « la Pléiade » a fourni déjà un grand nombre d'esquisses.

F.C. – Il y a un projet en cours de publication de la transcription intégrale des cahiers. L'un d'eux va être publié bientôt par Nathalie Mauriac, l'arrière-petite-nièce de Proust, qui prône cette publication intégrale et y travaille dans le cadre du CNRS. Le déchiffrement et la transcription de ces cahiers va peut-être faire apparaître de nouvelles bifurcations dans cette entreprise mobile qu'est l'écriture du grand roman proustien.

A.C. – Le projet de Proust était certes que l'œuvre soit mobile dans son travail, mais qu'elle soit arrêtée par l'édition. L'intéressant pour nous est de voir plus précisément comment fonctionne cette mobilité aux différentes étapes qui précèdent le bon à tirer.

– Il y a une lecture possible de ces carnets, accélérée, qui en fait un texte aléatoire comme une musique, une sorte d'écriture automatique sans ponctuation, un peu à la manière du dernier chapitre d'*Ulysse*, de Joyce.

F.C. et A.C. – Ah, c'est une idée. Ce n'était pas la nôtre. Mais qui sait ?

Propos recueillis par Michel Contat

Proustomania

Dans la riche bibliographie des études proustiennes, retenons ces publications intervenues depuis 2000, année où *Sodome et Gomorrhe* était au programme de l'agrégation de lettres.

Bulletin d'informations proustiennes
Instrument de travail de tous les chercheurs sur Proust, le BIP publie régulièrement, à côté d'études d'inspiration génétique, des inventaires descriptifs des manuscrits. A signaler dans ce numéro un très intéressant article de Françoise Leriche et Nathalie Mauriac sur la scatologie dans la *Recherche*, et ses rapports avec l'hygiénisme du père, le docteur Adrien Proust (n° 31, 2000. Editions ENS Rue d'Ulm, 25,92 €).

Marcel Proust 2 et Marcel Proust 3
Ces deux volumes intellectuellement fort consistants résultent du colloque tenu en 1997 à Cerisy-la-Salle et qui a honoré son titre « Nouvelles directions de la recherche proustienne ». La plupart des spécialistes les plus notables y ont apporté des contributions. On retient notamment celle, décisive, de Françoise Leriche, « Pour en finir avec "Marcel" et "le Narrateur" », qui affine considérablement les difficiles questions de narratologie proustienne. Et aussi la proposition de Nathalie Mauriac pour une édition bipartite de l'œuvre, celle publiée par Proust lui-même et celle restée à l'état de manuscrits (Nouvelles directions de la recherche proustienne 1, collectif sous la direction de Bernard Brun, Lettres modernes, Minard, 352 p., 33,54 €, et, 284 p., 28,97 €).

La Place de la madeleine, écriture et fantôme chez Proust, de Serge Doubrovsky
Réédition d'un ouvrage de 1974 qui avait suscité un scandale chez les proustiens par son inspiration psychanalytique radicale mettant en lumière la névrose d'écriture liée chez Proust aux fantasmes sur la mère (éd. Ellug, Université Stendhal Grenoble, 168 p., 18,29 €).

La Tentation de Marcel Proust, d'Anne Henry
Anne Henry donne une suite en partie autobiographique et fiction-

nelle à son essai fameux sur les influences schopenhaueriennes dans la *Recherche*, Marcel Proust, théories pour une esthétique (PUF, « Perspectives critiques », 226 p., 21,03 €).

Proust et Barbey d'Aureville, le dessous des cartes, de Brian G. Rogers
Par l'un des meilleurs spécialistes, une analyse de la symbolique du mal dans la *Recherche*, largement inspirée par l'auteur de *L'Enfer* et des *Diaboliques* (éd. Honoré Champion, 300 p., 48,80 €).

Proust lecteur de Balzac et de Flaubert, l'imitation cryptée, d'Annick Bouillaguet
Sur les pastiches de Proust et la façon dont il les crypte dans son roman en y introduisant d'autres écrivains pastichés que Balzac et Flaubert, et même en s'autoparodiant (préface de Brian G. Rogers, éd. Honoré Champion, 238 p., 39,65 €).

Proust à la recherche de Dostoiévski, de Juliette Hassine
Sur une influence reconnue et revendiquée (éd. Nizet, 172 p., 19,82 €).

Marcel Proust, Sodome et Gomorrhe, l'écriture de l'innommable, de Yves-Michel Ergal
A la recherche d'une poétique de l'interdit : homosexualité, héritage juif, profanation de la mère (éd. du Temps, 158 p., 13,72 €).

Lectures de Sodome et Gomorrhe de Marcel Proust, collectif sous la direction d'Evelyne Grossman et de Raymonde Couderc
Bouquet d'études, essentiellement de femmes, fort savantes et subtiles, sur les transgressions proustiennes (*Cahiers Textuel*, n° 23, Université Paris-VII-Denis-Diderot).

Dictionnaire des personnages de A la recherche du temps perdu, de Michel Erman
Utile à ceux qui n'ont pas l'édition de Proust en « Bouquins » (Le Texte et l'édition, 84 p., 5,33 €).

Poétique
Trois articles sur la poétique du personnage, la perception esthétique, l'expression « pied de grue » et la scène à laquelle elle donne lieu (novembre 2000, n° 124. « Proust »).

M. Ct.

**PRIX CAZES
BRASSERIE LIPP
2002**

Gérard de Cortanze
Une chambre à Turin

Dans la collection
La Fantaisie du voyageur
Créée et dirigée par
Christian Giudicelli

ÉDITIONS DU ROCHER

Dans les ordres de l'écriture

Universitaire, spécialiste des institutions littéraires au XVII^e siècle, Hélène Merlin est aussi une romancière exigeante. Après un long silence, elle publie son troisième roman

C'est pour comprendre, pour tenter de rétablir une continuité avec son passé, et pour que son présent n'en soit pas la perpétuelle trahison que Suzanne, l'héroïne d'*Avram*, écrit. Née en 1954, jeune adolescente en 1968, elle est devenue adulte durant la décennie qui a commencé en 1970 pour s'achever en 1981, avec l'élection de François Mitterrand. Ensuite, les

■ PORTRAIT

« J'imagine pouvoir suspendre la recherche, pas l'écriture »

choses sont rentrées dans l'ordre. Celui du mariage, de la famille, de la réussite sociale. Une bourgeoisie s'est reconstituée, assise comme toujours, mais un peu plus à gauche. Ceux qui ne pouvaient, ou ne voulaient, appartenir à cet ordre se sont égarés, ou sont morts. A l'inverse, le cynisme est devenu une hypothèse plausible, une manière de vivre. En quelques années, cette génération a partagé un certain nombre d'espoirs, puis de désillusions. Chacun a négocié, transigé comme il a pu avec la forte, la belle idée de sa jeunesse : mais toujours, il a fallu renoncer, en rabattre, faire l'épreuve de la réalité, c'est-à-dire de la déception.

Hélène Merlin, qui a l'âge de Suzanne, a un autre point commun avec celle-ci : une certaine vision romantique, absolue, de l'écriture. Universitaire, enseignante à Paris III-Sorbonne, spécialiste de la littérature, des institutions littéraires et de la réception des livres au XVII^e siècle, elle ne considère pas l'activité romanesque comme une distraction qui viendrait égarer son quotidien austère. Dans le petit studio qu'elle occupe sous les toits, près de la République, Hélène Merlin mène de front ces deux activités, dont elle souligne cependant l'étalement un peu « schizophrénique » : « Depuis des années, je



EMMANUELLE BARBARAS

parle à mes étudiants en tant qu'écrivain, mais sans jamais le dire. » Implicitement, l'institution universitaire obéit à une stricte hiérarchie : en haut, la noblesse et le sérieux de la recherche ; en bas, l'inavouable ambition de concurrencer les maîtres du passé.

Mais cette stricte (et absurde) division des fonctions n'affecte pas outre mesure Hélène Merlin. La « schizophrénie » n'est pas dans son esprit, mais dans l'image que certains universitaires se font de la littérature, plus aimable morte que vivante. Pour l'auteur d'*Avram*, il n'y a pas de rupture. Même si l'écriture, comme elle le confesse, constitue « la seule continuité » de son existence. « J'ima-

gine pouvoir suspendre la recherche, pas l'écriture. » Mais les deux activités ont fini par constituer une économie personnelle. « Je ne pourrais pas seulement écrire », dit-elle, non pour contredire son propos précédent, mais pour le compléter. « *Ecrire m'a sauvé de la folie vraie* », affirme Suzanne, comme en écho à la pensée profonde de l'auteur.

Issue d'une famille de journalistes, Hélène Merlin a dû imposer son désir, dont l'horizon, explique-t-elle, fut toujours à la fois littéraire et universitaire. Comme son héroïne, elle a vécu cette période, ces années, moralement et spirituellement violentes. Le féminisme en fut l'un des épisodes. La politi-

que avait une autre saveur. Après quelques années de flottement, elle reprit ses études et sut imposer ses compétences et son esprit d'analyse. Corneille l'introduisit au siècle dont elle devint l'une des meilleures spécialistes. Sa thèse portait sur la notion de public au Grand Siècle. Récemment paru, le dernier essai – érudit et passionnant – d'Hélène Merlin conteste quelques idées trop vite reçues sur le rôle normatif de l'Académie française (créée en 1635) dans la société, comme protectrice des belles lettres, à la jonction de la langue, de la littérature et de l'Etat (1).

Mais revenons à la création littéraire. En 1981, Jérôme Lindon accepta le premier manuscrit d'Hélène Merlin, *Rachel*, mettant déjà en scène une femme qui écrit. Lindon impose le mot « roman » sur la couverture ; probablement intimidée, le jeune auteur accepte le terme sans conviction. Deux ans plus tard, les mêmes éditions de Minuit publient son deuxième roman : *Le Cameraman*. L'histoire d'une quête également, la tentative de retrouver, dans l'épaisseur de l'histoire – la guerre d'Algérie – un « passage » qui mène à l'enfance et répare l'absence.

Une longue période de silence suivit le refus, par Lindon, du troisième manuscrit d'Hélène Merlin. Mais la source de l'écriture n'était nullement tarie.

Avram est à nouveau une plongée passionnée et lyrique – on devine la part personnelle derrière l'invention romanesque – dans ce « temps inconvenant qui n'arrêterait pas de se défaire ». Suzanne a aimé *Avram*, jeune révolté inconsolable qui a choisi la dérive, peut-être la mort, plutôt que l'ordre. Suzanne, elle, sembla accepter celui-ci, fonda une famille. A son époux aimant qui veut l'aider à tuer ses fantômes, elle oppose, par l'écrit, ce reste, cette blessure à laquelle la figure d'*Avram* ne cesse de la rappeler.

Patrick Kéchichian

(1) *L'Excentricité académique* (Les Belles Lettres, 278 p., 20 €).

AVRAM
d'Hélène Merlin.
Ed. Zulma, 170 p., 15 €.

Darrieussecq au berceau

En décrivant les premiers mois de son fils, l'auteur de « Truismes » échappe de peu au chromo

LE BÉBÉ
de Marie Darrieussecq.
POL, 188 p., 15 €.

La venue au monde d'un enfant constitue, pour les parents et pour leur entourage, un événement considérable, bouleversant. Si l'on s'éloigne de quelques pas du cercle intime, l'événement devient franchement banal. Et pourtant, c'est le même. Bien sûr, dans cet éloignement, on peut se réjouir... Et puis, assez vite, l'on passe à autre chose. Pas besoin d'être cynique ou d'avoir le cœur sec pour s'ennuyer fermement devant une interminable séance de diapositives montrant un bébé dans tous ses états. C'est tout le problème que pose l'ouvrage de Marie Darrieussecq, vrai écrivain et jeune mère.

Pas de quoi faire un livre : de cette première pensée, il est difficile de se défaire en lisant *Le Bébé*. Certes, l'esprit d'observation de l'auteur et cette capacité, qui est sienne, de repérer, par l'écriture, des liens sensoriels avec l'invisible nous évitent le pire. Mais de peu. Darrieussecq a parfaitement soupçonné le piège : « Il me serait désagréable d'enraban-

ner mon fils de phrases superflues », écrit-elle, comme pour conjurer un danger (le chromo mièvre) qu'elle sent proche. Mais, quelques pages plus loin, elle s'appuie sur un propos extrêmement plat de Guillaume Dustan – « Je trouve qu'on ne pense pas du tout assez à ce qu'est un bébé, à ce que c'est qu'être un bébé... » – pour décréter, dans un emportement qui fera sourire : « *Mon entreprise est de salut public.* »

Il faut cependant rendre une justice à l'écrivain sur un point : cet enfant dont elle décrit, en courts paragraphes, les neuf premiers mois de vie, et toutes les modifications que sa présence suscite dans son entourage immédiat, est élevé au rang d'une généralité. Il est « Le Bébé », et non tel enfant avec un nom, une identité... Le cercle intime s'élargit. La subjectivité du regard de Marie Darrieussecq parvient ainsi à se libérer de l'anecdote, ou plutôt à contourner le plus souvent cette obstacle réhibitoire. « *Aucun propos n'a de pertinence en soi : un livre ne prend sa nécessité que dans l'écriture effective, dans sa visée...* » Visée qu'elle a failli, dans l'euphorie de son nouvel état de mère, oublier... P.K.

Mélancolie tanguera

Réminiscences, digressions, rêveries, fragments de conversation : René de Ceccatty écrit contre l'oubli et invoque la quête de perfection de la répétition théâtrale

FICTION DOUCE
de René de Ceccatty.
Seuil, « Fiction & Cie »
140 p., 16 €.

Au lecteur attentif, la suite des livres de René de Ceccatty apparaît comme un rouleau continu de signes inscrits, à la manière de ces textes japonais anciens avec lesquels l'auteur est familier. De l'un à l'autre, c'est un seul discours qui se déroule selon une progression aux allures calmes, mais dont l'énergie puise à la source d'une frénésie. Dans *Fiction douce* cette intuition d'une continuité se renforce de la temporalité même du récit coextensive à un trajet de quelques heures, pour l'essentiel en voiture et nocturne. Réminiscences, digressions, rêveries, fragments de conversation...

Le rideau (d'une violente pluie d'été) s'ouvre sur le narrateur immobilisé, en fin d'après-midi, au milieu d'une file d'automobilistes ; il se referme, tard après minuit, au bord de la mer. Il fait une lumière de pleine lune. Sa trop grande clarté s'accorde mal au cheminement intime du voyageur, qui n'a rien de clair ni de linéaire. Car sa pensée, en toute liberté par rapport à cette trajectoire simple, s'aventure loin. Pourtant ce n'est pas une pensée vagabonde. Errante, traversant d'un souffle les mers et les océans, elle ne perd jamais de vue l'idée fixe qui la taraude. C'est une idée, ou une musique, farouchement inactuelle d'amour et de destin, de finalité absolue et de tourments quasi certains. « *Nous sommes nés pour rencontrer un autre*

humain dont le plus souvent nous ne fréquentons que les caricatures ou les doubles imparfaits. Le besoin de possession nous anime et entretient l'illusion. La terreur de la solitude et la vanité de plaire font le reste. » Leurre banal, communément reproduit, et sûre incitation à se reproduire, fiction douce et qui se révèle amère, au bout du compte. René de Ceccatty écrit contre le confort des satisfactions illusives, et surtout contre leur premier allié : l'oubli.

C'est pourquoi ce livre est dominé par deux grands portraits d'écrivains célèbres et vieillards oubliés. L'un est riche, c'est « le vieux de la Baie des Anges ». Il a trahi son passé par un oubli diffus et global. L'autre est pauvre, c'est « le vieux du grabat ».

■ Chantal Thomas

Il a bafoué son passé en acceptant de rester avec un amant devenu la sinistre dérision du jeune homme qu'il était. La vieillesse est très présente dans les écrits de René de Ceccatty... Hommes et choses, les maisons même n'y échappent pas. Cette attention cependant n'est pas morbide. Elle est exactement l'inverse. Elle relève, négativement, du souci de traquer l'oubli, en particulier à travers l'un de ses modes favoris : la répétition-caricature ; et, positivement, de mobiliser toutes ses forces, alors qu'il en est encore temps, pour réagir contre la faiblesse mensongère, l'engourdissement des renoncements et des objets de remplacement, pâles doublures de la personne aimée. C'est ainsi que le narrateur refuse la séduction d'un

chauffeur de taxi avec lequel il n'aurait fait que parodier son histoire avec l'homme qui ne l'aimait pas. La passion d'écrire de René de Ceccatty ne fait qu'un avec le désir de maintenir intact, inconsolé, brillant d'un étrange scintillement de tristesse et de larmes, le scandale de l'amour non partagé. De sentir par des mots des scènes d'une précise et cruelle gestualité. « *Je n'écris que pour décrire cette angoisse de ne pas être aimé* », lisait-on déjà dans *L'Éloignement* (Gallimard, 2000). C'est dire que René de Ceccatty ne rechigne pas à se répéter. Il souligne lui-même « un apitoiement vomitif ».

Mais ce ressassement est ancré dans un principe de coïncidence avec la persistance d'un événement.

A l'opposé de la répétition qui use et trahit, René de Ceccatty invoque la répétition théâtrale, par laquelle les acteurs tendent à une perfection définitive : « *Il reste un sourire, un regard, une main levée, la fureur finale.* »

C'est dans cette aura, splendide, entre travail et transe, que surgit « la comédienne ». Elle bouleverse à l'égal de cet orchestre de tango écouté, une nuit, de l'autre côté de l'Océan. Les chanteurs ont une grâce qui leur permet de faire entendre comme pour la première fois les refrains les plus connus, les paroles d'amour les plus rabâchées. Par la merveille de leurs voix, ils atteignent chacun au cœur de ses possibilités d'émotion, et se tiennent, à jamais, « *gardiens des douleurs et leur survivant.* » C'est aussi là où – par la rigueur, le ciselé, et la singulière énergie de son écriture – se tient

René de Ceccatty. Et s'il renonce dans *Fiction douce* aux procédés réalistes et rassurants des noms de personnages, des dialogues, des décors stéréotypés, c'est pour une autre réalité, émouvante, insidieuse, hors modèle, et qui se reconnaît d'abord à un frémissement qui n'en finit pas.

René de Ceccatty collabore au « Monde des Livres ».

